



Les migrants

Lettre 99 aux cercles de silence

Janvier 2025

Voici une nouvelle année commencée : elle promet des nouveautés en matière de respects des êtres humains. Le nombre de pages sera peut-être plus grand ! il faudra lire en particulier les dernières pages concernant les USA, entre autres : tout en bas de cette lettre !

Les élections vont être au premier rang des nouvelles : tant en Allemagne qu'aux USA, et dans d'autres pays européens. Sans parler ces pays où les conditions électorales sont elles que l'on connaît le résultat avant l'élection, comme en Biélorussie. Mais il est vrai que les médias parlent beaucoup des partis qui sont opposés à l'ouverture vers le renouveau que constitue les migrants. Mais heureusement, ils ne sont pas partout au pouvoir !

Dans un contexte de plus en plus hostile et menaçant à égard des migrants, il faudra donc faire connaître la réalité des faits, souvent peu connue, et maintenir la flamme de l'espérance – qui est symbolisée dans les cercles de silence par la flamme de la lanterne qui est au centre des cercles. L'information se fait par des faits de solidarités, des rencontres, de moments de partage et de convivialité, l'apprentissage du français pour les étrangers et l'apprentissages de la cuisine étrangère, pour les français, par exemple. Les postures politiques clivantes ne reflètent en rien la réalité quotidienne de l'accueil des personnes exilées.

Il faudra maintenir aux yeux de tous que la France est accueillante, et donc convaincre les indécis et les décideurs politiques de l'importance d'accueillir et d'intégrer les personnes exilées avec respect et considération, et de se souvenir que la fraternité est dans la caractérisation de notre république.

La Grèce, comme l'Espagne l'a fait avant, vient de comprendre qu'il faut **donner des visas aux travailleurs étrangers** pour qu'ils remplacent la main-d'œuvre dont le pays a besoin. Travailleurs qui sont déjà sur place et à qui on avait refusé l'accès au travail. D'autres pays européens vont peut-être le comprendre !

86 associations et syndicats, donc la plupart des sites utilisés pour construire cette revue de presse ont **quitté le réseau social X**, le 20 janvier 202. En effet, depuis son rachat, on constate que les causes solidaires et environnementales sont invisibilisées ou caricaturées. L'absence de modération et le paramétrage des algorithmes y favorisent la prolifération des contenus haineux et la circulation de théories complotistes et climatosceptiques. Il est devenu un grave danger pour la liberté d'expression et pour le respect de la dignité des personnes. Là où certains médias traditionnels tendent à privilégier les sujets sensationnels, les associations ont la responsabilité de ramener l'attention sur des causes essentielles mais moins médiatisées.

Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
Fin d'année "tragique" dans les CRA : quatre personnes sont mortes en rétention	3
Marseille	5
Cornebarrieu	5

Cercles de SILENCE	5
Soultz s/s Forêt	5
FRANCE.....	6
La nouvelle circulaire du ministre de l'Intérieur sur la régularisation des sans-papiers	6
Condamnée pour « absence de protection d'un mineur isolé »	9
700 demandes d'asile de Syriens actuellement suspendues en France	10
Albi	10
Angers	11
Bayonne	11
Calais	12
Cherbourg	13
Dieppe	13
Laval	14
Lyon	14
Marseille	15
Mayotte	15
Montpellier.....	18
Nantes	19
Paris	19
Rouillé (Vienne).....	21
Sangatte.....	22
Somme	22
MANCHE	23
MEDITERRANEE	25
Ocean Viking	26
UNION EUROPÉENNE	26
Union européenne : priorité aux expulsions	26
Améliorer l'identification des migrants décédés ou portés disparus en mer	27
Les événements qui ont marqué l'année 2024	29
Allemagne.....	31
Bulgarie.....	40
Espagne.....	41
Grèce.....	48
Italie	53
Suède.....	56
Vatican	57
EUROPE	58
Bosnie- Herzégovine.....	58

Royaume-Uni.....	58
ASIE.....	60
Thaïlande	60
AFRIQUE	60
Algérie	60
Cameroun.....	61
Libye	62
Mali.....	64
Sénégal.....	65
Soudan	65
Tunisie.....	65
AMERIQUE	68
Amérique du Sud	68
Mexique	69
USA	69
TEMOIGNAGE.....	72

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

FIN D'ANNEE "TRAGIQUE" DANS LES CRA : QUATRE PERSONNES SONT MORTES EN RETENTION

Depuis octobre 2024, quatre personnes sont décédées pendant leur enfermement, déplorent quatre associations présentes dans ces structures. Deux retenus se sont suicidés à **Marseille et Paris-Vincennes**. À **Oissel**, près de Rouen, un homme est mort à l'hôpital quelques jours après avoir cessé de s'alimenter dans le centre. Et au **Mesnil-Amelot**, un retenu est décédé pour "*raisons médicales incertaines*". D'après certains témoins du drame, plusieurs appels à l'aide avaient été communiqués aux policiers, en vain, pour sauver le jeune homme qui avait perdu connaissance. "*Notre inquiétude aujourd'hui se veut d'autant plus grande que les actes d'automutilation, gestes désespérés et les tentatives de suicide se multiplient ces dernières semaines*", préviennent les associations dans leur communiqué. En 2023 aussi, 4 personnes avaient perdu la vie dans les CRA.

Pour les associations, "*ces décès auraient pu être évités si la vulnérabilité et l'état de santé - physique et mental - des personnes avaient été pris en considération par l'administration avant toute décision de placement*". Avant leur entrée en CRA, les retenus sont soumis à un examen médical qui sert à déterminer si oui ou non, leur état de santé leur permet d'être retenu. En cas d'avis défavorable, le médecin délivre alors un "**certificat d'incompatibilité**" qui exonère la personne d'un enfermement. Mais dans les faits, "*ces certificats ne sont pas forcément pris en compte par les préfetures*", indique le directeur de l'appui juridique chez France terre d'asile, présente à Oissel. Des personnes vulnérables physiquement ou psychologiquement peuvent donc être retenues, malgré l'avis médical.

"La rétention est devenue l'instrument de la politique d'éloignement de la France, et cette politique s'applique sans se soucier des fragilités des personnes concernées". Tous les ans, le

nombre de personnes enfermées en rétention augmente : en 2023, plus de 46 000 personnes ont été admises en CRA, contre 43 000 en 2022. *"Dans ce contexte, difficile de vérifier rigoureusement si chacun est apte à l'enfermement"*.

La personne décédée ce 27 novembre à Paris-Vincennes, originaire d'Argentine, n'avait pas été détectée comme inapte à la rétention avant son placement, malgré plusieurs tentatives de suicide passées, en détention. *"Une fois au CRA, il a essayé de mettre fin à ses jours une première fois, et a été conduit à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture, explique le Groupe SOS Solidarités-Assfam présent dans ce CRA. À son retour au centre, il a fait une nouvelle tentative de suicide et a été transféré à l'hôpital. Il est mort deux jours plus tard"*. Il arrive également que des certificats d'incompatibilité rédigés durant la rétention soient ignorés par les autorités. Avec des conséquences tragiques. *"L'an passé, une personne est morte alors qu'un certificat lui avait été délivré pendant son enfermement. C'est pourquoi nous demandons que ces avis soient réellement étudiés par la préfecture et par les juridictions qui décident du prolongement de la rétention. Et ce, en amont et pendant le séjour dans les centres"*.

Certains retenus aptes à la rétention au moment de leur arrivée dans le centre voient aussi leur santé se dégrader au fil des jours. En cause ? Les conditions de vie dans les CRA. Celui de Oissel, construit en 2004, est tristement connu pour son manque d'entretien. *"L'endroit est vétuste et les retenus sont cinq par chambre. Le centre n'est pas une prison mais il en a toutes les composantes, les exilés évoluent dans un univers très carcéral. Ce n'est pas anodin d'être enfermé dans un endroit clos pendant des semaines, voire des mois, où il n'y a rien à faire"*. Pour le responsable, la rétention peut ainsi *"accentuer des troubles existants"*, mais aussi *"en déclencher de nouveaux"* chez des personnes pourtant en bonne santé avant leur enfermement. *"L'état de santé des retenus se dégrade au fur et à mesure. On voit bien qu'entre le premier jour d'enfermement et ceux d'après, les personnes changent. Des exilés, qui étaient à leur arrivée alertes et concernés par leur situation, deviennent parfois complètement passifs, apathiques. D'autres, qui étaient dans les premiers jours calmes et posés, peuvent ensuite montrer des signes d'impatience et d'agressivité, détaille-t-elle. Je ne suis pas médecin, mais ce que l'on constate est parlant"*.

Dans son dernier rapport dur la détention publié en avril 2024, la Cimade fait le même constat, d'autant plus que *"les permanences médicales [dans les CRA] ne sont pas systématiquement assurées"*. Ainsi, malgré la présence d'équipes médicales dans les centres – trois infirmières et cinq médecins se partagent les gardes à Oissel par exemple - l'accès aux soins reste *"compliqué"* pour les retenus. *"Certains centres n'ont pas de psychologues à leur disposition. Et lorsqu'un retenu demande à consulter hors de la structure, il arrive qu'il n'y ait pas de policiers disponibles pour l'y emmener"*.

Dans leur communiqué, les associations revendiquent *"un accès aux soins et une prise en charge médicale effective des personnes enfermées en CRA"*. Alors même que le temps de rétention ne cesse de s'allonger ces dernières années. D'un maximum d'une semaine dans les années 1980, il est fixé à 90 jours depuis 2019. En 2017, la période moyenne d'enfermement était de 12,8 jours, contre un mois aujourd'hui. *"Forcément, l'allongement de la durée de rétention augmente la vulnérabilité des personnes. D'où la multiplication des tentatives de suicides ces dernières années"*. Et les récentes déclarations du ministre de l'Intérieur ne rassurent pas les associations. En octobre, celui-ci avait annoncé vouloir allonger la période maximum de rétention à 210 jours.

La loi de janvier 2024 autorise, la délivrance d'OQTF à de nouveaux profils. Des personnes arrivées avant l'âge de 13 ans en France notamment peuvent désormais se retrouver, un jour, en CRA. Une situation qui pourrait occasionner, là encore, *"stress et incertitudes"*. *"Avec les impacts dramatiques que l'on connaît"*.

MARSEILLE

Le collectif lance sa cagnotte

Le collectif AntiCRA Marseille a pour but de lutter et d'informer sur les Centres de Rétention Administrative (CRA), notamment celui du Canet à Marseille. Être en contact avec les personnes enfermées à l'intérieur est l'une de nos priorités, pour leur apporter du soutien mais aussi pour faire sortir leurs voix et expériences en dehors de ces murs. C'est à travers leurs témoignages qu'il est possible de comprendre au mieux le racisme d'État et son système de frontières à travers l'enfermement. Dans ce cas précis, l'enfermement de personnes "*n'ayant pas les bon papiers*", paraît-il. Si nous lançons une cagnotte c'est que nous avons besoin de renflouer notre caisse : crédit pour le téléphone portable du collectif, billets de transports ainsi que pour faire des dépôts (cigarettes, nourritures, boissons etc.) aux personnes avec qui nous sommes en contact à l'intérieur. Eh oui, il serait dommage de douter des liens de solidarités qui peuvent naître autour d'un paquet de cookie et pour nous, la solidarité est l'un des outils les plus efficaces pour la lutte.

<https://mars-infos.org/le-collectif-anticra-marseille-7814>

CORNEBARRIEU

En 2024, 1100 personnes ont été retenues à ce jour donc moins que les 1400 personnes retenues en 2023 car tout un secteur a été inoccupé durant plusieurs mois à la suite de l'incendie du 9 avril 2024 et aussi car les durées de rétention s'allongent. Les instructions du ministère de l'intérieur aux préfets font que les rétentions sont systématiquement prolongées jusqu'à 90 jours même quand il n'y a aucune possibilité d'expulsion. Avec ce durcissement, il faut à tout prix faire du chiffre, que ce soient des malades ou bien des pères de famille installés et travaillant. Tout est bon pour être expulsé...

La CIMADE a été reconduite dans son action dans les CRA, mais le projet de confier cette action à l'OFII pourrait figurer dans une nouvelle loi annoncée par le ministre avec la prolongation de la rétention à sept mois...

2024 marque les 40 ans de la création des Centres de Rétention Administrative pour l'enfermement des personnes migrantes, sans jugement, au seul motif de ne pas avoir d'autorisation de séjour. C'est le cas du CRA de Cornebarrieu qui sert à enfermer environ 120 personnes et qui est situé au bout des pistes de Blagnac. Le Cercle de silence de Toulouse s'est créé, il y a 17 ans, pour protester contre l'ouverture de ce CRA et les mauvais traitements ainsi infligés à ces étrangers en situation administrative irrégulière.

CERCLES DE SILENCE

SOULTZ S/S FORET

Un nouveau cercle de silence

Une association d'accueil de réfugiés, SOFAR de Soultz s/s Forêt, s'est dissoute fin 2024 après avoir recherché en vain un logement durant plus d'une année. Même si d'autres formes de solidarité existent heureusement, quelques personnes d'ex-SOFAR ont estimé que cette dissolution ne devrait pas conduire à une démobilisation face à une opinion publique apparemment indifférente au drames des migrations internationales, voire même consentante aux politiques migratoires de la France et de l'UE de plus en plus répressives envers les personnes migrantes. D'où cette proposition d'un cercle de silence mensuel pour interpeller les consciences.

Il se tient à Soultz sous Forêt tous les 1er vendredis du mois de 17h à 18h place du Général de Gaulle. Le 3 janvier 2025 nous avons formé le 1er cercle de silence de 17h à 18h à 67250 Soultz sous Forêts, chef-lieu de canton environ à mi-chemin entre Wissembourg au nord et Haguenau au sud. Le nombre de personnes participantes a varié. De 5 personnes pour commencer, nous étions passé à 7 ou 8 pendant un bon quart d'heure puis seulement 3 pendant une vingtaine de minutes avant que ce nombre remonte à 5. Au moins 5 personnes supplémentaires se sont arrêtées pour quelques minutes symboliques de soutien. Parmi les personnes présentes, le spectre des convictions allait d'un militant de LFI à une religieuse (mais l'un n'empêche pas l'autre!). Compte tenu de la configuration temporaire de la place du marché, avec des sapins et des chalets du marché de Noël non encore enlevés, nous avons choisi un lieu de passage obligé pour les personnes voulant se rendre du parking du supermarché vers la place du marché hebdomadaire. Pour nous éviter un arrêté d'interdiction le maire nous a demandé de préciser le lieu, la place du Général de Gaulle, en rajoutant "hors du périmètre du marché". L'argument du maire était un peu faible: "les commerçants qui paient leur emplacement pourraient se plaindre du dérangement créé par une manif même silencieuse en plein milieu du marché". Pour ce 1er vendredi de janvier, avec une température extérieure autour de 0°, il y avait peu de monde au marché et d'ailleurs moins de commerçants. Malgré ce contexte défavorable nous avons pu distribuer une trentaine de tracts et nous étions bien visibles pour cette première.

FRANCE

LA NOUVELLE CIRCULAIRE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR SUR LA REGULARISATION DES SANS-PAPIERS

Le ministre de l'Intérieur français a transmis à l'ensemble des préfets, jeudi 23 janvier 2025, une nouvelle circulaire "*de fermeté*" qui **vient durcir les règles** concernant l'obtention des cartes de séjour à titre exceptionnel des étrangers en situation irrégulière. Aussi appelée "*admission exceptionnelle au séjour*" (AES), de nombreux travailleurs sans-papiers comptent sur ce dispositif en France pour être régularisés. Le ministre de l'Intérieur avait déjà indiqué à plusieurs reprises qu'il souhaitait "*remplacer*" la circulaire Valls, ce texte qui existait jusqu'ici et permettait d'accorder une carte de séjour, selon certaines conditions économiques ou pour des motifs familiaux.

"*Cette nouvelle circulaire rappelle que la régularisation n'est pas un droit. Passer par ce dispositif doit rester exceptionnel*", déclare le ministre lors d'une conférence de presse vendredi 24 janvier 2025. En 2023, sur les 450 000 sans-papiers qui se trouvent en France, 34 734 personnes ont été régularisées au titre de l'AES, tous motifs confondus : soit un peu moins de 8% des sans-papiers dans le pays. "*On nous fait croire que la circulaire Valls, qui est à peine appliquée par les préfetures, régularisait en masse les sans-papiers. C'est n'importe quoi*", expliquait un avocat spécialiste de l'immigration, en octobre 2024.

La nouvelle feuille de route abroge ainsi la circulaire Valls qui était en vigueur depuis 2012. Mais, pour rappel, ces circulaires, ne sont "*pas opposables à l'administration*". "*C'est un simple courrier que les préfetures reçoivent, elles peuvent suivre la circulaire ou bien l'ignorer*", rappelle l'avocat. Ainsi, les préfetures n'ont pas l'obligation de l'appliquer. "*La circulaire donne simplement des orientations et des repères aux préfets*", souligne lui-même le ministre

Déjà, la circulaire Retailleau ne change pas à proprement parler les modalités pour obtenir un titre de séjour pour les sans-papiers. Le nouveau document tient sur trois pages, contre 12 dans l'ancien texte. Il évoque peu de critères précis, contrairement à la feuille de route de 2012, et s'appuie

plutôt sur les modalités inscrites dans la loi Immigration, promulguée en janvier 2024 par le gouvernement. Mais globalement, il laisse les spécialistes en droit de l'immigration dans un certain "flou" : *"Cette nouvelle circulaire, qui se dit être précise, ne l'est pas. Parce qu'on ne comprend pas bien les critères qui pourront permettre aux personnes en situation irrégulière de prétendre à une régularisation"*, déplore la responsable séjour à La Cimade.

La différence entre cette circulaire et la circulaire précédente réside plutôt dans le ton et le changement de sémantique. Là où le document écrit en 2012 visait la *"promotion d'une politique d'immigration lucide et équilibrée"*, le nouveau texte entend assurer *"la maîtrise des flux migratoires, en particulier par la lutte contre l'immigration irrégulière"*. Plus largement, *"le niveau d'exigence en termes d'intégration des étrangers à notre société doit être renforcé"*, accentue le ministre de l'Intérieur.

Il faut favoriser la délivrance de titres de séjour aux travailleurs sans-papiers dans les **métiers en tension** - qui figurent dans une liste dont la dernière version date de 2021 - plutôt que la régularisation au motif de leur vie personnelle et familiale. La loi Immigration a en effet créé, à titre exceptionnel, une carte de séjour *"travailleur temporaire"* ou *"salarié"* d'une durée d'un an. Les démarches se font uniquement à la demande du travailleur étranger. L'employeur n'a pas de documents à fournir, ni de taxe à payer, ce qui était le cas sous la circulaire précédente. Le travailleur étranger doit remplir les conditions suivantes :

-avoir exercé une activité professionnelle salariée figurant dans la liste des métiers en tension durant au moins 12 mois, consécutifs ou non, au cours des deux dernières années.

-justifier d'une période de résidence ininterrompue d'au moins trois années en France.

S'ajoute à cela d'autres éléments que doit prendre en compte le préfet, tels que l'insertion sociale et familiale, le respect de l'ordre public, l'intégration dans la société et le *"respect du principe de la République"*. Des notions qui figuraient déjà dans la circulaire précédente.

Mais là aussi, malgré le cadre juridique de la loi, le préfet peut user de son pouvoir discrétionnaire pour rejeter un dossier sans justification.

Pour tous les autres cas, le ministre intime aux préfets d'avoir une approche plus stricte. Dans l'optique de régulariser *"au compte-gouttes"*, cette nouvelle circulaire porte à *"au moins sept ans"* la durée de présence requise en France pour un étranger qui demande une régularisation via l'AES, contre cinq ou trois ans dans certains cas auparavant. *"Très clairement, pour tous ceux qui sont en dessous des sept ans, leur dossier risque d'être rejeté"*, projette un avocat.

Aussi, depuis la circulaire précédente, les étrangers sans-papiers peuvent obtenir un titre de séjour *"vie privée et familiale"* d'un an, renouvelable. C'est toujours le cas avec la nouvelle feuille de route, même si le texte de trois pages ne le mentionne pas spécifiquement. Pour l'obtenir, il fallait jusqu'ici être un parent d'enfants scolarisés depuis au moins trois ans, conjoint d'étrangers en situation régulière, ou encore mineur devenu majeur qui justifie *"d'un parcours scolaire assidu et sérieux depuis au moins l'âge de 16 ans"*. Les personnes justifiant d'une situation *"humanitaire"* grave (par exemple être victime de violences conjugales ou être victime de traite d'êtres humains) peuvent aussi obtenir un titre de séjour pour *"motif humanitaire"*.

Le nombre d'AES délivrées reste stable en 2023 par rapport à 2022 (+1,2%) à travers une augmentation pour le motif économique (+ 6,0 %) et une baisse pour le motif familial (-1,1 %).

Création de titres relevant de l'admission exceptionnelle au séjour (AES)

		2019	2020	2021	2022 définitif	2023 provisoire	2023/ 2022
Économique	Salarié	6 988	6 625	8 165*	10 273*	10 771	+ 4,8 %
	Saisonnier/ temporaire	395	374	554*	601*	754	+ 25,5 %
	Total	7 383	6 999	8 719	10 874	11 525	+ 6,0 %
Familial	Membre de famille	4 748	4 105	4 051	5 264	5 768	+ 9,6 %
	Liens personnels et familiaux	17 822	15 592	17 877	17 156	16 399	- 4,4 %
	Total	22 570	19 697	21 928	22 420	22 167	- 1,1 %
Étudiant	Total	666	720	906	1 008	1 032	+ 2,4 %
TOTAL		30 619	27 416	31 553	34 302	34 724	+ 1,2 %

Source : AGDREF/DSED

Champ : France/Tous pays

*données corrigées

Tableau de régularisation d'étrangers sans-papiers pour motifs économiques ou familiaux, ces dernières années. Crédit : ministère de l'Intérieur

Sauf que la consigne désormais donnée par le ministre aux préfets est la suivante : *"Privilégier la voie légale pour avoir droit à un titre de séjour au motif familial"*. Autrement dit, réduire le nombre de régularisations octroyées via ce motif. *"Cette circulaire va faire sortir le motif de "vies privées familiales" de la régularisation"*, anticipe l'avocat. En 2023, 11 525 personnes en situation irrégulière ont obtenu un titre de séjour par leur travail et 22 167 pour motif familial - soit deux tiers du total des AES. Un chiffre que le ministre semble donc vouloir largement diminuer. Un préfet pronostique d'ailleurs *"8 000 à 10 000 régularisés de moins au titre de la vie privée et familiale"* avec la nouvelle circulaire.

Enfin, le ministre insiste sur des *"critères d'intégration"* pour tous les demandeurs d'une AES. Parmi ceux-ci figurent :

- une obligation de signer un *"contrat d'engagement du respect des principes républicains"*, tels que l'égalité homme-femme, la laïcité, la liberté d'expression...

- une preuve avancée de maîtrise du français (un diplôme français ou bien une certification linguistique), tandis que la circulaire précédente demandait plus simplement *"une maîtrise orale élémentaire de la langue française"*. *"Encore une fois, on ne sait pas exactement quel niveau de français sera exigé. Si c'est A1, A2, B2..."*.

- ne pas présenter de menace à l'ordre public, comme c'était déjà le cas dans le précédent texte.

- si la personne en situation irrégulière est sous le coup d'une Obligation de quitter le territoire (OQTF) non exécutée, le préfet peut refuser d'accorder une carte de séjour.

Autre grande nouveauté : en cas de refus de la demande de régularisation, le préfet devra *"systématiquement"* délivrer une OQTF à l'étranger sans-papiers concerné.

CONDAMNÉE POUR « ABSENCE DE PROTECTION D'UN MINEUR ISOLE »

La France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) le 16 janvier 2025 pour "absence de protection" d'un mineur non accompagné (MNA). Les autorités départementales avaient dans un premier temps contesté la minorité de ce jeune guinéen, avant finalement qu'elle ne soit reconnue par le tribunal de Limoges plus d'un an plus tard. Durant cette période, le jeune migrant a donc été privé de prise en charge. Sur le sol français, ce sont les conseils départementaux qui ont la responsabilité de d'établir la minorité d'un migrant. En attendant, le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) a la charge d'organiser un accueil provisoire d'urgence, le temps que l'âge du jeune soit déterminé.

À son arrivée en France en janvier 2020, le jeune guinéen se déclare mineur, et bénéficie donc de l'accueil provisoire d'urgence. Mais finalement reconnu majeur par les services départementaux, il est contraint de quitter son hébergement le 9 mars 2020. La décision avait été justifiée par des suspicions d'inauthenticité des documents d'acte d'état civil, ainsi que sur la base d'une expertise osseuse et dentaire. Depuis des années, la fiabilité des tests osseux est contestée, notamment par le Défenseur des droits. La communauté scientifique elle-même ne s'entend pas autour de la fiabilité de ces examens : la maturité osseuse peut en effet varier selon le sexe et l'état nutritionnel de l'enfant.

Mais le 21 janvier 2021, coup de tonnerre : la minorité du jeune guinéen est finalement constatée par la Cour d'appel de Limoges. Néanmoins, jusqu'à cette décision et pendant près d'un an, l'exilé n'a pas pu bénéficier d'une prise en charge par l'ASE, à laquelle il avait pourtant droit. Durant cette période où sa minorité n'a pas été reconnue, ses conditions de vie sont très difficiles : absence de ressources, d'hébergement, de relations et de nourriture constituent le quotidien du jeune migrant. Dès son expulsion de l'hôtel où il était hébergé par l'ASE en mars 2020, en pleine crise sanitaire, l'adolescent est "livré à lui-même" à Limoges, peut-on lire dans l'arrêt de la Cour. "Il erre dans la rue, dans des parcs, à la gare". À partir du 1er avril 2020, il est mis à l'abri via le dispositif du 115 dans un hôtel en zone industrielle en périphérie de la ville. "Des bons alimentaires lui auraient été distribués mais n'auraient pu être utilisés que dans un restaurant associatif situé à une dizaine de kilomètres alors que les déplacements n'étaient, en raison de la crise sanitaire, pas autorisés", relate la CEDH. Le jeune exilé intente des recours pour faire reconnaître sa minorité, en vain. Il quitte finalement son hébergement d'urgence fin juin 2020, et "passe de squat en squat, dans des conditions difficiles et douloureuses", de Limoges à Lyon.

Jusqu'à ce jugement de janvier 2021, à la suite duquel il retrouvera un toit, et l'énergie d'entamer une formation en alternance. Dans son jugement, la CEDH relève par ailleurs "l'incomplétude et l'imprécision des informations qui ont été fournies au requérant durant cette période, le privant des garanties procédurales suffisantes". Elle considère que les services départementaux n'ont "pas [...] agi avec la diligence raisonnable et ont manqué à leur obligation positive de garantir le droit du requérant au respect de la vie privée".

L'histoire de ce jeune guinéen n'est pas un cas isolé. À Paris, Marseille, Lyon, de nombreux mineurs en recours trouvent refuge dans des abris de fortune et des squats. Depuis un mois, plus de 300 jeunes migrants ont investi le lieu culturel parisien la Gaité lyrique. Tous font partie du Collectif des Jeunes du parc de Belleville, qui avait également occupé durant plusieurs semaines la Maison des Métallos juste avant l'été 2024. Puis les jeunes exilés avaient ensuite été hébergés dans des gymnases de la ville durant les Jeux olympiques et paralympiques. Avant de retrouver la rue. L'un d'eux, un jeune guinéen de 16 ans, a passé des mois sans toit. "C'est vraiment la galère. Trouver de la nourriture, dormir au sec... C'est très dur", avait confessé le jeune homme. "Tous les petits endroits qu'on trouve, la police finit par venir nous en chasser". "Tout ce qu'on demande, c'est d'être traité dignement, un logement, avoir accès à une formation, pouvoir travailler et vivre..."

700 DEMANDES D'ASILE DE SYRIENS ACTUELLEMENT SUSPENDUES EN FRANCE

"Il y a aujourd'hui 700 demandes d'asile syriennes qui sont à l'instruction par l'Ofpra [Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides], et qui sont suspendues en attendant d'en savoir plus", a expliqué dimanche 5 janvier 2025 le ministre français des Affaires étrangères. Plus de 100 000 demandes de protection internationale émanant de Syriens en exil dans l'Union européenne (UE) sont à l'étude dans les 27 pays membres, selon l'agence de l'UE pour l'asile (EUAA). La France n'est pas la seule à avoir suspendu les études des dossiers d'asile syriens. Dans un contexte de forte progression des partis d'extrême droite aux récentes élections, une dizaine de pays européens ont décidé, dès la chute de Bachar Al-Assad à Damas début décembre, la même suspension.

À Paris, cette décision de suspension, a été "prise à froid, réfléchie. Elle est mal perçue dans le débat public alors qu'elle n'est pas forcément négative", selon un juriste spécialisé en droit d'asile à Forum réfugiés. "C'est même le contraire de la précipitation. L'Ofpra attend de savoir s'il y a des craintes légitimes en cas de retour dans le pays. Tant qu'elle ne peut pas répondre à cette question, elle suspend ses décisions." Le chef de la diplomatie française a également indiqué que certains réfugiés pourraient rentrer en Syrie sans immédiatement perdre leur statut, ce que la loi française, en principe, ne leur permet pas. "Dans une situation aussi particulière que celle que nous vivons, [...] il est légitime que certains Syriens qui ont le statut de réfugié souhaitent rapidement retrouver leur famille, leurs biens, leur maison, sans pour autant, parce qu'ils n'ont pas encore toutes les assurances, renoncer définitivement à la protection". Le gouvernement français examine cette situation. "Il y a des dérogations qui sont possibles dans certaines circonstances [...] Elles ont été accordées dans certains cas". L'association Revivre, qui accueille depuis 2004 les réfugiés syriens en France, demande "un engagement moral, humaniste des autorités françaises, consistant à dire que les réfugiés syriens peuvent aller en Syrie sans qu'il y ait de problèmes à leur retour en France".

Environ 45 000 Syriens bénéficient du statut de réfugié politique sur le territoire français, soit 0,07 % de la population. Plus de la moitié des Syriens ont fui leur domicile depuis le début du conflit en 2011, soit 13 millions de personnes, selon l'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR). La majorité s'est réfugiée à l'étranger, notamment dans les pays voisins. La Turquie est de loin le premier pays d'accueil : il comptait fin 2024 plus de trois millions de réfugiés syriens, représentant 3,5 % de sa population. En Europe, l'Allemagne arrive largement en tête avec 781 000 réfugiés ou demandeurs d'asile syriens (soit 0,92 % de la population allemande), selon le HCR. Ils étaient aussi 87 700 en Suède (0,87 % de la population) ou encore 79 000 aux Pays-Bas en 2024 (0,44 % de la population).

ALBI

À Albi, l'enquête sur un grand buffet aboutit au démantèlement d'une filière de traite d'êtres humains

En avril 2024, un des plus grands buffets d'Occitanie, "Saveurs Gourmandes" à Albi, était dans la tourmente. Un contrôle a mis au jour qu'il hébergeait des salariés à l'étage de l'établissement dans des conditions scandaleuses. Les responsables du restaurant ont été interpellés en début d'année et le restaurant a fermé il y a quelques jours. Une enquête préliminaire a été confiée par le parquet d'Albi à l'antenne OLTIM (Office de lutte contre le trafic illicite de migrants – Police aux frontières) de Toulouse et à la DDETS 81 (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités).

Et puis les investigations se sont poursuivies à compter d'octobre 2024 au plan national, avec une commission rogatoire, en co-saisine avec le GIR (groupe interministériel de recherches) de Toulouse et l'OCLTI. L'enquête a permis le démantèlement d'une filière de traite des êtres humains. Les salariés étaient hébergés et exploités dans des conditions contraires à la dignité humaine. Les

enquêteurs ont notamment pu démontrer que les durées d'emploi dépassaient largement les taux horaires légaux pour des salaires fortement minorés et non déclarés, avec un hébergement dans des locaux inadaptés.

Cinq personnes ont été interpellées le 13 janvier 2025 à Albi et en région parisienne. Il s'agit de trois hommes et deux femmes, âgées de 39 à 45 ans. Quatre personnes ont ensuite été présentées le 16 janvier 2025 au magistrat instructeur et mises en examen des chefs de traite des êtres humains en bande organisée. Elles sont aussi suspectées d'emploi d'étrangers non munis d'une autorisation de travail et d'exécution en bande organisée d'un travail dissimulé. Les quatre personnes vont aussi être poursuivies pour aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier d'un étranger en France et soumission de plusieurs personnes vulnérables ou dépendantes à des conditions de travail indignes. Le magistrat instructeur les poursuit enfin pour blanchiment en bande organisée. Trois des suspects (dont les propriétaires du restaurant d'Albi) ont été placés en détention provisoire, la quatrième étant placée sous contrôle judiciaire. À ce jour, 18 victimes ont été identifiées. Cette opération judiciaire a permis la saisie de plus de 530.000 euros d'avoirs criminels, composés de numéraires, comptes bancaires, véhicules, bijoux et montres de luxe.

Jugés en octobre 2024, 6 salariés de ce buffet d'Albi ont déjà été reconnus coupables par le tribunal d'Albi le jeudi 12 décembre 2024, et condamnés pour avoir fait usage de faux-papiers alors qu'ils travaillaient pour un restaurateur albigeois qui les hébergeait dans des conditions indignes. Ils ont écopé d'une peine de trois mois de prison avec sursis pour cinq d'entre eux et de deux mois de prison avec sursis pour le sixième. La CGT parlait alors d'une décision "*indigne*" du tribunal d'Albi. "*Ce sont des victimes qui ont été déclarées coupables !*" Le syndicat qui suit ces six jeunes depuis des mois se félicite de la très bonne nouvelle du démantèlement de la filière.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/a-albi-l-enquete-sur-un-grand-buffet-aboutit-sur-le-demantelement-d-une-filiere-de-traite-d-etres-humains-9317458>

ANGERS

Les migrants apprennent le français avec des étudiants

De novembre 2024 à juin 2025, une quarantaine de migrants, âgés de 18 à 25 ans et inscrits à la Mission locale angevine, suivent des cours de français grâce à l'implication bénévole d'étudiants en Master 1 FLE (français langue étrangère) de l'université de Belle-Beille. Nous remercions ces étudiants qui interviennent auprès de jeunes, qui, parfois ne sont pas allés à l'école dans leur pays d'origine. Arrivés en France sans connaître un mot de français, ils doivent acquérir le niveau A2 de langue française pour trouver une formation. L'association AGIR abcd a passé une convention avec l'université pour proposer à huit étudiants un stage de quatre heures par semaine à la Maison pour tous.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/des-jeunes-de-niveaux-tres-heterogenes-ces-migrants-apprennent-le-francais-avec-des-etudiants-906d7b22-d9a8-11ef-96b3-1ea1e8a4d954>

BAYONNE

A la frontière franco-espagnole : un passeur condamné à 30 mois de prison ferme.

Un ressortissant indien de 28 ans, muni d'un titre de séjour portugais, a été condamné à 30 mois de prison ferme, lundi 20 janvier 2025 pour avoir transporté seize migrants dans un véhicule neuf places. Le passeur a été arrêté au poste de Biriadou, non loin d'Hendaye, à la frontière franco-espagnole. Il roulait sur l'autoroute dans le sens France-Espagne. La peine prononcée par le tribunal de Bayonne, au Pays basque, est lourde car le motif de "*risque imminent de mort*" a été retenu en plus

de "l'aide au séjour irrégulier". Sur les 16 exilés, tous indiens et pakistanais, "cinq étaient assis sur les bagages dans le coffre, et trois sur les genoux des autres passagers. Personne ne pouvait attacher les ceintures de sécurité". Au tribunal, le prévenu a essayé de justifier son acte par le "besoin d'argent pour aider sa mère malade et son père handicapé". Il recevait ses ordres d'un commanditaire au Portugal, qui recevait lui-même des directives depuis Paris.

Les routes traversant la frontière France-Espagne sont souvent empruntées par les filières de trafiquants d'êtres humains. Et les arrestations sont nombreuses. "La filière des passeurs indiens ou pakistanais qui habitent au Portugal, et qui font transiter des clandestins vers la France, est un phénomène qui se répète depuis plusieurs mois au Pays Basque. Les policiers de l'office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM), multiplient les arrestations"

Depuis un peu plus d'un an, les autorités françaises ont assoupli leur surveillance à certains endroits de la frontière. Quatre points de passages (le pont de Marchandises et les Aldudes à Hendaye, le col d'Ispéguy et le pont de Larrau à Saint-Etienne de Baïgorry) ont été rouverts après une fermeture de trois ans pour "lutter contre l'immigration clandestine et la menace terroriste".

CALAIS

"Mamie Charge" recharge les téléphones des migrants

"Elle est tout pour nous": du lundi au vendredi, cette femme, surnommée "Mamie Charge", 68 ans, ouvre les portes de son garage calaisien aux migrants. Pour elle c'est comme un travail. Elle ouvre les portes le matin dès 8 heures. Ses voisins ont construit des grilles ou des murs tout autour de leur maison pour n'avoir aucun contact avec les migrants. Mais pour les migrants elle représente la véritable humanité. C'est un refuge où, depuis une décennie, ils peuvent recharger leur téléphone et trouver un peu de répit. Leur téléphone, c'est le lien avec leur famille, leur boussole, leur moyen d'échange.

https://www.youtube.com/watch?v=_sFibJXBNoA

84 migrants secourus dans la Manche

Une embarcation de 84 migrants s'est échouée sur un banc de sable, au large de Calais, lundi 20 janvier 2025 alors qu'elle tentait de rejoindre les côtes anglaises. C'est un témoin à terre qui a d'abord prévenu le CROSS Gris-Nez, en voyant le bateau prendre le large. L'opération de secours s'est déroulée en deux temps. Une première intervention des secours permet d'aider 22 personnes - qui étaient descendues du canot bloqué sur le banc de sable à cause de la marée basse - et de les ramener à terre. "Elles sont transférées à bord d'un patrouilleur des douanes et débarquées au port de Calais". Mais le reste des passagers refusent l'aide française et parviennent à dégager le canot bloqué et à reprendre la route vers l'Angleterre. "Suite à un nouvel appel de détresse", les 62 migrants restants sont récupérés par les autorités et déposés à Boulogne-sur-Mer.

Malgré la multiplication des mesures prises par Londres et Paris pour essayer de dissuader les migrants de rejoindre les côtes britanniques, les arrivées au Royaume-Uni ne diminuent pas.

Malgré la courte distance qui sépare le Royaume-Uni de la France, les traversées en mer sont très dangereuses. Les causes des naufrages sont nombreuses : canots surchargés, bousculades au moment des montées dans les embarcations, violences de la part des forces de l'ordre françaises, mais aussi marée montante. "Il y a une évolution claire des prises de risques dans la Manche", expliquait aussi la Premar. "Les passagers sont de moins en moins équipés en moyens de survie, type gilets ou brassières de sauvetage [...] Or, les dangers sont immenses sur la bande littorale".

CHERBOURG

16 migrants dont une femme enceinte retrouvés dans un camion

Les forces de l'ordre de Cherbourg ont retrouvé samedi 18 janvier 2025, vers 23h, seize migrants, enfermés dans une remorque frigorifique, stationnée dans le port de Cherbourg. Parmi eux se trouvaient une femme enceinte et plusieurs mineurs. La justice a ouvert une enquête pour comprendre les causes de cette arrivée dans le port - avant une probable traversée par ferry vers l'Angleterre. Ce sont les migrants eux-mêmes qui ont appelé la police aux frontières (PAF). *"Ils étaient inquiets, ils ne savaient pas où ils se trouvaient"*, a expliqué l'adjoint au directeur interdépartemental de la PAF. Les migrants ont dit être originaires d'Éthiopie et d'Érythrée. *"Cela faisait quelques mois qu'autant de migrants n'avaient pas été trouvés dans le port"*

Ce n'est pas la première fois que les réseaux de passeurs ciblent le port de Cherbourg pour tenter de faire passer des migrants au Royaume-Uni. Pour s'en prémunir, le préfet de la Manche avait donné l'autorisation en décembre 2023 au survol de drones au-dessus de la zone portuaire. Cette année-là, la préfecture avait recensé plus de 180 interpellations pour cause d'intrusion dans le port.

Les traversées par camion sont plus rares, notamment en raison de la militarisation des ports du littoral nord. Avec des dispositifs de haute technologie, les agents de sécurité des zones portuaires de Calais, Dunkerque, Cherbourg... détectent souvent des migrants entassés dans des camions - parfois frigorifiques - ou cachés sous les véhicules. Reste que ce mode de transport est tout aussi dangereux que les traversées de la Manche. Coincés dans les remorques frigorifiques, les exilés risquent l'hypothermie et l'asphyxie.

DIEPPE

46 migrants, dont une femme enceinte, interceptés à Dieppe avant de prendre la mer

Vers 5h30 du matin jeudi 16 janvier 2025, un groupe de 46 migrants, dont une femme enceinte, *"a été repéré (...) aux alentours de la plage du Puits, sur le territoire de la commune de Dieppe"*, indique la préfecture de Seine-Maritime. *"Un drame a été évité"*, a réagi l'adjointe au maire de Dieppe chargée des Solidarités. Les exilés s'approprièrent à monter sur un canot de fortune pour traverser la Manche. Après leur interception par les policiers au bord de l'eau, les migrants ont été *"transportés en bus et pris en charge dans [un] gymnase"*. *"Une évaluation sanitaire a été menée (...). L'état de santé de l'ensemble des personnes n'a pas nécessité de prise en charge médicale. De son côté, le CCAS [Centre communal d'action sociale] de la Ville de Dieppe et la Croix-Rouge ont assuré des distributions de collation"*.

Une enquête a été ouverte *"à l'encontre des passeurs et des filières d'immigration illégale"*. 4 personnes ont été placées en garde à vue, soupçonnées d'être des trafiquants. Deux d'entre eux, des Syriens, ont été repérés alors qu'ils étaient en train de décharger un bateau et des bidons d'essence sur la plage du Puits.

La ville de Dieppe se trouve à près de 200 km au sud de Calais, lieu historique des départs de migrants vers l'Angleterre. Mais depuis deux ans environ, on observe un changement de méthode des trafiquants.

La militarisation de la frontière sur le littoral nord – déploiement policiers, drones, caméras thermiques, avions Frontex – a poussé les passeurs à mettre à l'eau les embarcations, à des dizaines de kilomètres plus au sud, dans la Somme et en Normandie : la ville de Dieppe se trouve à près de 200 km au sud de Calais. S'il y a moins de militarisation, en revanche, *"le problème, c'est qu'une durée de traversée plus longue, c'est plus de chances d'avoir une panne moteur, de se retrouver à la dérive ou d'avoir l'embarcation qui se crève"*.

Mais malgré la multiplication des mesures prises par Londres et Paris pour essayer de dissuader les migrants de rejoindre les côtes britanniques, les arrivées au Royaume-Uni ne diminuent

pas. En 2024, 25% de plus de migrants qu'en 2023 sont arrivés au Royaume-Uni. Dans le même temps, les drames en mer n'ont jamais été aussi nombreux.

LAVAL

Hébergeurs solidaires à Laval

L'association des Hébergeurs solidaires organisait sa traditionnelle soirée festive samedi 11 janvier 2025, à Laval (Mayenne). Un moment où jeunes et bénévoles se sont retrouvés pour partager un instant de fraternité. Dès le début d'après-midi, les membres des Hébergeurs solidaires et les jeunes mineurs non accompagnés se retrouvent pour préparer le repas du soir. « Nous allons déguster un poulet mafé », annonce un membre de l'association. Pour ce moment de partage, les jeunes mineurs ou jeunes adultes qui ont été accompagnés par les hébergeurs échangent avec la trentaine de bénévoles de l'association lavalloise. : « Être dans une famille, c'est tellement mieux que d'être à la rue »

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/laval-53000/hebergeurs-solidaires-a-laval-etre-dans-une-famille-cest-tellement-mieux-que-detre-a-la-rue-962c236c-d0f5-11ef-8812-d932c7d325aa>

LYON

« Pour le respect des droits fondamentaux des mineurs isolés »

À Lyon, des mineurs isolés sont continuellement mis à la rue et survivent sous une tente ou dans des squats en attendant de voir un juge des enfants pour faire reconnaître leur minorité. 80 % d'entre elles et eux seront reconnus mineurs après de longs mois de procédure. Les cinq jours de mise à l'abri aujourd'hui prévus par la loi pour la mise en œuvre de l'évaluation de la minorité et de l'isolement par les Départements sont largement insuffisants pour diverses raisons, à commencer par le fait qu'ils ne permettent pas la reconstitution de l'état civil du jeune, procédure qui requiert plusieurs mois et élément fondamental pour la prise de décision du juge.

« *La Défenseure des Droits préconise que les mineurs isolés en recours soient pris en charge* ». En France, d'après un recensement réalisé en mars 2024, environ 3 500 jeunes sont dans cette situation, abandonnés par les pouvoirs publics qui devraient les prendre en charge. C'est à la fois très peu, mais beaucoup trop pour les jeunes concernés. Pourtant, depuis des années, la Défenseure des Droits préconise que ces jeunes, les mineurs isolés en recours, soient pris en charge jusqu'à la décision finale de la justice, comme le stipule la Convention internationale des Droits de l'Enfant (Cide).

En février 2023, le Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU constatait la violation de la Convention par la France sur ce point, donnant 180 jours au pays pour prendre des mesures pour que ce scandale cesse. Rien n'a été fait. En mai 2024, 27 organisations ont saisi le Conseil d'État pour contraindre l'État français à respecter enfin la Cide, notamment sur le principe de présomption de minorité. Si le droit international est clair, sa transposition dans la loi française ne l'est pas. Ce flou juridique entraîne un renvoi de responsabilité entre l'État et les collectivités territoriales pour la prise en charge des mineurs en recours. Victimes de cette faille législative, les mineurs en recours, après un parcours souvent traumatisant, sont exposés à l'errance et à des conditions de vie précaires qui mettent en péril leur santé, leur éducation et leur sécurité.

« *Nous demandons aux collectivités locales abandonnées par l'État d'en appeler à l'aide internationale* ». Les organisations politiques Ensemble!69, Générations Rhône et Métropole de Lyon, La France Insoumise 69, Les Écologistes Rhône et Lyon, Parti Socialiste du Rhône et Parti Communiste Français Fédération du Rhône, fidèles à leur engagement humaniste et social et alertés localement par le Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse demandent :

- L'instauration dans la loi de la présomption de minorité jusqu'à la décision définitive du

juge des enfants conformément aux préconisations de la Défenseure des Droits et aux demandes du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU, avec un dispositif de protection dûment financé par l'État pour que la loi puisse être applicable partout en permettant aux collectivités d'assurer leurs compétences.

- En attendant cette clarification légale, que soient mobilisés les moyens nécessaires à la protection des jeunes pendant toute la durée de leur recours devant la justice par l'extension, calibrée aux besoins sur tout le territoire français, de dispositifs partenariaux co-financés par les préfetures tels que celui de la « Station », expérimenté à Lyon.

- Dans l'immédiat, la mise à l'abri urgente, par les pouvoirs publics, à commencer par l'État, des mineurs en recours qui dorment à la rue, à l'instar de l'initiative récente de la mairie de Lyon. Si, comme il le fait depuis des années, l'État reste sourd aux alertes et dans le déni des violations de la CIDE, ne prenant aucune mesure pour assister les départements (à Lyon, la Métropole) dans la protection des mineurs en recours, alors nous demandons aux collectivités locales abandonnées par l'État d'en appeler à l'aide internationale pour faire face à l'urgence humanitaire à laquelle ces jeunes sont confrontés sur notre territoire. »

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20250118-rue89-lyon-tribune-pour-le-respect-des-droits-fondamentaux-des-mineurs-isole-s.pdf>

MARSEILLE

Environ 200 Mineurs Non Accompagnés non reconnus vivent à la rue ou en habitat précaire. Dans l'attente d'un recours auprès du juge des enfants, ils ne sont suivis ni par les services du département, ni par les dispositifs d'hébergement pour adultes. Plusieurs structures sociales se sont unies pour créer le GR1, un lieu ressource où ils peuvent se rendre quatre jours par semaine.

<https://www.ash.tn.fr/protection-enfance/mna-un-lieu-de-repit-pour-les-jeunes-exiles-en-attente-34-962775.php>

MAYOTTE

Les exilés du lycée Bamana à Mayotte réclament l'aide des autorités

Une Burundaise de 33 ans, qui a obtenu le statut de réfugiée en 2022, a perdu sa maison en tôle dans la tempête. « *Avant le passage du cyclone Chido, je vivais dans un 'banga' que je louais 150 euros par mois à un Mahorais. Avant que la tempête ne balaye Mayotte, je suis allée me réfugier dans le lycée Bamana [à Mamoudzou, chef-lieu de l'île, ndlr], transformé en centre d'hébergement, avec mon mari et mes trois enfants âgés de un, cinq et huit ans. Comme mon 'banga' a été totalement détruit, je ne peux plus retourner vivre là-bas. Le propriétaire refuse de reconstruire mon habitation.* »

À Mayotte, le secteur de l'immobilier est totalement saturé. L'État et les associations peinent à prendre en charge les réfugiés. Dans ce contexte, des marchands de sommeil construisent des cases en tôle sur leur terrain qu'ils louent ensuite à des exilés, en dehors de tout cadre légal. Une pratique largement répandue sur l'île.

Ma famille et moi avons nulle part où aller. Donc nous sommes restés dans le lycée. Au début, il y avait des Mahorais, des Comoriens et des ressortissants d'Afrique de l'Est dans ce lycée. Trois fois par jour, nous pouvions bénéficier de distributions de nourriture et nous avions accès à l'ensemble de la structure. Le 30 décembre, les Mahorais et les Comoriens sont partis et depuis nous n'avons plus aucune aide.

Le 23 décembre, le maire de Mamoudzou a annoncé la fermeture des centres d'hébergement à partir du 31 décembre. "Les Mahorais ont rejoint leurs maisons ou sont allés chez des proches. Les Comoriens, qui ont développé un réseau, sont aussi allés chez des amis". La plupart étant sans-papiers, ils craignaient en outre une expulsion. Les Africains des Grands Lacs, dont

beaucoup sont demandeurs d'asile voire réfugiés statutaires pour certains, réclament une prise en charge de l'État et refusent de quitter le lycée. Ces ressortissants, dont la présence sur l'île est plus récente, n'ont que très peu de relations à Mayotte et se retrouvent désormais à la rue.

Depuis le début de l'année 2025, ils [les autorités] ont coupé l'eau dans les sanitaires. Parfois, un gardien du lycée vient rouvrir l'eau. Mais cela nous est déjà arrivé de passer deux jours sans eau. Nous avons accès qu'à une seule toilette pour tout le monde [au moins 300 personnes vivent dans le lycée Bamana]. C'est tellement sale que certaines personnes ont des infections ou des maladies. En ce qui concerne l'alimentation, une association est passée fin décembre pour distribuer des sacs de riz, de l'huile, du charbon. On rationne la nourriture comme on peut : on mange un petit peu de riz blanc chaque jour, mais on a peur de manquer. Il n'y a rien pour les bébés, pas de couches, pas de lait. Pour nourrir mon enfant d'à peine un an, je fais bouillir de la farine de maïs. C'est tout ce qu'il mange depuis des semaines. Hier, nous sommes allés à l'hôpital car il a beaucoup maigri. Le médecin m'a dit qu'il fallait que mon bébé se nourrisse plus mais comment faire ? Je n'ai rien !

Les conditions de vie dans le lycée créent des tensions entre les différentes communautés. La semaine dernière, des Congolais et des Burundais se sont battus dans la structure en pleine nuit. Alors que nous dormions, on a lancé une chaise juste à côté de nous. Ma fille de huit ans a fait une crise de panique et depuis, elle est très angoissée. Les violences viennent aussi de l'extérieur. Ce week-end, une Congolaise a été agressée par des enfants délinquants. Ils lui ont volé son sac en la menaçant avec un couteau devant le lycée. Elle a été blessée au niveau de la gorge et a été transférée à l'hôpital. Nous sommes très inquiets pour notre sécurité. Il y a beaucoup de femmes et d'enfants ici. Je ne sais pas ce qu'on va devenir."

Début janvier, des parents d'élèves du lycée Bamara, soutenus par le collectif citoyen Mayotte 2018, ont manifesté devant l'établissement scolaire pour demander aux sinistrés de quitter les lieux. "Il faut que ces gens soient rapatriés de là d'où ils viennent", avait alors déclaré la présidente du collectif, qui ces dernières années multiplie les actions contre la présence des personnes étrangères sur l'île.

Depuis le passage du cyclone, les élèves de Mayotte n'ont pas rejoint les bancs de l'école. La rentrée scolaire n'aura pas lieu avant au moins le 27 janvier, a affirmé lundi 13 janvier 2025 le ministre des Outre-mer. Contactée, la préfecture de Mayotte n'a pas répondu aux questions, notamment sur le relogement des personnes vivant dans le lycée Bamana, à quelques semaines de l'accueil des élèves. Une note du préfet de Mayotte datée du 2 janvier 2025, intitulée "Stratégie rentrée scolaire", permet peut-être d'y voir un peu plus clair. Les "scénarios" évoqués par la préfecture pour le "relogement des publics africains" présents dans les établissements scolaires (lycée Bamana et collège Kwalé de Mamoudzou) sont : "l'éloignement" des personnes et l'installation d'un "camp de tentes" dans les environs de Mamoudzou.

L'arrêté interdisant la vente de tôle n'empêche pas les bidonvilles de se reformer

Le 14 décembre, le cyclone Chido a ravagé Mayotte et détruit la quasi-totalité des bidonvilles de l'île. Entre 100 000 et 200 000 personnes vivaient dans des "bangas", des habitats précaires, dans ce département de l'Océan indien. Les personnes en situation irrégulière ne peuvent plus se procurer de tôles, pourtant indispensables à la construction de leurs habitations informelles. Un arrêté pris par la préfecture du 101^e département français et entré en vigueur samedi 4 janvier 2025 restreint "la vente de tôles bac acier aux particuliers réparant leur domicile sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile". Des documents que les sans-papiers ne possèdent pas. Pour la préfecture, "cette mesure vise à protéger les Mahorais, alors que lors du passage du cyclone Chido, les constructions en tôle ont été détruites et les tôles ont constitué des projectiles, occasionnant un risque pour la vie humaine et la sécurité des biens et des personnes".

Pour les militants associatifs, cet arrêté ressemble davantage à une mesure anti-migrants. "[II] s'inscrit dans une politique générale qui consiste à mener une lutte aveugle contre des populations étrangères, dont on veut pourrir l'existence", dénonce le référent de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) à Mayotte. "Le préfet dit avoir pris cette décision pour protéger la population. Donc, si je comprends bien sa logique : les Mahorais achètent de la tôle inoffensive et les autres, les Comoriens, de la tôle dangereuse ? Cela n'a aucun sens". Cette mesure risque-t-elle d'avoir un impact sur la reformation des bidonvilles, dont le premier ministre avait promis lors d'un déplacement à Mayotte fin décembre d'"empêcher [la] reconstruction" ? Il va y avoir des conséquences, notamment sur la qualité des habitations. Les migrants utiliseront des morceaux de tôle abimés, trouvés dans des décharges ou autour de chez eux. On peut aussi craindre le développement d'un réseau parallèle : des locaux qui revendent de la tôle à prix fort aux personnes en situation irrégulière, déjà très précaires.

Mais plus de trois semaines après le passage du cyclone Chido, les migrants vivant dans des bangas n'ont pas attendu les annonces gouvernementales. La grande majorité des bidonvilles ont déjà été reconstruits, le plus souvent avec des morceaux d'acier récupérés à proximité de leurs anciennes habitations. "Quelques heures après le passage du cyclone, les exilés s'affairaient déjà à remonter leur logement". "Que pouvaient-ils faire d'autre ? C'est tout ce qu'ils ont". Pour pouvoir édifier leurs habitats dans l'urgence, le système D est poussé à son paroxysme. À la décharge informelle du terre-plein de M'tsapéré, village au sud du chef-lieu de Mamoudzou, les habitants fouillent dans les monceaux géants d'ordures et repartent avec du matériel de construction en mauvais état sur la tête. La maison que rebâtit un homme de 41 ans, avec son frère est ainsi "moins résistante que celle qui était là avant", affirme-t-il. Selon un architecte et sociologue, les grands bidonvilles près de Mamoudzou ont "tous [été] reconstruits jusqu'à 80% au bout d'une semaine" après le cyclone.

Dix jours après le passage du cyclone, l'aide humanitaire peine à atteindre les bidonvilles

Dans le bidonville de Doujani, où elle habite avec sa fille, cette mère de famille d'origine comorienne mais née en France semble résignée. Dix jours après le passage du cyclone Chido qui a ravagé en grande partie l'archipel de Mayotte, elle n'a toujours pas pu obtenir d'aide. "On a été abandonnés", tance-t-elle au milieu des tôles et des débris qui jonchent le bidonville. Cependant, lundi 23 décembre 2024, une distribution humanitaire a eu lieu près de son quartier informel mais les habitants du bidonville "n'ont pas été informés". "On s'est rendu compte qu'il se passait quelque chose quand on a vu des gens remonter la route avec de l'eau". Lorsqu'elle est arrivée sur place, près de l'école Doujani 2, c'était trop tard. "Une foule" espérait récupérer un lot de farine, une bouteille d'eau, des vermicelles et de la soupe mais "il n'y en avait pas assez pour tout le monde". "Nous sommes des dizaines à n'avoir rien eu", ajoute-t-elle après être rentrée chez elle les mains vides. "Ils nous ont dit qu'ils allaient revenir mais on ne sait pas quand".

De tels témoignages se multiplient à Mayotte alors que l'État a mis en place un pont humanitaire aérien et maritime au lendemain du passage du cyclone. Mais l'acheminement de l'aide humanitaire peine à se concrétiser, surtout dans les bidonvilles.

Plus au nord, à Kawéni, un quartier de Mamoudzou réputé pour être "le plus grand bidonville de France", les habitants vivent encore livrés à eux-mêmes. Des distributions ont eu lieu, là aussi, mais pas en quantité suffisante. "Elles restent marginales et n'ont jamais lieu à proximité des bidonvilles", explique le coordinateur de Médecins du Monde à Mayotte. "Les gens qui sont autour de moi et qui vivent dans les bidonvilles n'ont toujours rien". Même son de cloche du côté de Passamainty, au sud de Mamoudzou. "Dans les bidonvilles, il n'y a rien", assure un humanitaire. "Au niveau gouvernemental, il n'y a pas de distribution de masse", comme dans les autres quartiers, de l'eau est distribuée, mais en quantité insuffisante. "Pourtant les routes sont désenclavées, les gens peuvent se déplacer, l'électricité revient... Mais l'aide n'atteint pas les bidonvilles".

Dans ces quartiers, sous une chaleur de plomb (environ 30 degrés) exacerbée par la disparition de la végétation arrachée par le cyclone, les habitants reconstruisent comme ils peuvent leurs habitats précaires sur les ruines laissées par Chido. *"Il n'y a pas de réponse efficace pour remédier aux problématiques actuelles. Il y a beaucoup d'attente de la population qui veut de l'eau, de la nourriture"*, commente l'humanitaire qui alerte : *"la colère monte"*.

Le ton monte aussi chez les élus locaux. Plus de dix jours après le cyclone, des élus mahorais ont poussé un cri d'alarme ce mardi face à *"l'écart"* entre les annonces de l'État et le manque criant d'aide sur le terrain. *"On voit que la mobilisation est là, mais ce n'est pas concret sur le terrain"*, a déploré la vice-présidente de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (CCAS) de la commune de Dembeni. Eau, denrées alimentaires, secours... Sa commune *"n'en a pas vu la couleur"*, constate-t-elle. Alors *"on se débrouille comme on peut"*. Faute de quantités suffisantes, la commune choisit *"à qui on donne, à qui on donne pas"*, et a fermé ses centres d'hébergement d'urgence *"car on n'a pas de quoi donner à manger aux familles"*, se désole-t-elle. *"Je ne comprends pas comment, près de dix jours après le cyclone, l'aide ne soit toujours pas là"*, lâche l'élue, pour qui c'est *"une question de vie ou de mort"*. Elle dénonce un *"effet de communication"* de l'État. Selon le ministère de l'Intérieur, les secours ont fait face à un terrain difficile du fait de l'isolement de Mayotte dans l'océan et du niveau de dévastation de l'île. Mais en dix jours, 390 000 litres d'eau et 65 tonnes de nourritures ont été distribués à la population, plaide l'État. Et toutes les communes ont été livrées au moins une fois en eau et en denrées alimentaires, assurent les autorités.

En plus du pont aérien mis en place depuis La Réunion, un premier navire transportant plus de 200 conteneurs, dont 35 remplis de bouteilles d'eau, 10 de vivres, sans compter du matériel et des engins, est arrivé ce lundi à Mayotte. Un effort qu'il *"ne faut pas relâcher"*, estime le député de La Réunion, qui, dans une lettre adressée au Premier ministre, appelle à *"renforcer significativement les moyens déployés pour répondre à cette crise"*.

"Jamais une telle logistique, aussi massive, aussi immédiate, n'a été déployée" en France, a déclaré de son côté le ministre de l'Intérieur. Le nouveau ministre des Outre-Mer a, lui aussi, réagi ce mardi, lors de sa passation de pouvoir. Il a dit ne pas *"ignorer la colère, la peur, le sentiment d'abandon et l'angoisse [des] compatriotes mahorais"*, assurant que *"l'État est en train d'y répondre"* tout en admettant que le travail sur le terrain est *"long, difficile et complexe"*.

MONTPELLIER

Toujours plus de personnes à la rue et des immeubles vides.

Les associations Adages, AREA, Avec Toits, La Croix Rouge Française, La Cimade, La Fondation Abbé Pierre, Le Secours Catholique Français, Quatorze, Luttopia, MAJIE et Médecins du Monde sont mobilisées au quotidien auprès de nos concitoyens les plus précaires. La dizaine d'associations réunies en collectif « habitat intercalaire » à Montpellier œuvrent depuis plusieurs années pour pallier les manques d'hébergement.

Sur la métropole de Montpellier en 2023, il y avait 33 547 demandes de logement social pour 3 308 attributions. Le délai moyen d'attente était de 20 mois mais certains ménages doivent patienter jusqu'à 5 ou 7 ans selon les compositions familiales. D'après la nuit de la solidarité 2023, 2 794 personnes sur la ville sont sans domicile fixe : à la rue, vivant en squats ou en bidonville... Par ailleurs, 70% des ménages qui ont fait appel au 115 en 2023 n'ont reçu aucune proposition d'hébergement. Et quand il y a une réponse, elle consiste le plus souvent à une chambre d'hôtel inadaptée aux familles : exiguë, parfois insalubre, sans possibilité de cuisiner, de vivre en famille, d'avoir une intimité....

A Montpellier, associations, services de l'État et mairie ont pu se saisir de certains de ces

locaux pour proposer de l'habitat dit intercalaire. Après les premières années d'expérimentation, nos associations se sont réunies pour préciser leur vision afin de défendre les droits des personnes hébergées. Une charte a été élaborée collectivement pour poser les prérequis à un hébergement digne dans ces nouveaux espaces.

Nous souhaitons porter aujourd'hui à la connaissance de tous ce travail afin de sensibiliser les citoyens. Il s'agit également :

- D'inciter les pouvoirs publics à poursuivre cette pratique de l'habitat intercalaire en continuant dans le respect des principes posés par la Charte
- De les alerter face à la situation des résidents des habitats intercalaires en cours, qui arrivent à échéance en 2025.

NANTES

Régularisation des migrants : les associations dénoncent des délais trop longs

Jeudi 23 janvier 2025, plusieurs associations nantaises (Le Gasprom, la Cimade, la Ligue des droits de l'Homme et le Mrap) dénoncent « un recul des droits des étrangers qui demandent une régularisation de leur situation administrative, ajoutant de la précarité à la précarité ». Elles mettent en cause les délais d'instruction des demandes d'admissions exceptionnelles au séjour (AES), soit « dix-huit mois d'attente avant que le dossier ne soit ouvert, suivi du délai d'examen de trois à six mois, soit deux ans au total ». Alors même que le dépôt d'une demande de régularisation ne peut se faire « qu'à l'issue d'une période de cinq ans en France, c'est-à-dire cinq ans de précarité ». Pour ces associations, cela « n'a aucun sens. Lorsque le dossier est finalement étudié par les services préfectoraux, de nombreuses informations sont devenues obsolètes. Et quelle entreprise accepterait d'attendre deux ans et plus pour savoir s'il peut embaucher la personne étrangère dont elle a besoin ? » Selon ces associations, la préfecture ne remplirait pas ses obligations légales. « Elle a quatre mois pour prendre une décision ». Elles étudient les recours à porter devant le tribunal administratif et interpellent la Défenseure des droits et les avocats sur cette question.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/regularisation-des-migrants-les-associations-denoncent-des-delais-trop-longs-031dba1e-d9af-11ef-84d8-cc906b107ef4>

PARIS

Plus de 250 jeunes exilés occupent toujours la Gaîté lyrique

Depuis le 10 décembre, la Gaîté lyrique n'accueille plus de concerts, mais des exilés qui se déclarent mineurs non accompagnés, en grande majorité de jeunes hommes. mardi 17 décembre 2024, l'annonce est tombée par communiqué : « La Gaîté lyrique est dans l'incapacité de maintenir les conditions pour permettre l'accueil du public dans les espaces. » Les revendications des occupants temporaires et des associations qui les accompagnent tiennent en quelques mots : un toit pour tous, un centre d'accueil pérenne et la réquisition des bâtiments vides.

La préfecture de Paris avait informé les chefs d'établissement des lycées parisiens de non-reconduction d'un dispositif d'hébergement d'urgence logeant une centaine de lycéens. L'horizon semble donc, pour 2025, tout aussi bouché que l'an passé.

L'adjointe chargée des solidarités, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés à la mairie de Paris, considère que l'ensemble des lieux d'hébergement prévus sont déjà tous saturés. « Je n'ai plus de gymnases. Je n'ai plus de solutions. J'ai déjà 500 jeunes pris en charge ». Elle se sent bien seule face à cette situation qu'elle qualifie « d'intenable » et n'estime plus avoir les moyens de répondre. « Des endroits vides à Paris, il y en a plein, mais c'est l'État qui a le pouvoir de les ouvrir à ces personnes dans le besoin. Mais il ne veut pas les accueillir, il préfère les laisser à

la rue que de s'approprier ces lieux », dénonce l'adjointe

Affaire du camion charnier : cinq Vietnamiens condamnés de cinq à dix ans de prison en appel

La cour d'appel de Paris a confirmé jeudi 23 janvier 2025 les peines de dix ans d'emprisonnement prononcées par le tribunal en 2023 pour deux accusés vietnamiens dans l'affaire du camion charnier, qui avait fait 39 morts en 2019. Des peines assorties d'une période de sûreté des deux tiers et d'une interdiction définitive du territoire français. Deux autres hommes sont condamnés en appel à six ans de prison, et un dernier à cinq ans d'emprisonnement, des peines assorties d'interdiction du territoire français, définitive ou pour une durée de dix ans.

Les cinq hommes ont écouté, à l'aide d'une interprète, le délibéré, apparaissant chacun leur tour en visio depuis leur lieu de détention. Le ministère public avait requis en novembre entre huit et dix ans de prison, les mêmes peines qu'en première instance, l'avocat général estimant ne pas disposer d'éléments pour les atténuer.

Agés de 22 à 59 ans lors du procès en Novembre ces cinq hommes avaient fait appel, estimant ces peines excessives. Ils assuraient n'avoir eu qu'un rôle passif dans ce réseau d'immigration. Le dossier avait été présenté par le ministère public comme *"une affaire d'esclavage des temps modernes"*, dans laquelle les victimes avaient été *"entassées comme du bétail et traitées comme des choses et non des êtres humains"*. Cette tragédie a mis en lumière le drame de l'exil et ses risques.

Le matin du 22 octobre 2019, 31 hommes et huit femmes, âgés de 15 à 44 ans, tous originaires du Vietnam, étaient montés dans la remorque d'un camion frigorifique à Bierne (Nord). Le conteneur était ensuite parti du port belge de Zeebrugge en direction de l'Angleterre. C'est le lendemain, le 23 octobre, sur le sol britannique qu'avaient été découverts à l'arrière du camion les 39 migrants morts d'asphyxie et d'hyperthermie, en raison de la chaleur et du manque d'oxygène dans l'espace confiné du conteneur. Parmi eux, Pham Thi Tra My, 26 ans, avait envoyé un SMS : *"Maman, papa, je vous aime très fort. Je meurs, je ne peux plus respirer"*.

En première instance, 18 des 19 personnes jugées avaient été condamnées à des peines allant du sursis à 10 ans d'emprisonnement ferme. Les ramifications dans cette affaire ont aussi donné lieu à des procédures judiciaires en Belgique, au Royaume-Uni et au Vietnam.

Apprendre le français

Du lundi au jeudi, une équipe d'une vingtaine de bénévoles du Secours Catholique anime des ateliers d'apprentissage du français langue étrangère (FLE) au premier étage du centre paroissial Saint-Pierre de Chaillot, situé dans le 16^e arrondissement de Paris. L'équipe organise aussi, une fois par semaine, un atelier de conversation convivial ouvert à tous durant lequel les participants discutent pendant une heure autour d'un thème choisi. Cette année, 125 personnes, d'âge et de nationalité différents, se sont inscrites aux ateliers. Réunis en petits groupes, les débutants découvrent le français tandis que les apprenants de niveau intermédiaire ou confirmé espèrent parfaire leur maîtrise de la langue à l'écrit et à l'oral.

Cet accompagnement linguistique est d'autant plus important pour ces expatriés que la loi dite « Immigration », qui entrera en vigueur d'ici fin 2025, impose des niveaux de langue plus élevés aux personnes souhaitant demander ou renouveler un titre de séjour ou acquérir la nationalité française. Avec l'aide des bénévoles du Secours Catholique, un commis de cuisine, de 35 ans, originaire du Bangladesh, prépare le test du diplôme d'étude B2 en langue française (DELF) devenu obligatoire pour les demandes de naturalisation. Jusqu'ici le diplôme de langue B1, que Sunny détient déjà, suffisait. Le jeune homme, installé en France depuis plus de 10 ans, s'y sent chez lui.

<https://www.secours-catholique.org/m-informer/en-action/apprendre-le-francais-et-se-sentir-chez-soi>

ROUILLE (VIENNE)

"Ni ici, ni ailleurs", la contestation monte à Rouillé autour du futur local de rétention administrative

"Ni ici ni ailleurs"... message passé samedi 18 à Rouillé par la Cimade lors de la réunion publique sur la création d'un local de rétention administrative (LRA) sur cette commune de la Vienne. La rencontre a eu lieu dans la salle du temple protestant de Rouillé. Les militants ont souhaité informer la population sur un sujet qu'ils estiment peu médiatisé. "Il faut bien avoir à l'esprit, c'est que la rétention est une mesure administrative qui touche les personnes étrangères, sans papiers, souvent elles n'ont pas commis de délit", "c'est important parce qu'il y n'a pas eu beaucoup de communication".

La préfecture de la Vienne précise que le projet de LRA est prévu le long de l'autoroute A10, dans d'anciens locaux de la gendarmerie, *"l'ancienne caserne du peloton motorisé de gendarmerie de Rouillé, propriété de l'État"*. Il doit accueillir uniquement des hommes en situation irrégulière. La limite est de 6 individus en rétention en même temps, pour des périodes de transition de 4 jours maximum avant d'éventuels déplacements vers des centres de rétention administrative ou des expulsions vers l'étranger : *"Un LRA permet de maintenir dans un lieu fermé un étranger en situation irrégulière qui fait l'objet d'une décision d'éloignement pendant une période allant jusqu'à 4 jours, en attendant qu'il soit conduit vers un aéroport pour son éloignement ou qu'il soit transféré vers un CRA (centre de rétention administrative)".*

"la décision de création de ce LRA a été prise dans le cadre d'un plan national visant à créer 66 places de LRA en France, portant ainsi à 174 places la capacité d'accueil en LRA en 2025". Par ailleurs, les services de l'état précisent que *"le LRA de Rouillé sera mobilisé pour les éloignements d'étrangers en situation irrégulière qui représentent une menace pour l'ordre public et dont l'éloignement est jugé prioritaire"*. L'argument ne passe pas auprès des militants et de l'association, qui y voient une manière de détourner l'attention du public.

Le soir de la réunion publique, sur la centaine de personnes présentes, peu d'habitants de la commune, mais essentiellement des Poitevins. *"La réunion m'a permis de bien préciser qu'en fait, la rétention, c'est une décision purement administrative"*, s'étonne une dame *"très engagée sur les questions des droits de l'homme"*. Une autre originaire de Niort est *"totalement contre ce projet parce que ça ne respecte pas les droits de l'homme, la dignité humaine"*.

D'où la question : que faire pour empêcher le projet ? *"En l'occurrence, on veut que quelque chose ne se passe pas. Il faut agir en fait. Quelque chose de constructif, de collectif"*, *"Un rassemblement à l'échelle de la commune, c'est déjà une première chose possible. Une manifestation devant la préfecture, en fait, ça aurait du sens"*.

Outre l'information, la réunion vise aussi à tâter le terrain, et voir si les habitants sont opposés au projet. *"La prochaine étape, c'est de réfléchir à comment en parler et éventuellement des manifestations, des mobilisations autour de ce local de rétention. Puisque le pire qui puisse arriver, c'est que plus personne n'en parle"*, explique le délégué national la Cimade. L'objectif est aussi d'alerter les élus, *"Un sénateur ou un député a la capacité d'aller visiter un lieu de rétention sans s'annoncer. Qu'ils s'en saisissent"*. Un objectif est clair : empêcher la création de ce type de structure, que ce soit à Rouillé ou n'importe où ailleurs. La préfecture de la Vienne nous a indiqué que les travaux d'aménagement du LRA devaient être terminés fin janvier 2025, mais qu'ils ont pris du retard.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/ni-ici-ni-ailleurs-la-contestation-monte-a-rouille-autour-du-futur-local-de-retention-administrative-3961756>

SANGATTE

Un corps retrouvé sur une plage de Sangatte, près de Calais

Le corps sans vie d'un migrant, de nationalité yéménite, âgé d'une vingtaine d'années a été découvert mercredi 22 janvier 2025 sur la plage de Sangatte, à moins de 10 km de Calais, a indiqué la préfecture du Pas-de-Calais. Le corps se trouvait sur le sable, non loin de l'eau, entouré d'une dizaine de policiers. *"Il s'agit vraisemblablement d'un migrant mort en marge d'un départ en 'small boat' quelques heures plus tôt"*. Sangatte, comme de nombreuses plages du Pas-de-Calais et du Nord, sert depuis des années aux départs de frêles embarcations vers l'Angleterre, à 40 km de distance environ. Mais ces traversées de la Manche dans des conditions extrêmement précaires peuvent être mortelles. Il y a un phénomène de *"montée sauvage"*. Certains exilés, qui n'ont pas les moyens de payer la traversée, tentent de *"pirater"* les embarcations et profitent de la cohue de l'embarquement pour monter à bord, sans avoir payé leur place. Une option très périlleuse : les migrants *"peuvent se faire écraser, mais aussi subir la violence des 'hommes de main' des passeurs, présents au moment des mises à l'eau"*, selon la coordinatrice de Médecins sans frontières (MSF) à Calais.

Malgré cela, les départs en mer ne cessent pas. Ces derniers mois, une dizaine de corps ont aussi été retrouvés échoués sur les plages du département après des naufrages ou des départs chaotiques en direction de la Grande-Bretagne. Des corps souvent en décomposition avancée après avoir passé plusieurs jours dans l'eau.

SOMME

59 migrants secourus en mer

Une 59 personnes, parties de la baie de Somme à bord d'un gros bateau pneumatique, ont été secourues dans le détroit du Pas-de-Calais, mardi 21 janvier 2025. Un départ d'embarcation de migrants *"au large des côtes de la Somme"* est signalé au centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez. Après une surveillance effectuée pendant plusieurs heures, les secours décident d'intervenir dans l'après-midi. La Garonne, un bâtiment de la Marine nationale, récupère les passagers à bord de l'embarcation, qui fait face à *"une série de pannes"* et demande de l'aide. Les 59 personnes à bord ont été *"déposées en fin de soirée à Boulogne-sur-Mer"* et *"prises en charge par les services à terre"*, relate la préfecture.

12 personnes arrêtées à Saint-Valery sur Somme

Les conditions météorologiques de ces jours-ci sont plutôt propices à des tentatives de traversée de la Manche, qui se multiplient depuis la côte picarde. Samedi 18 janvier 2025, 12 personnes ont été arrêtées près de la digue de Saint-Valery sur Somme, dans la Baie de Somme. Un premier groupe de 9 a été appréhendé par les gendarmes puis 3 autres personnes un peu plus tard. Toutes ont été prises en charge pour une procédure de vérification administrative. Sur place, sur la plage du Cap Hornu, les gendarmes ont également découvert tout le matériel nécessaire à une tentative de traversée : un zodiac, un moteur de bateau ou encore des gilets de sauvetage. Les 48 réservistes de l'opération Poséidon et des renforts de la compagnie d'Abbeville sont particulièrement vigilants dans tout le secteur.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/une-soixantaine-de-migrants-partis-de-la-baie-de-somme-secourus-en-mer-7698351>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/12-exiles-arretes-a-saint-valery-sur-somme-la-surveillance-renforcee-sur-la-cote-picarde-5901412>

MANCHE

215 migrants sont parvenus à atteindre le Royaume-Uni ; 99 autres ont été secourus²

En dépit de la météo hivernale, "*de nombreux départs d'embarcations de migrants*" ont été signalés dans la nuit de mardi 14 à mercredi 15 janvier 2025, a indiqué la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord (Premar). Au total, 99 personnes ont été secourues par les forces françaises lors de deux opérations distinctes. Lors de la première, un remorqueur d'intervention et d'assistance a récupéré la totalité des passagers d'un canot, soit 58 exilés. L'association d'aide aux migrants Utopia 56 avait signalé quelques heures plus tôt au centre régional de sauvetage (Cross) que plusieurs personnes de cette embarcation seraient tombées à l'eau mais le remorqueur n'a vu personne à la mer dans cette zone. Le remorqueur a alors surveillé l'embarcation jusqu'à ce que ses passagers demandent assistance, puis les a ramenés à terre à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Parallèlement, un navire de sauvetage affrété par l'État a surveillé une autre embarcation précaire partie de Malo-les-Bains, près de Dunkerque (Nord). Au bout de plusieurs heures, une partie des personnes à bord du canot ont demandé assistance et le navire a récupéré à son bord 41 passagers tandis que les autres poursuivaient leur route vers l'Angleterre.

Les tentatives de traversée se sont poursuivies en plein jour, à la faveur d'une mer très calme. Vers 15h mercredi 15 janvier 2025, une cinquantaine d'exilés ont tenté, sous les yeux des promeneurs, de prendre la mer depuis la plage de Sangatte. Le pilote n'a pas réussi à démarrer le moteur de l'embarcation surchargée, qui a dérivé de longues minutes jusqu'à un brise-lames. Le canot et ses occupants, parmi lesquels un enfant d'une dizaine d'années, sont finalement venus s'échouer sur la plage où ils ont été aidés par des policiers, qui les ont ensuite laissés repartir dans les dunes. Dans le même temps, **215 exilés sont parvenus à atteindre le Royaume-Uni** mercredi, selon les chiffres du Home office (équivalent du ministère de l'Intérieur).

A Calais, une marche d'environ 500 personnes dénonce la politique du refus de l'accueil

Dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 janvier 2025, **un jeune homme est mort** en tentant d'atteindre le Royaume-Uni à bord d'un canot de fortune. "*Ce matin [samedi 11 janvier 2025] vers 4h10 à Sangatte (...), des effectifs de CRS constataient le départ d'une embarcation de type 'small boat' avec une soixantaine de migrants à bord*", a relaté le procureur de Boulogne-sur-Mer. "*Quelques minutes plus tard, le groupe débarque du bateau trempé (...). Sur le sol de l'embarcation, un homme d'une vingtaine d'années de nationalité syrienne est découvert en arrêt cardio-respiratoire (...), probablement écrasé par les autres migrants*", a indiqué la préfecture. La victime était âgée de 19 ans, et son décès a été constaté à 5h24. Des investigations médico-légales doivent être effectuées pour "*déterminer de façon exacte les causes du décès*". Il a "*probablement [été] écrasé*" par d'autres migrants dans la cohue du départ, selon la préfecture. Un homme né en Syrie, âgé de 33 ans, a été "*interpellé et placé en garde à vue comme ayant pu organiser le départ*", toujours selon le procureur.

"*Il s'agit du premier décès en mer de 2025*" à la frontière franco-britannique, a relevé la préfecture. "*Cette nouvelle tragédie souligne les terribles dangers que représentent les traversées en petits bateaux, et nous continuons de faire tout notre possible pour les empêcher*", a réagi samedi un porte-parole du gouvernement britannique. Londres a de nouveau pointé du doigt les passeurs, "*ces criminels*" qui "*ne se soucient que du profit, pas des vies qu'ils mettent en danger*". Le lendemain, un autre drame en mer a été évité de justesse. Dans la nuit de dimanche à lundi 13 janvier 2025, une quarantaine de migrants, dont quatre femmes, ont été secourus dans la Manche par les forces françaises. Les exilés étaient trempés, et sept d'entre eux, tous en urgence relative, ont été transférés à l'hôpital. Les autres ont été pris en charge par les autorités de la ville d'Ambleteuse, à une

vingtaine de kilomètres de Calais, qui a ouvert la salle des sports de la commune pour l'occasion.

Depuis plusieurs mois, les associations d'aide aux migrants dénoncent canots surchargés, les bousculades au moment des montées dans les embarcations, les exilés qui tentent de monter dans les canots sans avoir payé leur place, la violence de la part des forces de l'ordre françaises pour empêcher les départs. [Tout cela n'existerait pas si le gouvernement prévoyait des couloirs permettant aux migrants ne voulant pas rester en France, d'atteindre leur but : le Royaume-Uni].

Quelques heures après l'annonce du décès du jeune Syrien, une marche pour dénoncer la politique a réuni environ 500 personnes à Calais, dont plusieurs élus de gauche. *"Nos mers se transforment en cimetières, et c'est une situation indigne qui n'est pas conforme aux valeurs de l'Union européenne mais aussi aux valeurs de la France"* a déclaré la députée européenne EELV présente dans le cortège. La France *"a créé des lois d'inhospitalité qui visent à rendre hostile notre territoire et qui, en sécurisant davantage les frontières, précipitent les gens vers la mort"*, a-t-elle estimé. Dans la manifestation, un groupe d'exilés portait un cercueil noir recouvert de fleurs, et d'autres manifestants une grande banderole affichant les noms de migrants décédés durant leur dangereux périple vers l'Angleterre ces dernières années.

Depuis le début de l'année, un exilé est également mort écrasé sur la route. Il a été fauché mardi 7 janvier 2025 par un véhicule sur l'autoroute A16, au niveau de la sortie 54 près de Grande-Synthe, non loin du camp de migrants de Loon-Plage. *"On ne connaît pas les circonstances du décès"*, selon Utopia 56. *"Peut-être que cette personne cherchait à rejoindre son lieu de vie"*. *"On oublie souvent que les gens ne meurent pas seulement en mer dans la région"*.

168 personnes secourues le jour de Noël

Mercredi 25 décembre 2024, 168 migrants ont été secourus par les moyens français. Aucune victime n'a *"a priori"* été détectée. Dans la soirée du 25 décembre, une embarcation de 61 personnes est repérée et un navire de sauvetage le surveille. *" Dans la soirée, l'ensemble des 61 passagers formule la demande d'être assisté"*. Les passagers sont ramenés au port de Calais.

Avant cette opération, sur l'ensemble de la journée, qui présentait des conditions météorologiques favorables aux traversées, 12 opérations d'assistance et de sauvetage ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) Gris-Nez. Trente occupants d'une embarcation au large du secteur de Dunkerque ont d'abord été secourus tôt dans la journée. Les autres personnes qui souhaitaient rester à bord ont été *"prises en charge par les moyens britanniques une fois arrivées dans les eaux britanniques"*. Toujours au large de Dunkerque, une autre embarcation de migrants s'est signalée plus tard en difficulté à cause d'une *"avarie moteur"*. Ses 51 occupants ont été récupérés par un navire militaire, après avoir dans un premier temps refusé l'assistance des secours. Enfin, 26 personnes ont été secourues à bord d'une embarcation en difficulté signalée près de Calais.

Le jour de Noël 2024, 451 migrants ont réussi à traverser la Manche, selon les chiffres du Home Office britannique. Ce sont les premières arrivées depuis plus d'une semaine. Ces 451 personnes étaient réparties sur 11 bateaux, partis dans la matinée des côtes françaises.

Au total, **35 040 personnes sont arrivées au Royaume-Uni** à bord de "small boats" depuis janvier 2024. Au moins **73 candidats à l'exil sont morts** en tentant de rejoindre l'Angleterre depuis le début de l'année. Cela fait de 2024 l'année la plus meurtrière depuis l'apparition du phénomène des "small boats" dans la Manche en 2018.

Le 21 décembre 2024, un corps a été retrouvé sur la plage de Wimereux, même si les autorités restent prudentes avant de relier ce cadavre aux tentatives de traversées de la Manche. *"Il est pour l'instant impossible de déterminer s'il s'agit d'une femme ou d'un homme ou de connaître l'âge ou l'origine de la victime"* a déclaré le maire de Wimereux. C'est le seizième corps retrouvé sur

le littoral depuis fin octobre.

Dans le nord de la France, les associations dénoncent des montées à bord des canots de plus en plus chaotiques. Il y a une "évolution claire des prises de risques".

Nombreux sont les migrants qui évoquent deux, trois, parfois plus, de départs ratés. Les causes sont nombreuses : canots surchargés, bousculades au moment des montées dans les embarcations, violences de la part des forces de l'ordre françaises lors des opérations d'interceptions sur les plages. "C'est dramatique ce qu'il se passe, les moments de détresse arrivent de plus en plus tôt, dès que les migrants arrivent sur la plage ou dès qu'ils entrent dans l'eau".

MEDITERRANEE

Les bateaux fantômes

Dans l'immensité de la Méditerranée, les embarcations de migrants sont à peine visibles. Beaucoup, malheureusement, disparaissent sans laisser de traces, en été comme en hiver.

Les ONG alertent régulièrement sur ces "bateaux fantômes", des embarcations avec lesquelles les ONG perdent le contact. Repérés dans un premier temps du haut d'un avion de surveillance (comme les avions de Frontex ou ceux des ONG) ou géolocalisés grâce à un appel d'Alarm Phone, ces embarcations précaires attendent parfois plusieurs jours la venue des secours. Les embarcations sont donc livrées à elles-mêmes, en pleine mer, à la merci des intempéries.

Certaines sombrent en mer, d'autres sont interceptées par les garde-côtes libyens ou dérivent en revenant vers les côtes libyennes ou tunisiennes, d'autres atteignent Lampedusa. Les naufragés des "bateaux fantômes" restent aussi invisibles aux yeux des institutions, car ces drames ne sont pas pris en compte dans les bilans des victimes de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Selon les derniers chiffres de l'OIM, 47 personnes qui tentaient de rejoindre l'Europe ont déjà disparu ou sont décédées en mer Méditerranée depuis le début de l'année 2025. En 2024, elles étaient 2 333, dont l'immense majorité en Méditerranée centrale, qui reste l'une des routes migratoires les plus mortelles au monde.

Plus de 100 migrants secourus au large de la Libye

L'ONG qui affrète le navire ambulance Ocean Viking a indiqué, vendredi 10 janvier 2025, avoir **secouru 101 personnes**, dont 29 femmes et sept enfants dans un canot en bois qui se trouvait en difficultés au large des côtes libyennes. "L'embarcation en détresse a été repérée aux jumelles, dans les eaux internationales de la région de recherche et de sauvetage libyenne", a indiqué SOS Méditerranée. Les rescapés, principalement originaires de Somalie, de Syrie, d'Érythrée et d'Égypte, ont ensuite été pris en charge par les équipes de SOS Méditerranée et de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.

L'Ocean Viking fait désormais route vers **Tarente**, le port de débarquement qui lui a été assigné par les autorités italiennes. Une nouvelle destination, alors que le port de Ravenne avait été désigné dans un premier temps. L'équipage dénonce cette décision qui l'oblige à faire plusieurs jours de navigation supplémentaire sur une mer très agitée, avec des vagues pouvant atteindre jusqu'à quatre mètres. "Nous demandons ainsi aux autorités italiennes de désigner un port plus proche", a fustigé l'ONG. "Nous rappelons que selon le droit maritime international, les personnes rescapées doivent être débarquées 'dans un délai raisonnable'. Pourtant, depuis plus de deux ans, la politique des ports éloignés retarde délibérément les sauvetages et met les personnes en danger. Ces décisions cyniques

coûtent des vies", a-t-elle accusé.

Louise Michel

Dans la nuit du 20 au 21 janvier, le bateau humanitaire Louise Michel, a procédé à un sauvetage. "*Hier, peu avant le coucher du soleil, le Louise Michel a repéré une embarcation en bois avec 38 personnes à bord*", écrit l'association. Il a été prévenu de la présence d'un canot en détresse par Frontex. "*Notre équipage était à la recherche d'une embarcation après avoir entendu une alerte d'un avion de Frontex. Nous ne pouvons pas dire s'il s'agit ou non de la même embarcation*", précise le Louise Michel. Aucun décès n'a été recensé.

67 personnes qui avaient secourues le 10 janvier 2025 sont arrivées à Catane. Parmi elles, se trouvait une femme enceinte de huit mois. L'embarcation en bois sur laquelle se trouvaient les exilés avait été remarquée en mer par l'avion Seabird, de l'association Sea-Watch.

OCEAN VIKING

L'Ocean Viking, le navire humanitaire affrété par SOS Méditerranée, a secouru dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 janvier 2025, 83 personnes. Parmi les passagers qui étaient montés à bord d'un frêle canot pneumatique se trouvaient trois bébés et trois femmes enceintes. Un tiers des rescapés avaient "*moins de 18 ans*". L'embarcation était "*surchargée*" et dérivait au large des côtes libyennes, alors qu'elle tentait de rejoindre l'Europe. Elle "*prenait l'eau et menaçait de se rompre sous l'effet du poids*", a détaillé mardi 21 janvier 2025 l'ONG sur son site, sous-entendant qu'un naufrage était imminent. Les équipes de l'ONG "*ont été alertées par un appel Mayday émis par l'avion Eagle 1 de Frontex*" [l'agence européenne de surveillance des frontières]. Aucun décès n'a été recensé. C'est le port de **Gênes**, "*situé à quatre jours de navigation du lieu de sauvetage*", qui a été assigné à l'Ocean Viking par les autorités italiennes. Un port très loin de la zone de sauvetage, dénonce plus que jamais l'ONG. "*Depuis 2022, cette politique de ports éloignés a fait perdre 171 jours aux équipes de sauvetage, des jours qui auraient pu être consacrés à porter secours à des personnes en détresse*", a rappelé SOS Méditerranée, déplorant une "*pratique délibérée*" et "*contraire au droit maritime*".

Triste Bilan

Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 31 personnes qui tentaient de rejoindre l'Europe ont déjà disparu ou sont décédées en mer Méditerranée depuis le début de l'année. En 2024, elles étaient 2 301.

Une très grande partie des bateaux qui quittent les côtes libyennes sont interceptés par les garde-côtes et ramenés en Libye. En 2024 les forces maritimes libyennes ont arrêté 21700 exilés : plus qu'en 2023 (17 000 personnes interceptées) mais moins qu'en 2022 (24 600 personnes interceptées). Ramenés en Libye, les exilés sont emprisonnés et soumis à des traitements inhumains, généralement dans le but d'obtenir une rançon de leurs familles en échange de leur libération.

UNION EUROPÉENNE

UNION EUROPEENNE : PRIORITE AUX EXPULSIONS

Le 18 janvier, en visite à Athènes, le nouveau Commissaire européen aux Affaires intérieures et aux migrations, a déclaré au Premier ministre grec : « *le sujet des retours est quelque chose que nous devons absolument tenir.* » Il a souligné que l'UE envisagerait de mettre en œuvre son Pacte sur la migration et l'asile. Ce pacte a été adopté en mai 2024 après des années de négociations. Il consiste en un nouvel ensemble de politiques de gestion des migrations qui devraient

établir une approche unifiée de la gestion des migrations en sécurisant les frontières extérieures, en simplifiant les procédures d'asile et en renforçant la solidarité entre les États membres. « *Dans le cadre d'un système d'asile et de migration fonctionnel, les personnes qui n'ont pas le droit légal de rester en Europe doivent être renvoyées. Soutenir les retours volontaires et la réintégration durable dans les pays d'origine est un objectif clé* », a commenté un porte-parole de la Commission, ajoutant que comme l'a déclaré la présidente de la Commission européenne, en décembre 2024, un cadre législatif plus solide dans le domaine des retours serait un objectif clé de l'UE.

PICUM, un groupe de défense des droits basé à Bruxelles qui se concentre sur les migrants sans papiers, a déclaré qu'il suivait les développements « *avec inquiétude* ». Il estime que l'absence d'une évaluation d'impact et de processus de consultation appropriés pourrait conduire le pacte à donner une fois de plus la priorité aux expulsions et au contrôle de l'immigration au détriment des droits de l'homme.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_44334-1.pdf

AMELIORER L'IDENTIFICATION DES MIGRANTS DECEDES OU PORTES DISPARUS EN MER

Chaque année, des milliers de personnes meurent sur les routes migratoires de l'océan Atlantique, de la mer Méditerranée et de la Manche. De nombreuses victimes qui voyagent sans documents d'identité ou les ont perdus au cours de route. Lors d'une disparition en mer, l'identification des corps récupérés, qui se décomposent rapidement, est souvent impossible. Des organisations comme l'Action pour l'identification des migrants victimes de catastrophes (MDVI), militent pour mieux identifier les personnes qui perdent ainsi la vie aux portes de l'Europe.

Le MDVI cherche notamment à élargir les outils et l'expertise disponibles. Une partie du travail de l'organisation repose sur les "*identifiants secondaires*", c'est à dire les traits du visage, les tâches de naissance, les tatouages ou les piercings, qui sont des moyens d'identification légalement reconnus. Actuellement, les procédures d'identification se basent avant tout sur des méthodes ou des documents officiels tels que les documents dentaires, l'ADN et les empreintes digitales. Or, il arrive que la méfiance à l'égard des autorités peut décourager des familles à fournir des échantillons d'ADN. Aussi, nombre de migrants disparus n'ont pas déposé d'empreintes digitales ou ne possèdent pas de documents dentaires. Enfin, le statut administratif précaire des membres de la famille du disparu peut les empêcher de s'adresser aux autorités.

Les chercheurs du MDVI ont également recours aux photographies, en particulier celles publiées sur les réseaux sociaux ou partagées au cours du voyage. Dans une étude publiée par l'organisation et une équipe de chercheurs, la comparaison des visages à l'aide de photos est un outil précieux pour l'identification, en particulier lorsqu'il s'agit de la seule donnée disponible. "*Ses faibles exigences technologiques, sa rapidité d'analyse et la facilité de transfert des données numériques la rendent particulièrement efficace dans les contextes difficiles*", explique le rapport. Le MDVI contribue également à faire avancer l'utilisation de scanners 3D mobiles conçus pour capturer des images faciales détaillées des défunts. Ces appareils, destinés à être utilisés par les premiers secours et les organisations caritatives, permettent de documenter les caractéristiques physiques avant que la décomposition du corps n'en soit à un stade trop avancé, ce qui augmente considérablement les chances d'identification.

Une autre organisation, le Marine Institute de Galway, en Irlande, a mis au point un logiciel qui vise à prédire la localisation des naufragés. Le calcul combine les données sur les courants marins avec des modèles de comportement de particules en fonction des conditions de vent. Déjà utilisée par les autorités irlandaises dans le cadre d'enquêtes, cette technologie pourrait s'appliquer aux opérations de recherche et de sauvetage des migrants au Royaume-Uni et en France.

De son côté, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Université de Dodoma et l'Académie américaine des sciences médico-légales ont mis sur pied un atelier en Tanzanie pour permettre de mieux étudier les restes humains de migrants non identifiés. Il repose sur des techniques d'analyse chimique pour recueillir des informations sur le régime alimentaire des individus et l'historique de leurs déplacements géographiques. L'OIM estime que cette méthode pouvait être utile en Tanzanie, qui constitue un pays de passage pour les personnes voyageant depuis la Corne de l'Afrique vers l'Afrique du Sud ou encore l'île de Mayotte. Le projet Missing migrants de l'OIM sur les migrants portés disparus a recensé plus de 766 décès sur la route reliant l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique à l'Afrique du Sud et Mayotte entre 2014 et le milieu de l'année 2024, mais le nombre réel de victimes est probablement beaucoup plus élevé.

Le journal britannique The Guardian note que les décès de migrants sont rarement recensés dans le registre d'identification des victimes de catastrophes (IVC) d'Interpol, ce qui freine certains protocoles médico-légaux. Selon Interpol, les IVC sont principalement conçus pour les événements impliquant un grand nombre de victimes et résultant de catastrophes soudaines et de grande ampleur, qu'elles soient naturelles ou causées par l'homme. En revanche, les migrants font généralement naufrage seul ou en petits groupes, ce qui ne déclenche pas les procédures d'IVC. Par ailleurs, en raison de la nature clandestine des migrations, de nombreux décès ne sont pas signalés ou ne sont pas documentés pour être suivis par Interpol.

Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), chaque personne disparue ou corps non identifié entraîne une situation de perte ambiguë chez les proches. Les familles qui ne peuvent obtenir une preuve officielle de la mort d'un être cher restent hantées par l'incertitude, incapables de faire leur deuil et de tourner la page. L'absence de réponses plonge les familles dans un gouffre émotionnel et psychologique.

Baisse drastique des entrées irrégulières dans l'UE en 2024, selon Frontex

En 2024, L'OIM compte, 207 200 arrivées dans l'UE. L'Agence européenne de surveillance des frontières (Frontex) a enregistré plus de 239 000 entrées irrégulières dans l'UE ; elle prend en compte les franchissements irréguliers de frontières, et non les individus. Une même personne peut donc être comptabilisée à plusieurs reprises, à chacune de ses tentatives de passage. Donc 38% de moins qu'en 2023 : *"le niveau le plus bas depuis 2021, lorsque la migration était encore touchée par la pandémie de Covid"*. D'après Frontex, cette baisse est en grande partie due à une chute des arrivées par les routes de la Méditerranée centrale – en baisse de 59% - et des Balkans occidentaux. Sur cette voie, les passages ont diminué de 78% en un an.

Frontex attribue la baisse de ces entrées irrégulières à *"la coopération renforcée de l'UE et de ses partenaires contre les réseaux de passeurs"*. Près de 3 000 agents de Frontex sont déployés aux frontières extérieures de l'UE, soit 500 de plus que l'an dernier. Leur mission ? *"Aider les États membres et les pays tiers à gérer les flux migratoires"* et *"contribuer à détecter et prévenir la criminalité transfrontalière, telle que le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme"*, affirme l'organisation. Ces prochaines années, les moyens humains de Frontex devraient encore augmenter. Le 18 juillet 2025, la présidente de la Commission européenne a annoncé devant le Parlement européen vouloir augmenter le nombre de gardes-frontières et de garde-côtes européens à 30 000. Avec un budget colossal de plus de 845 millions d'euros en 2023 contre 6 millions d'euros après sa création, c'est l'agence européenne la mieux dotée.

Mais ses agissements sont aussi régulièrement dénoncés. Frontex a été plusieurs fois accusée de complicité dans les refoulements de migrants de la Grèce vers la Turquie. En Méditerranée centrale aussi, l'institution est pointée du doigt pour son rôle dans les interceptions de canots par les garde-côtes libyens. Mais l'Union européenne semble rester sourde aux critiques. En mars 2024, la commissaire européenne aux Affaires intérieures se disait *"assez satisfaite de la manière dont Frontex*

fonctionne".

D'autres itinéraires utilisés par les demandeurs d'asile ont connu une forte augmentation en 2024. L'Espagne s'est ainsi retrouvée au premier plan des flux migratoires de l'UE, le renforcement des contrôles en Méditerranée poussant de plus en plus de demandeurs d'asile à tenter le périlleux voyage de l'Afrique de l'Ouest vers les Canaries. L'archipel a ainsi enregistré une hausse de 18% des arrivées, soit près de 47 000, le chiffre le plus élevé depuis que Frontex a commencé à collecter des données en 2009. Cette hausse a été "*alimentée par les départs depuis la Mauritanie*", souligne l'agence, ajoutant que

Le nombre de migrants a par ailleurs "*triplé*" aux frontières terrestres orientales de l'UE, notamment à celle entre la Pologne et la Biélorussie. D'après les chiffres des garde-frontières polonais, 30 090 tentatives de traversée depuis la Biélorussie ont été enregistrées sur l'ensemble de l'année 2024. C'est 16% de plus que les 26 000 enregistrées en 2023. Les États membres de l'UE situés le long de la frontière orientale de l'Union accusent Moscou et son allié, le régime de Minsk, d'avoir fait passer des milliers de migrants par leurs frontières ces dernières années dans le cadre d'une campagne visant à déstabiliser l'Europe. Des accusations que les régimes concernés ont toujours niées.

En Méditerranée orientale, les tentatives de traversée ont également augmenté, pour atteindre 69 400 en 2024. Cette route, dont l'un des points de départ se situe en Libye pour arriver en Grèce, est principalement empruntée par des migrants afghans, syriens et égyptiens. Près de 62% des femmes migrantes entrant en situation irrégulière dans l'UE ont été détectées sur cette voie.

Dans la Manche également, les tentatives de traversée ont bondi de 9%. Les décès dans le détroit sont eux aussi en augmentation. En 2024, 77 personnes ont trouvé la mort à cet endroit.

LES EVENEMENTS QUI ONT MARQUE L'ANNEE 2024

Chute de Bachar al-Assad en Syrie

Après 50 années de dictature, le régime est tombé le 8 décembre 2024. En à peine plus de 10 jours, et à la surprise générale, les rebelles emmenés par les islamistes radicaux de Hayat Tahrir al-Cham (HTC) se sont emparés des principales villes de Syrie et ont fait chuter le président Bachar al-Assad. Partout dans le monde et en Europe, la communauté syrienne et ses soutiens se sont spontanément rassemblés pour célébrer la chute du clan Assad et exprimer leurs espoirs après des années de guerre. La question du retour des millions de réfugiés syriens est au cœur des discussions européennes. Car face à une situation politique encore instable - et inquiétante avec l'arrivée d'islamistes radicaux au pouvoir - de nombreux ressortissants syriens préfèrent attendre plutôt que de rentrer précipitamment en Syrie.

Un cyclone dévastateur à Mayotte, où 1 habitant sur 3 est sans-papiers

Le cyclone Chido avec des vents à plus de 220 km/heure a dévasté Mayotte, samedi 14 décembre 2024. C'est la plus violente tempête jamais enregistrée sur l'île en 90 ans. Tous les bidonvilles de l'île ont été rayés de la carte. Le bilan du drame est pour l'heure impossible à définir et restera probablement incertain. Environ 100 000 personnes vivent de manière irrégulière à Mayotte - sur 320 000 habitants - dans des cases en tôle, qui n'ont pas résisté aux vents. La majorité des sans-papiers n'ont pas voulu rejoindre les hébergements d'urgence, de peur d'être interpellés et expulsés dans leur pays d'origine. Les secours estiment que des milliers de personnes sont sûrement mortes durant cette catastrophe.

Plus de 70 morts dans la Manche, en France, un record

Depuis janvier, au moins 70 exilés ont péri dans la Manche entre la France et le Royaume-Uni. Ce bilan n'englobe pas les disparus - estimé à une dizaine de personnes. Ces drames à répétition font de l'année 2024 la plus coûteuse en vies humaines depuis l'apparition en 2018 du phénomène des traversées de la Manche sur de petites embarcations, appelées "small boats". *"Le chiffre qui nous saute aux yeux depuis quelques mois, c'est une personne qui décède tous les cinq jours"* dans ces tentatives de traversée depuis le début de l'année, avait réagi au mois de novembre un coordinateur d'Utopia 56. *"La situation est plus que dramatique. Les secours en mer et sur terre sont dépassés par les événements"*. Dans le même temps, plus de **33 000** migrants ont débarqué sur les côtes britanniques après avoir traversé la Manche depuis le début de l'année, selon le Home office.

Solingen, un attentat qui a changé la donne politique en Allemagne

Le 23 août 2024, un terroriste poignarde des participants au *"festival de la Diversité"*, dans la ville de Solingen, en Allemagne. Trois personnes perdent la vie. Le principal suspect est un Syrien de 26 ans. Quelques heures plus tard, l'organisation jihadiste État islamique revendique l'attentat. Cette attaque a traumatisé le pays et remis au premier plan le débat sur l'immigration. Quelques jours après, début septembre, l'AfD, un parti xénophobe et antimigrants, arrive en tête des élections régionales, en Thuringe, une première pour un parti d'extrême droite depuis l'après-guerre. Fort de ces résultats, l'extrême droite ne cesse de mettre la pression sur le gouvernement pour durcir les lois migratoires. Deux semaines après l'attentat, l'Allemagne a rétabli le contrôle des frontières. Une mesure exceptionnelle qui vise à *"faire reculer l'immigration irrégulière"*, avait alors expliqué le gouvernement d'Olaf Scholz. Au mois d'octobre, les parlementaires allemands ont aussi adopté un texte de loi limitant les aides financières aux demandeurs d'asile *"dublinés"*, c'est-à-dire qui dépendent d'un autre pays européen. D'autres mesures visent aussi à prévenir le financement du terrorisme et des règles plus strictes ont été établies pour les réfugiés statutaires qui se rendent dans leur pays d'origine (comme la perte de sa protection internationale).

JO 2024 : Une politique d'expulsion des migrants hors de Paris dénoncée par les ONG

À l'approche de la grand-messe olympique à Paris, une politique de démantèlement systématique a été mise en place dans la capitale française : depuis l'hiver 2023, tous les campements, notamment ceux installés sous les ponts de la Seine et dans l'hyper centre étaient évacués - parce qu'ils se trouvaient sur le tracé de la cérémonie d'ouverture ou proches de zones touristiques de la région parisienne. L'hiver dernier, plus de 70 organisations avaient même publié une lettre ouverte destinée au Comité d'organisation des JO pour dénoncer ce *"nettoyage social"* destiné, selon elles, à cacher les migrants aux futurs touristes. Les associations avaient aussi dénoncé un phénomène *"d'expulsion sèche"*, sans relogement proposé, notamment pour les mineurs isolés. L'État s'est toujours défendu de mener une politique anti-sociale. *"On ne s'est pas fixé comme objectif 'zéro SDF' dans Paris au mois d'août 2024"*, avait régulièrement assuré la préfecture de la région Ile-de-France. Le collectif Revers de la Médaille a dressé un bilan amer de ces Jeux olympiques : entre le 23 avril 2023 et le 30 septembre 2024, au moins 260 lieux de vie informels ont été évacués en Ile-de-France. Sur cette même période, au moins 19 526 personnes ont été expulsées de leur lieu de vie. Un campement informel a été installé par des ONG sur la place de la Bastille dans le cadre d'une campagne visant à mettre en lumière le problème des sans-abri et l'héritage social des Jeux olympiques à Paris, le 6 août 2024.

Canaries : plus de 43 000 arrivées de migrants africains, un record

D'après les données du ministère de l'Intérieur espagnol, 43 700 migrants ont accosté »

en 2024 dans cet archipel situé au nord-ouest de l'Afrique, au large du Maroc. Ce bilan - alors que l'année n'est pas terminée - dépasse déjà celui de 2023 où 39 910 entrées avaient été recensées. Les drames aussi sont fréquents sur cette route de l'Atlantique, hautement dangereuse. Six corps ont été retrouvés dans des embarcations arrivées sur l'île d'El Hierro, dans l'archipel des Canaries, à la mi-décembre. Du 1er au 5 novembre, 58 personnes sont également mortes au large de l'archipel espagnol. Un mois auparavant, au moins 50 migrants étaient décédés après le naufrage de leur embarcation, le 28 septembre peu après minuit, au large de l'île d'El Hierro.

L'Union européenne adopte le Pacte asile et migration qui renforce les contrôles aux frontières

Les pays de l'Union européenne (UE) ont donné en mai 2024 le feu vert définitif au pacte sur la migration et l'asile, cette vaste réforme qui durcit le contrôle de l'immigration en Europe – et qui sera effectif en 2026. Avec ce nouveau traité, l'objectif de Bruxelles est de remédier aux failles de la politique d'asile européenne actuelle, en renforçant les contrôles aux frontières - pour décourager les entrées irrégulières et inciter à une immigration légale. Ce pacte organise aussi la gestion de l'asile en particulier lors de situations de crise. Pour cela, la réforme met en place une procédure de "*filtrage*" des migrants aux frontières de l'UE pour les identifier et distinguer plus rapidement ceux qui ont des chances d'obtenir l'asile de ceux qui ont vocation à être renvoyés vers leur pays d'origine.

Au Royaume-Uni, le "plan Rwanda" définitivement abandonné

Arrivé au pouvoir après 14 ans de règne conservateur, le nouveau Premier ministre du Labour, a annoncé au mois de juillet 2024 l'abandon du controversé Plan Rwanda. Ce plan visait à expulser vers le pays d'Afrique de l'Est les migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni, via la Manche notamment. Les migrants déposaient au Rwanda leur demande d'asile sans avoir la garantie de pouvoir rentrer sur le sol britannique - même avec un statut de réfugié. Le nouveau dirigeant travailliste a affirmé que ce projet, défendu depuis des années par les conservateurs, était "*mort et enterré*".

Un accord migratoire Albanie/Italie controversé et en suspens

Cet accord signé en novembre dernier, mais validé définitivement par le Parlement en février 2024, permet à l'Albanie d'accueillir les exilés secourus en mer par les garde-côtes italiens. Après leur interception en Méditerranée, les migrants sont envoyés dans deux centres, financés par l'Italie. Le premier installé dans le port de Shëngjin (nord) sert à l'enregistrement des demandeurs d'asile. Le deuxième, construit à Gjader (nord), héberge les migrants dans l'attente du traitement de leur dossier. Mais depuis son ouverture, les déboires s'enchaînent pour Rome. Des tribunaux romains ont bloqué les premiers transferts de demandeurs d'asile, tous rapatriés vers l'Italie. Les juges ont estimé, sur la base d'un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 4 octobre 2024, qu'il était impossible de déterminer si les exilés envoyés en Albanie venaient de pays dits "*sûrs*". Ces décisions sont non seulement un camouflet pour la première ministre mais le projet coûte aussi des millions d'euros à l'État en laissant les centres albanais... vides.

ALLEMAGNE

Législatives : le programme des conservateurs concernant l'immigration

L'immigration est devenue la priorité pour les électeurs à un mois des législatives du 23 février. Un récent sondage montre qu'il s'agit de la première préoccupation pour 37 % des Allemands, devant l'économie et la politique étrangère. L'attaque mortelle contre un marché de Noël dans la ville de Magdebourg par un réfugié, et plusieurs attaques au couteau menées par des migrants en 2024, ont poussé l'ensemble des partis politiques à se positionner en faveur de politiques d'asile plus strictes. La série noire s'est poursuivie mercredi 22 janvier 2025, avec la mort de deux personnes, dont un enfant de deux ans. Le suspect est un ressortissant afghan de 28 ans. Le chancelier a exigé de savoir

pourquoi l'assaillant présumé "*était encore en Allemagne*". Dans l'actualité internationale, c'est la chute du dictateur Bachar al-Assad qui a immédiatement intensifié le débat sur expulsion des demandeurs d'asile syriens, mais aussi sur le renvoi des Syriens ayant obtenu le statut de réfugié en Allemagne.

L'"*Union*", comme l'appellent les Allemands, formée par le parti chrétien-démocrate CDU et la CSU, le parti conservateur en Bavière, demandent un "*changement fondamental de politique migratoire*" et une rupture définitive avec l'ère Angela Merkel. L'ancienne chancelière conservatrice de 2005 à 2021 a prôné une politique d'asile ouverte à partir de 2015, lorsque 1,3 millions de demandeurs d'asile sont arrivés dans l'Union européenne. Cette ouverture a fait de l'Allemagne le premier pays d'accueil pour les réfugiés syriens en Europe.

Le leader de la CDU et candidat de l'union conservatrice à la chancellerie estime que "*nous (la CDU/CSU) avons également fait des erreurs pendant que nous étions au gouvernement, et nous avons appris de ces erreurs*". Le positionnement traditionnel de centre-droit de l'union CDU/CSU est de plus en plus remis en question par la progression fulgurante du parti d'extrême-droite AfD lors des dernières élections régionales allemandes. Le succès de l'AfD, qui se présente comme deuxième force politique dans les sondages avec 20% d'intentions de vote, a amené les conservateurs à adopter des positions encore plus sévères en matière de migration.

Voici un résumé du programme migratoire de la CDU/CSU, actuellement **en tête dans les sondages et qui semble avoir toutes les chances de diriger la prochaine coalition gouvernementale**.

Dans son programme, l'Union promet un "*gel immédiat de facto de l'immigration*" en plus des contrôles frontaliers existants, que les deux partis veulent "*prolonger aussi longtemps que nécessaire*". Ce gel signifierait de refuser les personnes qui tentent d'entrer en Allemagne de manière irrégulière pour espérer y demander l'asile. Dans le même temps, l'Union affirme que l'Allemagne continuera à remplir sa "*responsabilité humanitaire*" et à "*accorder la protection et le séjour*" à ceux qui "*ont besoin de protection dans le cadre d'une solution de quota*". En d'autres termes, les conservateurs veulent imposer une limite au nombre de demandeurs d'asile en Allemagne. Cette règle ne s'appliquerait pas aux travailleurs qualifiés de pays tiers, pour lesquels la CDU/CSU a l'intention d'établir une agence de "*travail et de séjour*" sous la forme d'un guichet unique pour le recrutement, le placement, la vérification des conditions d'entrée, la délivrance de visas et de permis de séjour. Pour atteindre son objectif global de "*stopper la migration illégale*", les conservateurs affirment que le système d'asile allemand a besoin de "*procédures rapides, d'une identification sécurisée et d'une application cohérente des décisions d'asile*". Certains leaders au sein de l'Union, comme l'ancien ministre de la Santé sous Angela Merkel, estime que toute personne ayant traversé des "*pays tiers sûrs*" pour atteindre l'Allemagne devrait automatiquement se voir refuser l'asile à la frontière et être renvoyée, ce qui s'appliquerait à la majorité des migrants qui rejoignent l'Allemagne par voie terrestre. Refuser le droit de demander l'asile aux frontières, comme plusieurs pays de l'UE l'ont déjà fait, est très controversé, le droit d'asile étant inscrit comme un droit fondamental dans la Constitution allemande.

La CDU/CSU veut aussi mettre en place un moratoire sur le regroupement familial pour les bénéficiaires d'une protection subsidiaire. La protection subsidiaire est une forme de protection accordée aux personnes qui ne remplissent pas les conditions pour obtenir le statut de réfugié, mais qui sont exposées à certains risques dans leur pays, comme la peine de mort, la torture ou des traitements inhumains ou dégradants. L'ancien ministre a récemment dénoncé le regroupement familial dans une interview et estimé qu'il fallait tout bonnement y mettre un terme. "*Notre société est à ses limites*". En 2023, l'Allemagne a délivré 130.000 visas de regroupement familial, la majorité, à des familles originaires de Syrie, de Turquie et d'Inde. Les chiffres du ministère allemand des Affaires étrangères pour 2024 ne sont pas encore disponibles.

Selon son programme, l'Union a également l'intention de mettre fin à tous les programmes

de retour volontaire, dont certains existent depuis des décennies.

Pour atteindre son objectif d'accélérer les procédures d'asile et de renvoyer davantage de demandeurs d'asile déboutés, l'Union veut étendre la liste des pays d'origine considérés comme "sûrs". Les conservateurs veulent aussi renforcer les accords de rapatriement avec les principaux pays d'origine. La mise en œuvre pratique de ce type d'accords, passés récemment avec une série de pays notamment africains, s'avère toutefois laborieuse. Pour les personnes dans l'obligation de quitter le territoire, la CDU/CSU veut réduire les prestations sociales au minimum et plaide pour des aides en nature plutôt que financières. Les conservateurs prévoient d'expulser "régulièrement" les criminels condamnés et toute personne considérée comme dangereuse originaires de Syrie et d'Afghanistan. Les expulsions de criminels condamnés ont d'ailleurs déjà repris vers l'Afghanistan malgré le retour des Talibans au pouvoir.

La carte de paiement pour les demandeurs d'asile, prévue pour empêcher les transferts d'argent vers l'étranger, est actuellement déployée dans les 16 États qui composent l'Allemagne fédérale. La CDU/CSU est en faveur de l'utilisation généralisée de cette carte. En outre, la CDU-CSU veut augmenter le taux d'emploi des réfugiés d'Ukraine tout en baissant les prestations sociales dont ils bénéficient. Les conservateurs citent des pays voisins comme les Pays-Bas, où le taux d'emploi des réfugiés ukrainiens est plus élevé.

L'Union veut revenir en partie sur la réforme de la naturalisation entrée en vigueur l'an dernier, en particulier les nouvelles règles concernant la double nationalité. Une "*loi de lutte contre l'extrémisme*" doit permettre de retirer la citoyenneté allemande à toute personne ayant une double nationalité et qui ferait la promotion "*des objectifs et des actions d'une organisation terroriste*". Certains vont encore plus loin en déclarant que l'annulation de la citoyenneté allemande s'appliquerait à tous les criminels condamnés bénéficiant la double nationalité. Pour nombre d'analystes, une telle mesure serait anticonstitutionnelle. Actuellement, le retrait de la citoyenneté n'est possible que dans des cas extrêmes, comme lorsqu'un personne décide de se battre pour une armée ennemie. Mais même dans ce cas, la Constitution prévoit des exceptions. Cette suggestion a été largement critiquée par ses adversaires et nombre de commentateurs politiques, l'accusant de rhétorique discriminatoire et de s'aligner sur les politiques d'extrême-droite dans le seul but de gagner des voix.

Enfin, l'Union est favorable à l'externalisation des procédures d'asile vers des pays tiers qualifiés de sûrs, dans une approche similaire à celle du Royaume-Uni, qui a tenté en vain de renvoyer des migrants arrivés clandestinement vers le Rwanda pour que leur demande d'asile y soit traitée. Le manifeste de l'Union ne précise pas quels seraient ces pays tiers, mais estime que si une demande de protection est accordée, la personne devrait rester dans ce pays et ne pourra pas rejoindre l'Allemagne. Jusqu'à présent, au sein de l'Union européenne, la volonté de l'Italie de traiter les demandes d'asile en Albanie est empêchée par des batailles judiciaires .

Législatives: les déclarations de l'AfD sur la migration passées au crible

Le parti Alternative pour l'Allemagne (AfD) est sous le coup d'une enquête pour incitation à la haine raciale, ouverte après la distribution de quelque 30.000 tracts de campagne en forme de billet d'avion dans la ville de Karlsruhe, dans le sud du pays. Le prospectus se présentait comme un aller simple pour les "migrants illégaux" à destination de "pays d'origine sûrs". Sur les réseaux sociaux, des utilisateurs affirment que ces tracts ont notamment été jetés dans les boîtes aux lettres de personnes issues de l'immigration. Selon l'agence de presse dpa, la branche locale de l'AfD assure que ces dépliants s'adressaient uniquement aux personnes ayant un droit de vote et estime leur contenu tout à fait légal. Pour le maire de Karlsruhe, l'AfD a "*franchi une ligne rouge*", afin de renforcer "*le sentiment de peur et d'insécurité*".

Bien que crédité de près de 20% des voix, l'AfD à très peu de chances de participer au prochain gouvernement, les autres grandes formations politiques ayant exclu toute coalition avec

l'extrême-droite. Reste que la question migratoire est devenue le thème de campagne prioritaire aux yeux des électeurs allemands et les idées de l'extrême-droite sont de plus en plus reprises par les autres partis en lice.

Que propose l'AfD et dans quelle mesure ses promesses seraient-elles réalisables ?

Lors du congrès de l'AfD mi-janvier 2025, son actuelle coprésidente et candidate à la chancellerie a appelé à une "*fermeture complète*" des frontières aux migrants sans papiers. Elle a aussi prôné des expulsions massives de personnes déboutées du droit de rester en Allemagne. En 2023, des membres du parti, des néonazis et des entrepreneurs ont discuté, lors d'une réunion secrète, d'un plan massif d'expulsion de personnes étrangères ou d'origine étrangère considérées comme "*non assimilées*". Ce plan de "*remigration*" avait été suivi de grandes protestation à travers toute l'Allemagne. À cette époque, la candidate s'était éloignée de cette réunion. Mais lors du congrès, elle n'a eu de cesse de répéter le terme de "*remigration*" pendant son discours. Elle a assuré uniquement cibler les étrangers entrés "*illégalement dans le pays*" et a dit exclure le renvoi de personnes ayant la citoyenneté allemande, un droit de séjour ou toute autre raison officielle et légale d'être en Allemagne. Elle a précisé que toute personne jugée "*illégal*" en Allemagne serait expulsée immédiatement le 23 février 2025, jour des élections. Cette promesse est techniquement intenable, puisque tout changement de la procédures d'asile nécessite des voter de nouvelles lois, ce qui est impossible avant plusieurs mois de tractations, de consultations et de débats au Parlement. Connue pour ses déclarations controversées, membre depuis 2017 du Bundestag, la chambre basse du Parlement, elle avait notamment fait polémique en 2018 en déclarant que "*les burkas, les filles en foulard, les hommes avec des couteaux bénéficiant de pensions alimentaires et autres bons à rien n'assureront pas notre prospérité, la croissance économique et surtout l'État social*". Cette remarque a été lue comme une assimilation des personnes immigrées à des extrémistes, des criminels et des misogynes. Elle, et l'AfD surfent ainsi régulièrement sur l'idée reçue selon laquelle la majorité des crimes en Allemagne seraient commis par des migrants.

Les statistiques de la police en 2022 et 2023 montrent qu'en fait, environ deux tiers de tous les suspects de crimes étaient des citoyens allemands. Pour les autres, aucune distinction n'est faite dans les statistiques entre les citoyens étrangers résidant légalement en Allemagne, les réfugiés ayant un statut de protection, les demandeurs d'asile déboutés, les migrants irréguliers sans papiers et les touristes. Aussi, plus de la moitié des crimes enregistrés parmi les non-Allemands sont en réalité des violations de la loi sur l'immigration. En outre, l'ensemble des suspects de crimes ne finissent pas par être poursuivies en justice.

L'AfD partage aussi la théorie du "*grand remplacement*", à l'image de nombreux mouvements d'extrême-droite, nationalistes ou suprémacistes blancs, selon laquelle les sociétés blanches risquent d'être systématiquement remplacées par des ethnies non blanches à travers des politiques de migration de masse. L'ancien chef du parti et la vice-présidente du groupe parlementaire de l'AfD y ont régulièrement fait référence. Cette théorie du complot postule que les élites mondiales, à travers des organisations comme l'Union européenne ou l'ONU, seraient à l'origine de ce plan et qu'elles souhaiteraient voir leurs objectifs se concrétiser d'ici une ou deux générations. La théorie, vieille d'un siècle, mais popularisée à nouveau en France au début des années 2010, trouve ses racines dans l'islamophobie et la xénophobie. Un regard sur la démographie européenne raconte une histoire bien différente, loin d'un quelconque notion de migration de masse ou de "*remplacement*". Environ 450 millions de personnes vivent actuellement au sein de l'UE. Environ 6 % de la population est composée d'étrangers issus de pays tiers. Il s'agit d'immigrés de tous horizons, dont environ 40 % sont des réfugiés de guerre ukrainiens, que les groupes nationalistes blancs et d'extrême-droite ne considèrent pas comme participant au "*grand remplacement*". De plus, 10 % sont des immigrés d'autres pays que les conspirationnistes classent parmi des populations "*blanches*".

La plupart des économistes s'accordent à dire que la croissance en Europe, dont l'allemande, repose de plus en plus sur une immigration forte. Au cours des deux prochaines

décennies, on estime que **1,7 million d'emplois ne pourront être pourvus en Allemagne**. C'est pourquoi les gouvernements successifs ont lancé des programmes pour faire venir des travailleurs de pays tiers. Pour l'AfD, l'immigration légale doit être rendue encore plus difficile, alors que la lourdeur administrative allemande décourage déjà de nombreuses personnes à tenter de s'installer dans le pays. Des études indiquent que la rhétorique de l'AfD et d'autres mouvements d'extrême droite ces dix dernières années ont entaché l'image de l'Allemagne à l'étranger en tant que destination. Ainsi, les voies d'immigration légale vers l'Allemagne pour les travailleurs qualifiés restent sous-exploitées, en partie à cause de ce problème d'image. Malgré ce déséquilibre démographique évident, mettant en danger l'économie mais aussi le filet social allemands, les partisans de l'AfD continuent de partager des slogans comme "*Garder les emplois allemands pour les Allemands*".

Des électeurs issus de l'immigration séduits par l'extrême-droite

L'AfD pratique une rhétorique anti-migrants virulente et radicale. Pourtant, en vue des élections législatives anticipées du 23 février, le parti d'extrême-droite parvient à convaincre des électeurs issus de l'immigration.

L'AfD n'entretient aucune ambiguïté sur l'immigration. Dans son programme, le parti explique qu'il "*considère l'idéologie du multiculturalisme comme une menace sérieuse pour la paix sociale et pour la pérennité de la nation en tant qu'entité culturelle*". Il s'emploie à courtiser les électeurs issus de l'immigration, non sans succès. Par exemple, cet homme de 55 ans, est né en Turquie et vit en Allemagne depuis son enfance. Il est citoyen allemand depuis 1994 et soutient l'AfD depuis la création du parti en 2013. Il travaille comme chauffeur-livreur à Berlin. Son secteur d'activité a été directement touché par la hausse des prix du carburant à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Aujourd'hui, il dit ne pas comprendre pourquoi tant d'argent est "*gaspillé*" dans l'aide économique et militaire apportée par l'Allemagne à Kiev. Pour lui, les priorités sont une baisse des impôts et l'expulsion d'étrangers reconnus coupables de crimes. "*Désormais, ils expulsent des gens*". Le nombre d'expulsions a en effet augmenté l'an dernier sous l'actuel gouvernement de centre-gauche du chancelier Olaf Scholz. "ce n'était pas le cas auparavant", il estime que sans la pression de l'AfD, le gouvernement serait resté les bras croisés. De confession alévie, il considère que l'Allemagne est devenue trop tolérante à l'égard de ceux qu'il appelle les "*musulmans stricts*". "*Je n'ai rien contre eux lorsqu'ils prient à la maison, mais lorsqu'ils font de la propagande, je suis contre eux*". Il est arrivé en Allemagne dans les années 70. Il se souvient qu'un concierge de son immeuble a dit que sa famille ne serait pas là si Adolf Hitler était encore au pouvoir. "*Mais cela ne m'a pas dérangé. J'étais petit*", raconte-t-il.

Une femme a été victime d'incidents racistes en Allemagne. Née en 1990 de parents réfugiés vietnamiens près de Kassel, dans le centre du pays, elle est aujourd'hui représentante de l'AfD au parlement régional du Land de Hesse. Elle dénonce le comportement raciste des personnes qu'elle qualifie d'"*arabes*". Mais, insiste-t-elle, ce ne sont pas les Allemands qui sont racistes à son égard, mais surtout les personnes qu'elle décrit comme étant "*des Arabes*". Elle explique que pendant la pandémie de Covid-19, "*des personnes issues de l'immigration, probablement des Arabes*" l'ont insultée, lançant des "*corona, corona*" à elle ainsi qu'à l'un de ses amis d'origine chinoise, alors que le premier cas de la maladie avait été signalé à l'époque en Chine. "*Sur internet, je suis inondée de commentaires racistes, mais de la part de la gauche, qui se dit pourtant antiraciste*". Elle insiste sur le fait que l'AfD est indifférent aux origines et n'a pas développé de stratégie pour attirer des électeurs et électrices comme elle. "*Ce n'est pas une question d'origines*", dit-elle. Elle défend le choix de "*toutes les personnes sensées dans ce pays qui veulent empêcher les dérives de l'idéologie écologiste*". Pour elle, "*il s'agit de savoir si l'on peut s'offrir une vie décente, si l'on est en sécurité et si l'approvisionnement en électricité est garanti*". Elle ajoute que la rhétorique anti-migrants de l'AfD s'adresse aux "*immigrés illégaux, en particulier ceux qui sont arrivés depuis 2015. Ce sont eux les criminels et les personnes issues de l'immigration en souffrent autant que n'importe qui d'autre*".

En 2023, environ 12 % de l'électorat allemand était issu de l'immigration, soit 7,1 millions de personnes, selon les statistiques officielles. Selon le Centre allemand d'étude des migrations et de l'intégration (DeZIM), qui publie fin janvier 2025 une étude sur les habitudes de vote, le fait d'être issu de l'immigration n'entraîne plus un comportement de vote différent du reste des électeurs.

Jusqu'aux élections générales de 2017, 35 % des électeurs d'origine turque ont voté pour les socio-démocrates du SPD. L'AfD était alors honnie. Aujourd'hui, selon le DeZIM, les électeurs issus de l'immigration votent quasiment autant pour l'AfD que les autres. Le co-directeur du rapport à venir, explique que ces électeurs sont des citoyens allemands et se considèrent comme tels. *"Ce n'est donc peut-être pas une si grande surprise que ces personnes ne votent pas très différemment de celles qui n'ont pas de passé migratoire"*.

En 2023, un député de l'AfD en Hesse, dans l'ouest de l'Allemagne, a fondé l'organisation *"Avec un passé migratoire pour l'Allemagne"*, qui s'adresse aux immigrés partisans de l'extrême-droite. L'organisation revendique 137 membres originaires d'une trentaine de pays et se dit ouverte à tous ceux qui consacrent *"la culture allemande en tant que culture dominante et œuvrent pour la pérennité de la nation en tant qu'entité culturelle"*. *"De mon expérience avec l'AfD, cela ne fait aucune différence que l'on soit issu de l'immigration ou non"*, assure-t-il, lui dont le père était grec. *"Je ne considère pas le parti comme xénophobe. Nous voulons juste une politique migratoire raisonnable"*.

La rhétorique des membres du parti est pourtant bien plus radicale. Un député AfD écrit: *"Nous renverrons les étrangers dans leur pays d'origine. Par millions. Ce n'est pas un plan secret. C'est une promesse"*. C'était juste après le scandale de la réunion secrète du parti visant à planifier la "remigration" des étrangers présents en Allemagne, une volonté que le parti assume désormais publiquement. Il concède que certaines déclarations vont trop loin ou ne sont pas basées sur la réalité. *"Lorsque nous remarquons des déclarations de membres du parti qui ne nous semblent pas correctes, nous essayons de rechercher le dialogue interne au sein du parti"*, explique-t-il.

Le patron du cabinet de conseil politique Transformakers et auteur d'un livre à paraître sur l'impact politique des Allemands issus de l'immigration, estime que l'AfD cherche activement à attirer l'attention des électeurs immigrés depuis au moins l'année dernière - en particulier les personnes ayant des origines russes et turques - principalement parce que ces communautés sont davantage susceptibles d'avoir le droit de vote. Selon les chiffres officiels, l'Allemagne compte plus de 2,9 millions de personnes d'origine turque, dont près de 1,6 million ont la nationalité allemande. La diaspora arrivée après la chute de l'ex-URSS se compte également en millions et réunit plusieurs nationalités, dont l'allemande. Nombre d'entre eux sont susceptibles d'être attirés par la position pro-russe de l'AfD dans la guerre en Ukraine. Il pense que cela fait partie de la stratégie plus large de l'AfD qui cherche à élargir sa base d'électeurs. *"Le nombre d'électeurs potentiels dans le paysage des non-immigrés est évidemment limité, mais s'ils veulent atteindre les 30-35 % ils doivent élargir leur électorat, ce qui implique de créer des programmes et de promettre des politiques pour les communautés d'immigrés"*. *"Les personnes qui sont arrivées avant en Allemagne ne sont pas automatiquement en faveur de l'immigration"*, précise l'auteur.

Des tracts de l'AfD en forme de "billet d'expulsion" envoyés aux électeurs

Le parti allemand d'extrême droite AfD (Alternative für Deutschland) a envoyé dans la ville de Karlsruhe (ouest) des milliers de tracts électoraux en forme de billet d'avion pour inciter les migrants "illégaux" à rentrer dans leur pays d'origine en *"aller simple en classe éco"*. L'embarquement, aura lieu en porte "AfD", peut-on lire sur le tract-billet. Sur le billet, face recto, figure une date de départ : le 23 février 2025, soit le jour des élections législatives partielles en Allemagne, de *"8 à 18h00"*, horaires d'ouverture des bureaux de vote. Au verso du billet, l'AfD préconise aussi *"l'expulsion de toutes les personnes obligées de quitter le territoire"*.

Certains de ces prospectus ont été retrouvés dans des boîtes aux lettres de personnes

d'origines étrangères. Un utilisateur du réseau X qui se présente comme "*citoyen allemand d'origine turque*" a dit avoir trouvé le faux billet dans sa boîte aux lettres et ressenti un "*sentiment très étrange*". "*Mon nom de famille était probablement déterminant pour cette action*". Un député de l'AfD au Bundestag de Karlsruhe, a confirmé à la presse locale que jusqu'à 30 000 tracts avaient été imprimés, mais nié qu'ils visaient des noms à consonance étrangère sur les boîtes aux lettres.

En pleine campagne politique avant ce scrutin majeur, l'AfD aura réussi à faire parler de lui. Certains observateurs ont vu dans l'heure de fermeture, 18h, un code néo-nazi basé sur les initiales d'Adolf Hitler, le A et le H étant les 1ère et 8e lettres de l'alphabet (soit 1=A et 8=H), une accusation rejetée par la section locale. La campagne a suscité une vive réaction en Allemagne, les critiques comparant cette opération aux billets aller simple pour Jérusalem distribués aux Juifs par les nazis dans les années 1930. Une enquête a été ouverte, a indiqué la police mardi 14 janvier pour "soupçons d'incitation à la haine", a précisé à l'AFP un porte-parole de la police de la ville de Karlsruhe où l'imprimé a été diffusé. Ce flyer donne à l'AfD "*l'opportunité de faire connaître aux électeurs ces demandes tout à fait légitimes et conformes à la loi sous une forme simplifiée*", justifie la section locale. Ce matériel de propagande électorale "*est actuellement distribué à Karlsruhe en aussi grand nombre que possible et sans exigences ni restrictions particulières*", indique encore l'AfD Karlsruhe.

Le parti de gauche radicale Die Linke a qualifié cette initiative de "*méthode fasciste pour inciter à la haine*", accusant l'AfD d'avoir ciblé dans sa distribution les personnes issues de l'immigration.

Créditée de la deuxième place dans les sondages nationaux, l'AfD prône ouvertement une "remigration" des étrangers non désirables (c'est à dire un retour dans leur pays), mesure que le parti a intégrée à son programme électoral. La migration est au cœur de la campagne électorale allemande, alors que ce thème s'est hissé au sommet du débat politique en Allemagne ces dernières années. L'attaque au couteau de Solingen en août 2024 a marqué un véritable tournant qui s'est rapidement traduit par un durcissement de la politique migratoire du pays. En décembre, l'attentat contre un marché de Noël dans la ville de Magdebourg peu avant les fêtes de fin d'année, a encore renforcé cette tendance. Le chef de l'opposition allemande, chef du parti chrétien-démocrate CDU, propose même de retirer la nationalité allemande aux personnes naturalisées et reconnues coupables de crimes.

Dans le même temps, depuis la chute de Bachar al-Assad, le débat sur l'expulsion et le retour des réfugiés syriens ne désenfile pas, alors que près d'un million de Syriens vivent en Allemagne - ce qui en fait le pays européen qui a accueilli le plus grand nombre de ressortissants syriens. En 2024, plus de 18 400 personnes ont été expulsées d'Allemagne, soit une hausse de 20 % par rapport à la même période en 2023.

Sur l'immigration, les conservateurs s'alignent de plus en plus sur l'extrême-droite

Le chef du parti chrétien-démocrate CDU, est sous les feux des critiques pour avoir proposé de retirer la citoyenneté allemande aux ressortissants condamnés par la justice et ayant la double nationalité. Le leader conservateur s'aligne ainsi sur l'extrême-droite. Il dénonce le nouveau processus de naturalisation introduit par le gouvernement en 2024. En cas de victoire de son parti aux législatives anticipées du 23 février 2025, le prétendant à la chancellerie promet de réintroduire des critères de naturalisation plus stricts. Selon lui, sur plus de 200 000 personnes ayant demandé la nationalité allemande en 2024, environ 80 % souhaitaient conserver leur nationalité d'origine. Il estime que la double nationalité devrait rester une exception à la règle. "*Cela crée des problèmes supplémentaires pour le pays. Il devrait au moins y avoir une possibilité de révoquer la citoyenneté allemande lorsqu'il devient évident que nous avons commis une erreur pour des personnes qui commettent des crimes*".

Pour des sociaux-démocrates du SPD au pouvoir, le chef du parti chrétien-démocrate fait

des personnes naturalisées des "*citoyens de seconde zone*". Les Verts et le parti de gauche radicale Die Linke ont également critiqué le leader de la CDU. Dans le même temps, depuis la chute de Bachar al-Assad, le débat sur l'expulsion et le retour des réfugiés syriens ne désenfle pas, alors que près d'un million de Syriens vivent en Allemagne.

La réforme sur la naturalisation entrée en vigueur l'été 2024 rend l'obtention de la citoyenneté allemande possible au bout de cinq ans de résidence, contre huit auparavant. La double-nationalité est autorisée dans la plupart des cas. L'auteure et militante anti-racisme germano-iranienne appelle le chef du parti chrétien-démocrate à démissionner. Pour elle, "*c'est le cœur des récits racistes et nationalistes : la distinction entre les 'Allemands sur le passeport' et les 'vrais' Allemands - c'est-à-dire ceux qui ont du sang allemand*". Elle ajoute que l'union des conservateurs CDU/CSU "*ne peut plus être considérée comme démocratique avec de telles propositions*". Elle les accuse d'avoir suivi le parti d'extrême-droite AfD sur trop de questions. "*Et pourtant, il n'y a pas de protestation, rien... ce pays reste silencieux*", s'insurge-t-elle. Pour elle, il "*joue sciemment avec le feu populiste de droite*", concluant qu'il "*n'est pas apte à être le chancelier de tous les Allemands*".

La ministre de l'Intérieur a défendu la réforme de la naturalisation et assure que son gouvernement a rendu "*les exigences d'obtention de la citoyenneté allemande beaucoup plus strictes*". Elle met l'opposition en garde contre l'entrée dans une "*guerre d'enchères populistes*".

Le chef du parti chrétien-démocrate ambitionne de devenir le prochain chancelier alors que les conservateurs sont les grands favoris des prochaines élections. Bien qu'issus du même parti, il est connu pour être un critique de longue date de la politique dite de la "*porte ouverte*" de l'ancienne chancelière Angela Merkel. "*Nous constatons de plus en plus que nous ne pouvons pas faire face au grand nombre de personnes arrivant en Allemagne. Beaucoup parmi eux n'ont pas réellement besoin de protection*", plaide-t-il, et appelle à faciliter les rejets aux frontières et les expulsions pour les migrants condamnés.

Entre janvier et novembre 2024, près de 18 400 personnes ont été expulsées d'Allemagne, soit une hausse de 20 % par rapport à la même période en 2023. Ces chiffres restent inférieurs au nombre d'expulsions avant la pandémie de Covid-19, avec quelque 22 000 expulsions en 2019. Pour le chancelier, dans une la récente augmentation des renvois est la preuve d'un "*réel progrès*" et valide l'efficacité des politiques mises en place par son gouvernement. Le chef du gouvernement social-démocrate avait estimé que le pays devait mener des expulsions "*en masse*". Les chiffres des expulsion de l'année dernière contrastent avec les quelque 213 000 demandes d'asile, en baisse de plus d'un tiers par rapport à 2023.

La présidente de l'organisation d'aide Caritas, fustige "*l'intensification de la rhétorique populiste sur le rapatriement pendant la campagne électorale*". Une telle rhétorique favorise les "*faux préjugés*" et sape les fondements d'une culture de l'accueil, qui est par ailleurs essentielle pour attirer les travailleurs qualifiés étrangers, en particulier pour les métiers sous tensions dans les secteurs de la santé et du travail social.

Le week-end dernier, la ministre a assuré que l'Office fédéral pour les migrations et les réfugiés (BAMF) allait examiner le statut de protection des Syriens en Allemagne. Selon elle, ce statut devrait être annulé "*si les gens n'ont plus besoin de cette protection en Allemagne*". La règle pourrait s'appliquer à ceux et celles qui n'ont pas de permis de séjour lié notamment au travail ou aux études.

Le secrétaire parlementaire de la CDU au Parlement, estime qu'elle "*cache son inaction derrière une rhétorique déterminée*". Le problème n'est pas seulement l'application administrative, mais aussi les changements législatifs nécessaires pour que le BAMF puisse examiner les demandes d'asile, note le député. Aussi, pour lui, de nouvelles lois sont nécessaires pour accélérer l'expulsion des criminels et des extrémistes.

Le voyage de la ministre des Affaires étrangères en Syrie avait clairement indiqué "*où se situent les nouveaux dirigeants idéologiquement*", a fait valoir un partisan des Verts. "*Il n'y a*

actuellement aucune raison d'examiner la révocation de la protection des réfugiés syriens sur la base de l'évaluation actuelle de la situation." A Damas, le nouveau leader de la transition syrienne a récemment refusé la poignée de main habituelle en recevant la ministre, ne souhaitant pas serrer la main d'une femme.

Berlin précise les critères d'un éventuel retour des réfugiés syriens dans leur pays

"Comme le prévoit notre loi, l'Office fédéral des migrations et des réfugiés examinera et révoquera les statuts de protection si les personnes n'en ont plus besoin en Allemagne parce que la situation en Syrie s'est stabilisée". Pour la ministre allemande de l'Intérieur, les dossiers des réfugiés de Syrie qui bénéficient d'un statut de protection subsidiaire doivent être examinés. Il s'agit de Syriens qui ne bénéficient pas du droit d'asile en raison de persécutions individuelles, mais à cause de la guerre dans leur pays. La fin du régime de Bachar el-Assad rend, en principe, un retour possible. La ministre souligne toutefois que la situation sécuritaire sur place doit être observée de près et que Berlin se coordonnera avec ses partenaires européens. Les réfugiés syriens qui ne bénéficient pas d'un autre titre de séjour en Allemagne, n'y ont pas de travail ou ne sont pas en formation, pourraient être incités à rentrer dans leur pays. Un programme de soutien aux retours volontaires doit être renforcé. La ministre souligne par ailleurs que les personnes bien intégrées et qui ont trouvé du travail restent les bienvenues en Allemagne.

L'idée que les réfugiés envoient de l'argent à l'étranger à grande échelle n'a aucune base empirique

L'institut d'études économiques (DIW) a examiné dans un rapport les transferts de fonds effectués par les migrants en Allemagne. Ainsi, les personnes ayant le statut de réfugié envoient moins souvent de l'argent à l'étranger que les autres migrants (qui bénéficient d'autres titres de séjour). Pourtant, la crainte que les aides publiques dont bénéficient les demandeurs d'asile soient massivement transférées à l'étranger est ancrée dans les esprits. L'étude a montré que la proportion de réfugiés statutaires qui envoient de l'argent à l'étranger est passée de 13 % à 7 % entre 2013 et 2022. Dans le même temps, la proportion des migrants sans statut de protection transférant de l'argent à l'étranger est passée de 8 à 12 %. Ce dernier groupe est composé de personnes venues en Allemagne pour trouver un emploi, suivre des études ou encore être réunies avec d'autres membres de leur famille.

L'étude révèle ainsi que le parcours et les antécédents migratoires d'une personne ont un impact sur son intégration dans son pays d'accueil et influencent ses motivations et sa capacité à transférer des fonds vers son pays d'origine. Aussi, plus le ménage est grand, plus la probabilité d'effectuer des transferts diminue et plus la volonté de retourner dans son pays d'origine est faible. L'Institut rappelle que les demandeurs d'asile arrivent souvent en Allemagne dans des conditions de détresse et avec des ressources et des réseaux limités. Ces facteurs ralentissent l'intégration sociale, car ils limitent notamment l'accès à l'emploi et à une stabilité économique. En revanche, les personnes arrivés par la voie régulière en Allemagne sont plus susceptibles d'obtenir un emploi stable et de s'intégrer socialement et économiquement. Avec moins de contraintes financières, ce groupe peut se permettre d'envoyer de l'argent à l'étranger pour des raisons plus variées, comme les investissements et le maintien des liens culturels.

Les chiffres de la Banque fédérale allemande indiquent que les transferts de fonds annuels depuis l'Allemagne se sont élevés à 22 milliards d'euros, faisant du pays le premier en Europe en la matière. Le DIW conclut ainsi que le débat politique sur la manière dont les réfugiés dépensent leurs prestations sociales est mal interprété. *"L'idée que les réfugiés envoient de l'argent à l'étranger à grande échelle n'a aucune base empirique"*, explique une chercheuse au DIW.

Plus tôt cette année, l'Allemagne a pourtant annoncé que les allocations sociales pour les demandeurs d'asile vivant dans les centres gérés par l'État seraient désormais créditées sur une carte bancaire au lieu d'être versées en liquide. Les retraits avec ces cartes bleues ont été plafonnés à 50 euros par mois, à quelques exceptions près. Les cartes de paiement (Bezahlkarte en allemand) ont justement pour but de réduire les transferts d'argent à l'étranger et les paiements perçus par les réseaux de trafic, tout en réduisant le fardeau administratif pour les autorités locales. Les groupes de défense des migrants dénoncent un système discriminatoire, d'autant plus qu'en Allemagne de nombreux commerces n'acceptent que de l'argent liquide. Des demandeurs d'asile affirment également que les cartes de paiement sont "*stigmatisantes*" et suscitent des regards dubitatifs dans les magasins.

L'Allemagne a par ailleurs annoncé la réduction des prestations versées aux demandeurs d'asile en 2025. Les personnes célibataires ne vivant pas dans un logement collectif recevront 441 euros par mois, contre 460 euros actuellement. Les couples vivant dans un logement collectif verront leurs allocations mensuelles réduites de 413 à 397 euros. L'aide pour les enfants, les adolescents et les adultes célibataires de moins de 25 ans vivant avec leurs parents devrait également diminuer en 2025.

BULGARIE

trois adolescents égyptiens retrouvés morts de froid près de la frontière turque

La nuit du 27 décembre 2024, les équipes de sauvetage des deux organisations : Colletivo rotte balcaniche (collectif de la route des Balkans) et l'association No name kitchen, reçoivent vers 1h du matin des alertes sur leur téléphone d'urgence. Trois jeunes migrants seraient en danger de mort dans une zone forestière près de Gabar, au sud-est de la Bulgarie, à une vingtaine de kilomètres de la frontière turque. "*Des vidéos jointes aux signalements montraient deux d'entre eux inconscients et allongés dans la neige*". Les humanitaires contactent immédiatement le 112, numéro d'urgence européen, et tentent en parallèle d'accéder à l'endroit où se trouvent les exilés, grâce à la géolocalisation transmise dans les premiers messages. Mais **les autorités bloquent les activistes**, bien connus des autorités de la région. "*Des agents de la police aux frontières nous ont repérés dans la forêt. Ils ont mis leur véhicule au travers de notre chemin, ne nous laissant pas d'autre choix que de faire demi-tour*", explique un militant du Colletivo rotte balcaniche. Vingt-quatre heures après la première alerte, les équipes de secours parviennent finalement à atteindre les lieux, en empruntant un autre chemin, plus discret. "*On a dû marcher plusieurs heures dans le froid et la neige pour rejoindre la première localisation*", se remémore l'activiste.

Le 28 décembre 2024, des membres de No name kitchen et du Colletivo rotte balcaniche découvrent ainsi deux premiers corps. "*L'un recouvert de neige et l'autre, la tête dans une flaque d'eau*". Le lendemain, soit 57 heures après le premier signalement, la troisième dépouille est retrouvée par les humanitaires. Le corps "*avait été partiellement mutilé : un pied et la tête avaient été dévorés par des animaux*". Les cadavres ont ensuite été récupérés par des policiers.

"L'absence d'aide des autorités et leurs obstructions systématiques aux opérations de sauvetage menées par les activistes ont conduit à la mort des adolescents", déplorent les deux organisations.

Pire, les policiers n'ont pas seulement entravé les opérations de sauvetage ou ignoré les appels d'urgence, ils ont aussi "*choisi de ne pas aider ou de ne pas récupérer les corps*", insistent No name kitchen et Colletivo rotte balcaniche. Selon eux, "*des empreintes claires de bottes militaires dans la neige et des traces de pattes de chien*" ont été aperçues par les activistes près du premier cadavre – preuve, d'après les associations, que "*des agents étaient présents plus tôt, mais n'ont pas apporté d'aide, peut-être à un moment où la personne pouvait encore être sauvée*". Interrogées par les médias bulgares, les autorités ont confirmé le décès de ces adolescents égyptiens. En revanche, elles réfutent les accusations de négligence à leur encontre.

Certes, la police aux frontières a bien reçu des alertes par une ONG mais assure que les

coordonnées GPS fournies étaient mauvaises. Elle a déclaré avoir *"réagi immédiatement à tous les signaux reçus, mais les alertes du 27 décembre contenaient des informations erronées ou trompeuses"*. Selon les autorités, les corps retrouvés les 28 et 29 décembre se trouvaient *"à des endroits différents"* de ceux fournis par les militants. Mais les associations n'en démordent pas et insistent : cette affaire n'est pas un cas isolé. *"C'est déjà arrivé qu'un corps reste trois jours dans la forêt après une de nos alertes"*, signale le militant du Colletivo rotte balcaniche. Selon une étude menée par la branche viennoise de la Fondation ARD en coopération avec Lighthouse Reports, et plusieurs médias, au moins 93 personnes transitant par la Bulgarie sont décédées en 2023 et 2022. Et ce chiffre est sous-estimé : *"Des corps sont ensevelis depuis des mois, voire des années, et ne seront jamais retrouvés"*.

Sur les réseaux sociaux, No name kitchen rappelle également que *"depuis des années, la police des frontières bulgare ignore les appels d'urgence, refuse l'assistance médicale aux personnes en déplacement et les soumet à la violence et aux refoulements, même dans des situations mettant leur vie en danger"*. Demandeurs d'asile *"obligés de retourner en Turquie à la nage"*, déshabillés de force ou sévèrement mordus par les chiens des gardes bulgares : dans cette région, une violence considérable est exercée par les garde-frontières. Des agissements dénoncés à de nombreuses reprises par les ONG, et dont même Frontex, a eu connaissance, selon une enquête du réseau Balkan Investigative Reporting Network (BIRN). En juin, dans la petite ville de Svilengrad, toute proche de la frontière avec la Turquie, 4 marocain disent : l'un de 24 ans avoir été refoulé cinq fois, les autres, âgés de 22 à 30 ans, avoir vécu deux, parfois trois *"pushbacks"*. Lors de ces refoulements, *"à chaque fois, la police a pris nos téléphones, nos affaires, notre argent"*. *"Ils prenaient aussi nos vêtements et nos chaussures"*.

Depuis son adhésion pleine et entière fin novembre à l'espace Schengen, la Bulgarie est soumise à une forte pression de la part des autres États membres de l'UE dans sa capacité à gérer les flux migratoires. Les questions de sécurité aux frontières figuraient parmi les principales préoccupations qui ont retardé l'entrée de la Bulgarie à l'espace Schengen - l'Autriche et les Pays-Bas ayant opposé leur veto à une adhésion.

ESPAGNE

En Espagne, "l'urgence" d'un accord sur la répartition des jeunes migrants

Le jeudi 16 janvier, Amnesty International exhorte le gouvernement espagnol à valider l'accord sur la répartition des migrants dans les différentes régions du pays. Les administrations régionales *"n'ont pas assumé leur responsabilité dans l'accueil de ces jeunes garçons et filles [...] comme les y obligent pourtant les traités internationaux"*, a déploré le directeur de l'ONG en Espagne. *"Les autorités et les partis politiques doivent adopter de toute urgence et immédiatement une proposition de répartition contraignante, obligatoire et équitable, qui garantisse un accueil adéquat à tous mineurs"*. Amnesty International prévient également que *"la surpopulation de certains centres d'accueil de garçons et de filles non accompagnés est l'un des principaux problèmes des îles Canaries, les 82 centres d'accueil pour mineurs étant très au-dessus de leur capacité"*.

Depuis des mois, le débat sur le transfert des migrants entre les régions espagnoles agite la sphère politique. Le gouvernement socialiste souhaite réformer l'article 35 de la loi Immigration, qui acterait notamment l'accueil obligatoire des mineurs non accompagnés dans les différentes structures du pays (sur le continent), lorsqu'un territoire (comme les Canaries) dépasse 150 % de sa capacité d'accueil. Mais les discussions sont aujourd'hui dans l'impasse : le 5 octobre, le Parti populaire (PP, conservateur) a quitté la table des négociations, mettant un coup d'arrêt à la réforme.

Le président des Canaries ne cesse, depuis, de réclamer la reprise des négociations. *"On a un sentiment d'abandon et bien sûr ça nous fait mal"*, a-t-il déclaré le 13 janvier 2025. *"Pedro Sánchez [le Premier ministre] n'est pas solidaire et Feijóo [Alberto Núñez Feijóo, président du PP] a*

laissé les îles Canaries bloquées". Il appelle donc à une "grande coalition" du PSOE, au pouvoir, et du PP "autour des questions migratoires".

Arrivées record

Cette année, les Canaries ont comptabilisé des arrivées record : près de 47 000 personnes ont débarqué dans l'archipel, contre 39 000 en 2023. Parmi elles, de nombreux mineurs. D'après la Croix-Rouge, un migrant sur sept secouru en 2024 sur la route de l'Atlantique était mineur, ce qui représente 6 971 enfants et adolescents pris en charge. Fin octobre 2024, on dénombrait par ailleurs près de 6 000 jeunes migrants hébergés dans l'archipel, pour une capacité de 2 000 places.

Les Canaries ne sont pas les seules à réclamer davantage de transferts. Ceuta, région espagnole enclavée sur le territoire marocain, a connu cette année une augmentation des arrivées de mineurs marocains par la mer, après une traversée à la nage. Pour le seul mois d'août, plus de 11 300 tentatives d'émigration irrégulière ont été empêchées par les autorités marocaines à cet endroit, selon le ministère de l'Intérieur. Cet été, le nombre de mineurs présents à Ceuta dépassait largement la capacité d'accueil de la ville. *"Nous hébergeons actuellement près de 500 jeunes, ce qui représente une surpopulation des ressources de la ville de 470 %. Et jusqu'à présent, en août, nous avons une augmentation [des arrivées de mineurs] par rapport à l'année précédente de 467 %"*, avait indiqué le conseiller de la Présidence et du Gouvernement de la Ville Autonome de Ceuta .

Bilan des migrations en 2024

Le ministère espagnol de l'Intérieur a dévoilé jeudi 2 janvier 2025 les chiffres de l'immigration vers l'Espagne en 2024. En tout, 46 843 personnes ont rejoint les Canaries contre 39 000 l'an passé, soit une hausse de plus de 17 % sur un an.

Concernant l'ensemble de l'Espagne, 63 970 migrants sont arrivés illégalement par voie terrestre ou maritime, contre 56 852 en 2023 (soit 12,5 % de plus), d'après le ministère. Un chiffre largement gonflé par l'afflux aux Canaries, qui constitue de loin la principale porte d'entrée des migrants dans le pays. Ces données se rapprochent également du record de 2018, où 64 298 exilés avaient atteint la péninsule ibérique. En 2024, près de 10 000 personnes ont ainsi perdu la vie ou ont disparu en mer en essayant de gagner les îles espagnoles, contre 6 000 en 2023. Fin octobre 2024, l'on dénombrait par exemple près de 6 000 jeunes migrants pris en charge dans l'archipel, pour une capacité de 2 000 places réparties dans 81 centres d'accueil.

Cette saturation entraîne une détérioration des soins de santé, indispensables aux mineurs après des jours passés dans l'océan Atlantique, sans eau ni nourriture en quantité suffisante. Les services de santé se disent *"complètement dépassés"*. *"Il est triste de voir qu'un pays avec un niveau de développement comme le nôtre n'est pas capable de soigner [...] ces mineurs"*. Certains jeunes arrivent très mal en point aux Canaries, n'ayant pas pu traiter leur pathologie dans leur pays d'origine. S'ajoutent à cela *"l'hypothermie, la déshydratation, les blessures et les infections qu'ils ont contractées en mer"*. D'autre part, la justice des Canaries a ouvert une enquête pour quatre cas de mauvais traitements et d'abus commis dans des centres d'accueil pour migrants mineurs, deux à Tenerife et deux à Grande Canarie. Les adolescents interrogés parlaient d'abus sexuels par des migrants adultes, hébergés dans la même structure qu'eux, ou encore *"d'agressions physiques et de mauvais traitement continus"* de la part des employés locaux.

Une mesure destinée à répartir les mineurs arrivés aux Canaries dans d'autres régions du pays est à l'étude depuis plusieurs mois. Mais elle bloque, car l'exécutif et l'opposition ne parviennent pas à s'entendre. Le 5 octobre 2024, le Parti populaire (PP), principal parti de l'opposition de droite, a quitté la table des négociations, mettant un coup d'arrêt à la réforme. *"Les mineurs non accompagnés ne sont pas des colis express à distribuer entre les communautés autonomes"*, a lancé jeudi 2 janvier, le porte-parole du PP.

Dans une Union européenne marquée par une forte poussée des mouvements d'extrême droite et un net durcissement du débat sur l'immigration, l'Espagne fait pourtant figure d'exception. Son Premier ministre défend une **approche positive de l'immigration**, et n'hésite pas à en vanter les bénéfices face à une Espagne vieillissante en manque de main-d'œuvre. C'est dans cette optique qu'à la mi-novembre, le gouvernement de gauche a adopté une réforme visant à faciliter la régularisation de dizaines de milliers de migrants en situation illégale. Elle prévoit de réduire les délais pour l'obtention des titres de séjour et d'étendre de trois mois à un an la durée du visa de recherche d'emploi. Avec celle-ci, le gouvernement estime que quelque 300 000 immigrants pourraient potentiellement être régularisés chaque année au cours des trois prochaines années. Mais cette politique d'ouverture du dirigeant socialiste suscite de vives critiques de la part de l'opposition de droite et de l'extrême droite. Ces tensions sont d'ailleurs de plus en plus visibles aux Canaries. Fin octobre, une manifestation y avait rassemblé plusieurs milliers de personnes pour protester contre l'afflux de migrants dans l'archipel, aux infrastructures et aux ressources limitées.

Canaries

Plus de 600 migrants débarquent aux Canaries en deux jours

Malgré une météo hivernale, les départs de migrants vers les côtes espagnoles ne cessent pas. En seulement deux jours, plus de 600 exilés ont atteint l'Espagne. Jeudi 23 janvier 2025, 63 personnes originaires d'Afrique subsaharienne sont arrivées au port de La Restinga, sur la petite île canarienne d'El Hierro. Parmi elles, 10 femmes et quatre enfants. Selon les témoignages des exilés, leur canot a quitté la capitale de la Mauritanie, Nouakchott, cinq jours plus tôt.

Dans la nuit de mardi à mercredi 22 janvier 2025, ce sont 555 migrants, à bord de sept embarcations, qui ont débarqué sur les îles d'El Hierro, de Tenerife et de Grande Canarie. À bord de l'une des pirogues, les sauveteurs espagnols ont par ailleurs retrouvé une personne sans vie. Enfin dans la journée de mardi, 23 exilés ont été secourus par les services de sauvetage espagnols près de Formentera, aux Baléares.

Au total, 3 460 personnes sont arrivées en Espagne au cours des 15 premiers jours de l'année 2025, soit 6,3% de moins qu'à la même période de 2024. Comme l'an dernier, la majeure partie des débarquements se concentrent sur les îles Canaries : on compte 3 223 arrivées dans l'archipel espagnol du 1er au 15 janvier 2025. Un chiffre en baisse de 7,4% par rapport à la même période de 2024.

Sur l'ensemble de l'année dernière, les Canaries ont dû prendre en charge près de 47 000 migrants, et doit faire face depuis plusieurs mois à une saturation de plus en plus importante de son système d'accueil. Dans la nuit du 6 au 7 janvier 2025, une centaine d'exilés ont dormi sur un quai de port, à Lanzarote, en raison du manque de places disponibles sur l'île. "*Nous sommes débordés, les centres sont saturés, nous devons continuer à ouvrir de nouvelles installations*", avait alors déclaré aux médias un élu de Lanzarote.

La plus petite île de l'archipel, El Hierro, peine aussi à accueillir les naufragés. D'autant qu'elle est devenue ces derniers mois le premier lieu de débarquement des embarcations qui arrivent aux Canaries. Dans un premier temps, des tentes ont été installées sur le quai de La Restinga. Puis, ces tentes ont été progressivement remplacées par des "*conteneurs modulables sans que l'on sache jusqu'à présent qui l'a autorisé et quelle est la raison de cette action*", déplore le président de la région d'El Hierro. Ces préfabriqués ont aussi été dénoncés par le maire d'El Pinar, petit village près de La Restinga. Il a "*exhorté le secrétariat d'État aux Migrations du gouvernement espagnol à rechercher des solutions à court, moyen et long terme, visant à libérer ce port de l'occupation permanente de presque tout son espace par les infrastructures d'immigration*".

Depuis des mois, le débat sur le transfert des migrants entre les régions espagnoles agite la sphère politique. Le président des Canaries ne cesse, depuis, de réclamer la reprise des

négociations. *"On a un sentiment d'abandon et bien sûr ça nous fait mal"*, a-t-il déclaré le 13 janvier 2025. Une nouvelle réunion a lieu vendredi 24 janvier entre le ministre de la Politique territoriale, , et le président des îles Canaries pour tenter de trouver un accord sur la répartition des mineurs non accompagnés des îles Canaries et de l'enclave Ceuta vers le continent espagnol. Après l'échec des négociations, le gouvernement canarien a proposé que l'exécutif approuve un décret-loi pour effectuer une répartition unique (et non plus obligatoire) de quelque 4 000 mineurs des îles Canaries vers la péninsule - plus de 5 600 jeunes sont hébergées dans les structures d'accueil de l'archipel, pour une capacité de 2 000 places. Le texte devrait être soumis au Parlement début février.

Ces discussions sont suivies de près par les ONG et les militants des droits. Le 16 janvier, Amnesty international avait appelé les autorités et les partis politiques à *"adopter de toute urgence et immédiatement une proposition de répartition contraignante, obligatoire et équitable, qui garantisse un accueil adéquat à tous mineurs"*. Le 9 juillet 2024, l'UNICEF, indiquait : aux Canaries, *"les droits [des enfants] ne sont pas respectés en raison de la saturation absolue du système de protection"*. *"Ces enfants et adolescents arrivés sur l'archipel après un voyage dangereux ont besoin d'espaces sûrs"*, avait insisté l'institution onusienne.

Au moins 50 migrants se noient dans un naufrage

Une cinquantaine de personnes, dont de nombreux Pakistanais, se sont probablement noyées après le naufrage de leur embarcation partie de Mauritanie en direction des îles Canaries, a déclaré jeudi 16 janvier 2025 l'organisation d'aide aux migrants Caminando Fronteras. La pirogue avait quitté la Mauritanie le 2 janvier 2025 avec 86 personnes à bord, avant de dériver plusieurs jours dans l'océan Atlantique. *"Treize jours de traversée angoissée se sont écoulés sans que personne ne soit secouru"*, a écrit la porte-parole de Caminando Fronteras. *"Nous avons donné l'alerte il y a six jours à tous les pays qui partagent les eaux (internationales) de sauvetage, conformément à notre protocole en cas de disparition d'un bateau"*, a expliqué l'ONG à la presse espagnole. En vain. Mercredi 15 janvier, ce sont les autorités marocaines qui ont finalement lancé une opération de sauvetage mais elles n'ont pu secourir que 36 personnes. Parmi elles, un adolescent et 22 ressortissants pakistanais.

Pour l'heure, aucune précision n'a été donnée sur le nombre d'enfants et de femmes à bord du bateau au moment du départ. Les 50 disparus, parmi lesquels se trouvaient 44 Pakistanais, sont tous présumés morts. L'ONG Caminando Fronteras assure avoir pu établir un contact avec les survivants et leurs familles. Il s'agit - déjà - de la deuxième tragédie enregistrée en 2025.

En 2024, près de 10 000 personnes ont ainsi perdu la vie ou ont disparu en mer en essayant de gagner les îles espagnoles, contre 6 000 en 2023, selon un rapport de Caminando Fronteras : la route des Canaries est ainsi bel et bien devenue *"la plus meurtrière au monde"*.

Les drames sont hélas courants. Il faut compter au moins une semaine, plusieurs parfois, en haute mer, pour rejoindre les rives espagnoles des Canaries, distantes de 1 000 à 2 000 km depuis le Sénégal ou la Mauritanie. Beaucoup de pirogues se perdent dans l'immensité de l'océan. Les vents violents et les forts courants rendent la traversée très risquée, et peut faire dériver les pirogues surchargées et en mauvais état. De nombreux témoignages rapportent des voyages cauchemardesques soumis aux aléas météorologiques, aux avaries de moteur, à la soif et à la faim. Il n'est pas rare de trouver des corps de personnes mortes de faim ou de soif dans les canots secourus au large des Canaries.

Sept passeurs accusés d'avoir tué des migrants sur une embarcation arrêtés à Tenerife

Sept passeurs soupçonnés d'avoir tué quatre migrants lors d'une traversée dans l'Atlantique en novembre dernier ont été arrêtés par la police espagnole. Au moment de leur

interpellation, ils se trouvaient dans un centre d'hébergement d'urgence sur l'île de Tenerife, a indiqué la Garde civile le 29 décembre 2024. Trois de leurs quatre victimes ont été identifiées et leurs familles ont été informées de leur décès. Ces candidats à l'exil avaient pris place dans une pirogue partie de Gambie et avait fait une escale sur l'île sénégalaise de Bassoul, où la majorité des migrants était montée à son bord. Elle est arrivée à El Hierro, l'île située la plus à l'ouest des Canaries, le 3 novembre 2024 "*avec à son bord 207 migrants*", indique la Garde civile.

L'enquête a démarré à la suite des témoignages des occupants de l'embarcation qui ont décrit la traversée comme "*un véritable cauchemar*". D'après eux, la situation à bord s'est tendue après trois jours de navigation. L'un des occupants de la pirogue, "*probablement affecté par la dureté du voyage, a eu un épisode de désorientation, ce qui a amené les trois capitaines à le tenir pour responsable des malheurs du trajet, en lui infligeant de sévères coups ainsi qu'à ceux qui l'ont défendu*", décrit la Garde civile. En représailles, les passeurs "*auraient décidé d'assassiner quatre d'entre eux pour effrayer le reste des migrants*". À son arrivée à El Hierro, un autre passager a dû être transféré à l'hôpital où il a été opéré après une blessure à la poitrine, qui pourrait être due à un coup de couteau, selon la police espagnole.

L'Espagne est l'une des trois principales portes d'entrée de l'immigration en Europe, avec l'Italie et la Grèce. D'après les données du ministère, 43 737 migrants ont accosté aux Canaries entre janvier et la mi-décembre 2024, contre 36 888 sur l'ensemble de l'année 2023, soit une hausse de 18,6 %.

Près de 10 000 morts et disparus en 2024

Selon l'ONG Caminando Fronteras, 10 457 personnes sont décédées ou portées disparues sur les routes migratoires menant vers l'Espagne en 2024. Parmi ces victimes, 1 538 étaient des enfants. Un rapport paru le 26 décembre 2024 détaille les données compilées par l'ONG auprès des familles et rescapés de naufrages sur cette route, "*la plus meurtrière au monde*". L'immense majorité des victimes, 9 757 personnes, ont perdu la vie sur la route des Canaries.

L'année 2024 bat ainsi un triste record. En 2023, Caminando Fronteras avait décompté 6 618 personnes mortes ou disparues sur ces routes migratoires menant à l'Espagne. Un chiffre déjà en hausse de 177% par rapport à 2022, alors le plus haut jamais atteint depuis 2007, selon l'ONG.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) comptabilise, 979 morts et disparus en 2024 sur les routes de l'Atlantique vers les Canaries. L'an dernier, elle enregistrait aussi un chiffre en-deçà de celui de Caminando Fronteras, à savoir 1 200 morts. Mais l'institution onusienne le reconnaissait alors: "*Il y a sûrement plus de morts que ce que révèlent nos statistiques*". Car l'OIM recense uniquement les naufrages "*dont on est certains à 100%*". L'ONG Caminando Fronteras, elle, se base sur les appels de détresse des migrants en mer ou de leurs familles pour élaborer ses rapports annuels.

"*Il est plus facile d'avoir des certitudes sur la route de la Méditerranée que sur celle de l'Atlantique, plus longue, et dont les bateaux sont plus difficiles à repérer*". "*Ce chemin en plein océan est très dangereux, c'est donc probable qu'il y ait beaucoup de naufrages dont personne n'entend parler*." De fait, en 2024, l'ONG Caminando Fronteras affirme qu'au moins 131 embarcations ont été perdues au large. Avec toutes les personnes à bord, depuis portées disparues.

Les proches de victimes demeurant sans nouvelles font face à des difficultés "*particulièrement choquantes*" pour déposer des plaintes ou prélever les échantillons d'ADN nécessaires aux identifications des corps, commente le rapport de l'ONG. Celle-ci souligne néanmoins "*quelques progrès dans la réception des plaintes et des exemples de bonnes pratiques*", en citant les services de police judiciaire de la garde civile espagnole de Costa Teguisa à Lanzarote, de Huércal à Almería ou encore le poste de commandement d'El Hierro. Mais les obstacles à l'exercice des droits

de ces familles de disparus restent légion. Celles-ci sont "revictimisées par un système qui les stigmatise et considère leurs proches comme des victimes de seconde zone", déplore l'équipe de Caminando Fronteras.

Le rythme des tentatives ne faiblit pas. Les arrivées et opérations de sauvetage se succèdent en cette fin d'année. Tôt jeudi 26 décembre 2025, trois embarcations transportant environ **200 personnes ont été secourues** et leurs occupants débarqués sur les ports de Los Cristianos, sur l'île de Tenerife, et de La Restinga, sur l'île d'El Hierro. La journée de Noël a été marquée par des "arrivées continues". Au moins huit embarcations ont débarqué dans l'archipel des Canaries. La dernière, avec 63 exilés subsahariens à bord, est arrivée au port de Los Cristianos. Avant elle, sept autres sont arrivées à Gran Canaria et à El Hierro, avec à leur bord **près de 400 personnes.**

Les centres d'opération du Salvamento Marítimo de Tenerife et Las Palmas ont coordonné les sauvetages de sept de ces embarcations. Plusieurs bateaux des sauveteurs espagnols ont été déployés, en plus d'un avion. Des navires privés présents sur zones ont également apporté leur soutien aux opérations.

Parmi toutes les embarcations naufragées ou disparues des radars recensées par l'ONG espagnole, pas moins de 70% étaient parties de Mauritanie en 2024. Ce pays s'affirme, depuis fin 2023, comme le principal point de départ migratoire vers les Canaries. Après la route des Canaries, qui concentre l'immense majorité des naufrages, la route algérienne - traversant la mer Méditerranée - vers l'Espagne est la deuxième plus meurtrière, selon le registre de l'ONG. Au moins 517 victimes y ont été recensées en 2024.

Baléares

Près de 100 migrants ont atteint l'archipel en une journée

Mercredi 1er janvier 2025, 98 migrants à bord de quatre canots différents ont débarqué aux Baléares. Vers midi, la Garde civile locale a intercepté 20 personnes d'Afrique subsaharienne et une personne d'origine maghrébine qui arrivaient en bateau sur la plage de La Xanga, sur l'île d'Ibiza.

Deux heures plus tard, une embarcation transportant 21 exilés d'origine maghrébine a été localisée dans la zone de Pilar de la Mola, au sud de Formentera. Un troisième bateau, avec à son bord 31 personnes d'origine nord-africaine, a lui aussi été intercepté au cours de la journée par la Garde civile dans la même zone.

Dans la soirée, les secours maritimes espagnols sont venus en aide à 25 autres ressortissants d'Afrique subsaharienne, à bord d'un quatrième canot repéré à une vingtaine de kilomètres de Santa Ponça, au sud-ouest de Majorque.

Depuis 2022, la route migratoire algérienne qui relie l'Algérie à l'Espagne se déplace de plus en plus à l'est, en direction des îles Baléares, une zone moins surveillée. Les arrivées y sont de plus en plus fréquentes. Le 29 décembre déjà, 18 personnes ont atteint l'île de Formentera, et ont été rejointes par 74 migrants arrivés dans trois embarcations distinctes quelques heures plus tard.

Selon le décompte de l'agence de presse espagnole EFE, au cours de l'année 2024, au moins **5 924 exilés ont débarqué aux Baléares**, contre 2 278 l'an passé, soit presque trois fois plus.

Fin novembre 2024, après l'arrivée de près de 300 personnes dans l'archipel, la police nationale, en charge de l'enregistrement des nouveaux arrivants dans les Baléares, s'était dite "débordée". L'augmentation des arrivées sur ces îles a d'ailleurs fait l'objet d'un débat au Sénat espagnol à la mi-novembre.

"Au cours des sept derniers jours, près de 1 000 migrants ont atteint les côtes des îles Baléares, parmi lesquels des jeunes, des enfants et des femmes enceintes", avait alors déclaré le sénateur de l'archipel. "Les administrations locales ont atteint leurs limites, et sentent seules et abandonnées". En réponse, le ministre de l'Intérieur avait assuré devant les parlementaires que cette route migratoire "ne s'était pas consolidée" cette année.

Sur la route migratoire entre l'Algérie et l'Espagne, une hausse effrayante des naufrages

Un jeune Algérien de 26 ans a plusieurs fois été pêcheur, et était bon nageur, il connaissait bien la mer. Il a aussi été saisonnier sur le littoral algérien. Cette nuit de fin novembre, lorsqu'il a embarqué avec 12 autres personnes dans un petit bateau à moteur sur une plage d'Alger pour gagner l'Espagne, *"il avait conscience des risques qu'il prenait"*, assure sa cousine. *"Mais il avait tellement de copains qui étaient partis comme ça et qui avaient réussi ..."* Mais il n'arrivera jamais à Alicante, sa destination. Après cinq kilomètres seulement en mer, son embarcation prend l'eau. S'ensuit une altercation avec le conducteur du bateau, qui finit par se renverser. *"Tout le monde est tombé à l'eau, y compris une famille avec une enfant de 6 ans et un bébé"*, raconte sa cousine. Les garde-côtes algériens sont prévenus, mais la localisation du naufrage n'est pas la bonne. Les naufragés, qui n'ont pas de gilet de sauvetage, attendent près de six heures en pleine mer. Il fait grimper la petite fille sur un bidon d'essence. Lorsqu'un groupe de jeunes, prévenus de leur départ, parvient finalement à les retrouver, il est trop tard. Le bébé et sa mère sont retrouvés morts. Le jeune algérien et deux autres passagers sont portés disparus. Il avait d'abord envisagé de partir de chez lui *"dans les règles"*, sur les conseils de sa famille. Le jeune homme avait fait des demandes de visa pour l'Union européenne, le Canada et le Royaume-Uni. Mais, comme Hamza, aucune ne lui a été accordée. Aujourd'hui, sa mère *"pense qu'il est en prison en Espagne"*. *"On ne lui a pas dit ce qu'il s'était vraiment passé, car elle a une santé très fragile"*, confie sa cousine. Tous les jeunes du quartier, en revanche, ont appris sa mort et celle des autres passagers. *"Le lendemain du drame, beaucoup embarquaient à leur tour dans un bateau"*.

Ce naufrage n'est pas un cas isolé. Sur cette route migratoire qui relie l'Algérie à l'Espagne, les drames sont *"de plus en plus fréquents"*, et *"des cadavres apparaissent sur la côte [espagnole] plusieurs jours après [...] que les secours ont été alertés"*, indique la Garde civile. D'après l'ONG Caminando Fronteras, au moins 517 personnes sont mortes sur cette voie en 2024. Elles étaient 464 en 2022, et 191 en 2021. Cette année aussi, 26 embarcations ont *"totalement disparues"* en mer, avec tous leurs passagers. Des chiffres qui font de ce passage en Méditerranée la deuxième route la plus meurtrière pour l'Espagne, derrière celle des Canaries.

La route des Baléares empruntée depuis plusieurs années par les candidats à l'exil, s'est consolidée depuis 2021. Les passagers déboursent entre 2 000 et 4 000 euros, parfois plus, pour effectuer ce trajet à bord de petits bateaux à moteurs de 60 à 140 chevaux, totalement inadaptés à ce type de traversées en pleine mer. En 2024, 13 952 migrants ont été comptabilisés sur cette voie.

Les candidats au départ embarquent depuis Oran, Mostaganem, Tipaza ou Alger et naviguent en direction du sud de la péninsule ibérique. Ils sont parfois secourus au large d'Almeria, Carthagène, Murcie ou Alicante.

Mais depuis 2022, la route algérienne se déplace de plus en plus à l'est, vers les Baléares, une zone moins surveillée. Le 29 décembre 2024, 18 personnes ont atteint l'île de Formentera, et ont été rejointes par 74 migrants arrivés dans trois embarcations distinctes quelques heures plus tard. Depuis le 1er janvier 2024, 5 793 personnes au total ont débarqué aux Baléares, soit 154,3 % de plus que les 2 278 exilés arrivés dans l'archipel en 2023. Cet itinéraire, moins couvert par les secours, est tout aussi *"périlleux"*. *"Les dangers de cette traversée sont même plus importants en raison des distances plus longues, mais aussi parce qu'il existe un risque élevé de perdre le cap et de se retrouver dans les zones les plus hostiles de la mer Méditerranée"*.

Sur cette voie, les profils des "harragas", sont aussi plus vulnérables. Le rapport constate la présence régulière *"d'adolescents qui voyagent seuls"*, et qui cherchent à rejoindre de la famille en Europe. *"Pour beaucoup, en France"*. Ces mineurs sont habituellement originaires d'Algérie, mais de plus en plus de jeunes subsahariens, syriens, ou palestiniens embarquent, eux aussi, depuis les côtes algériennes. D'après l'ONG espagnole, *"près de 40 % des personnes qui s'engageant sur cette route maritime des Baléares proviennent désormais de pays autres que l'Algérie"*. Les jeunes enfants accompagnés de leurs mères sont également de plus en plus nombreux. *"Beaucoup d'entre eux étaient"*

précédemment passés par la Libye et la Tunisie avant d'être refoulés dans le désert", précise l'association.

"Pas d'avenir"

Ces dernières années, les embarcations de fortune parties d'Algérie se remplissent souvent de familles entières. En octobre 2021, le vice-président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) décrivait ce phénomène comme "*une 'harga [migration en français] familiale inédite*", qui trouve racine dans la morosité économique plombant le pays depuis 2014 et la chute du cours du pétrole.

"En Algérie, il n'y a pas la guerre. Mais le chômage des jeunes, même diplômés, poussent la plupart à partir. Dans ce pays, si vous ne connaissez personne pour vous pistonner, vous n'avez pas d'avenir". "Et quand vous voyez que la plupart des gens que vous connaissez ont quitté le pays, sont heureux ailleurs et que vous, vous continuez à galérer malgré les années, partir devient votre seul objectif".

"Ici, même les jeunes avec un diplôme ne trouvent pas de travail, et ils s'ennuient», selon un algérien dont le frère originaire de Tizi Ouzou avait disparu en mer. "Hamza disait que la vie en Algérie, c'était fatigant. Alors quand il est entré à l'université de sociologie, il a rapidement fait des demandes de visa étudiant. À chaque fois, elles ont été refusées".

GRECE

A Samos, les droits des demandeurs d'asile systématiquement violés

Un rapport publié le 21 janvier 2025 montre que les autorités grecques auraient installé une « *infrastructure de surveillance* » dans le centre d'accueil des demandeurs d'asile de Samos, passant par la confiscation des téléphones, l'utilisation de drones, de vidéo-surveillance, de systèmes d'intelligence artificielle et de numérisation biométrique. Selon le rapport, ceci équivaut à une « *opération secrète contre les demandeurs d'asile et à une utilisation invasive de la technologie dans le centre d'accès contrôlé fermé de Samos* ». Ce rapport a été réalisé deux ONG, I Have Rights, basée à Samos, et Border Violence Monitoring Network. Les auteurs ont parlé à 59 résidents actuels et anciens du CCAC ainsi qu'à sept personnes qui y travaillent ou y ont travaillé. 78% des personnes interrogées étaient des hommes. Ils étaient âgés de 18 à 64 ans et venaient de 17 nationalités, dont la Sierra Leone, l'Afghanistan et la Syrie. 88 % des personnes interrogées ont déclaré que leurs téléphones avaient été confisqués à leur arrivée au CCAC de Samos. En vertu du droit européen et national, la police exige un soupçon spécifique avant de pouvoir confisquer le téléphone d'une personne et tenter d'accéder à ses données.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_44334-1.pdf

18 adultes et treize mineurs ont été secourus près de Samos

Sept personnes sont mortes au large des côtes de la Turquie, ont annoncé vendredi 17 janvier 2025 les autorités turques. Les victimes sont tombées à l'eau alors que les garde-côtes turcs tentaient d'intercepter leur embarcation pneumatique. Trois corps sans vie ont été repêchés rapidement et quatre autres un peu plus tard dans la journée. 18 adultes et treize mineurs ont été secourus et sont sains et saufs, ont ajouté les autorités, précisant que les recherches pour retrouver d'éventuels naufragés avaient pris fin. Le groupe avait embarqué jeudi soir à proximité de la station balnéaire turque de Kusadasi, située à une quinzaine de kilomètres de l'île grecque de Samos. Malgré la courte distance qui sépare la Turquie de la Grèce à cet endroit, les naufrages sont nombreux

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_44334-1.pdf

Des exilés marocains pris en otages par des trafiquants à Thessalonique

Neuf personnes ont été arrêtées lors d'une opération de police à Thessalonique. Le

groupe, composé de huit Grecs et d'un Pakistanais, est accusé d'avoir retenu en otage sept migrants marocains. Les suspects auraient utilisé la violence physique contre les migrants, enregistré leurs actions en vidéo et exigé de l'argent des familles des Marocains. Les auteurs présumés ont gardé les victimes dans cette maison pendant deux jours exigeant 2000 euros par personne en guise de rançon. « *Leur calvaire a pris fin lorsque la famille d'une victime a contacté les autorités* », ce qui a conduit à l'arrestation des suspects et au sauvetage des otages. Les membres présumés du gang seraient désormais accusés d'enlèvement, d'extorsion, de trafic d'êtres humains et de crime organisé. Les Marocains sont arrivés en Grèce en traversant le fleuve Evros depuis la Turquie avec l'aide d'un passeur inconnu. Ils auraient marché jusqu'à un point de ramassage voisin, d'où des « *membres du gang* » les auraient emmenés en voiture jusqu'à Thessalonique, à environ 300 kilomètres à l'ouest de la frontière gréco-turque.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_44334-1.pdf

Traversée dramatique en mer Égée.

Sept personnes sont mortes au large des côtes ouest de la Turquie, ont annoncé vendredi 17 janvier 2025 les autorités turques. Les victimes sont tombées à l'eau alors que les garde-côtes turcs tentaient d'intercepter leur embarcation pneumatique. Trois corps sans vie ont été repêchés rapidement et quatre autres un peu plus tard dans la journée. **Dix-huit adultes et treize mineurs ont tout de même été secourus**, et sont sains et saufs. Le groupe avait embarqué jeudi soir à proximité de la station balnéaire turque de Kusadasi, située à une quinzaine de kilomètres de l'île grecque de Samos. Malgré la courte distance qui sépare la Turquie de la Grèce à cet endroit, les naufrages sont nombreux.

Le 7 janvier 2025, **les corps d'un adolescent et d'un enfant ont été découverts** au large de l'île grecque de Rhodes. Ils avaient pris place à bord d'une embarcation de 63 migrants originaires d'Afghanistan, de Syrie, d'Iran et d'Égypte.

La Grèce a enregistré en 2024 une augmentation de 25% du nombre d'arrivées de personnes fuyant les guerres et la pauvreté, selon le ministère des Migrations. Plus de 61 000 personnes ont été comptabilisées par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) cette année-là. Le nombre de mineurs a doublé. Plus de 13 000 jeunes migrants sont arrivés dans le pays par la mer au cours des 11 premiers mois de 2024, selon le Haut-commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR). Conséquence, les centres d'hébergement sont saturés. Des ONG présentes dans les campements dénoncent des conditions de vie « alarmantes » malgré les récents dispositifs mis en place par l'État grec pour ces mineurs exilés. Save The Children et le Conseil grec pour les réfugiés pointent le "*manque de services de protection*", la présence de nuisibles ou encore "*une nourriture de mauvaise qualité*". "*Les enfants fuyant les crises humanitaires arrivent en Grèce dans l'espoir d'y trouver la sécurité, mais se retrouvent piégés dans une nouvelle crise*", a commenté le directeur Europe de Save the Children.

En manque de main-d'œuvre, la Grèce va délivrer près de 90 000 visas pour des travailleurs étrangers

Pour l'année 2025, la Grèce va délivrer jusqu'à 89 290 visas de travail. Cette mesure a été approuvée en fin d'année par le gouvernement grec afin de couvrir les emplois vacants dans le pays, indique début janvier la presse locale. Sur ces près de 90 000 visas, 45 670 concernent des emplois saisonniers avec des visas de courte durée (quelques mois), 41 670 des visas longue durée (minimum trois ans) pour les métiers en tension et 2 000 postes visent des emplois pour des travailleurs étrangers hautement qualifiés.

Dans le détail, 16 000 emplois s'adressent aux travailleurs non qualifiés dans l'agriculture,

l'élevage, la sylviculture (domaine forestier) et la pêche. Dans le secteur de la construction, 4 950 emplois visent les ouvriers du bâtiment. Dans l'industrie, 5 000 emplois concernent les secteurs de la fabrication, de l'emballage et du stockage. Plus de 5 000 emplois dépendent des domaines du nettoyage, de la cuisine, de la restauration, du tourisme, des aides domestiques, des employés de bureau... Et le même nombre concerne aussi les employés de bureau dans des entreprises nationales.

Des accords bilatéraux avec plusieurs pays facilitent la délivrance de visas. Environ 4 000 postes vacants dans le domaine de l'agriculture ou du tourisme devraient être pourvus par des personnes originaires du Bangladesh, grâce à un partenariat signé entre les deux pays en septembre 2022. Un autre accord avec l'Égypte, en vigueur depuis janvier 2023, permet aussi à ces ressortissants de venir légalement en Grèce, notamment pour travailler dans le domaine de la pêche. Les organisations de métiers en tension ont salué la décision d'accorder ces 90 000 visas cette année mais les patrons rappellent que cela ne représente qu'une goutte d'eau alors que la main-d'œuvre manque cruellement en Grèce. Environ **300 000 emplois**, notamment dans le tourisme ou le bâtiment, **sont non pourvus** dans le pays. Pour la période 2023/2024, un peu plus de 145 000 visas avaient été délivrés à des travailleurs étrangers.

Par ailleurs, obtenir l'autorisation de venir travailler en Grèce est une véritable gageure. Le gouvernement a d'ailleurs assuré qu'il allait présenter au printemps prochain une proposition de loi afin de simplifier et d'accélérer le processus. *"Nous travaillons de manière systématique et méthodique pour la préparation d'un projet de loi global sur l'immigration légale qui viendra résoudre la plupart des problèmes afin de donner l'impulsion pour renforcer immédiatement l'économie grecque avec la main-d'œuvre nécessaire"*, a déclaré le ministre de l'Immigration et de l'Asile. *"Ce que nous avons identifié, c'est qu'à partir du moment où un travailleur étranger, hors UE, souhaite travailler dans notre pays, des dizaines [de démarches] sont nécessaires jusqu'à ce que le processus soit terminé, ce qui le rend automatiquement dysfonctionnel et inefficace. Nous travaillons sur une série d'interventions qui changeront cela de la manière la plus rapide et certainement la plus efficace"*.

Fin 2023, Athènes avait lancé un nouveau titre de séjour, destiné aux migrants sans papiers installés en Grèce. Il s'adresse aux exilés résidant dans le pays depuis au moins trois ans et qui peuvent présenter une promesse d'embauche. Avec ce permis de séjour, l'État grec entend répondre à *"la concurrence intense d'autres pays européens, comme l'Italie"*. Dans le pays, le marché du travail *"est soumis à des tensions accrues en raison de l'exode des migrants vers d'autres États européens"*. Cela s'explique principalement par le fait que les citoyens de pays tiers peuvent obtenir plus facilement des documents et avoir un meilleur accès au marché du travail ailleurs dans l'Union européenne. De plus, une part conséquente de la main-d'œuvre est en fait constituée de migrants sans papiers – déboutés du droit d'asile, ou à qui l'on a refusé un permis de séjour – qui vivent pourtant dans le pays depuis de nombreuses années.

La Grèce est condamnée, mardi, dans une affaire de refoulement de demandeurs d'asile.

Une ressortissante turque a gagné hier, mardi 7 janvier 2025, une bataille historique contre l'État grec. La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a donné raison à cette femme, refoulée illégalement en 2019 vers la Turquie alors qu'elle voulait demander l'asile en Grèce. Dans son verdict, la Cour reconnaît deux choses : premièrement que son droit d'asile a été bafoué. *"La requérante a été renvoyée dans son pays d'origine, la Turquie, qu'elle fuyait, sans qu'un examen des risques qu'elle courait au regard de l'article 3 de la Convention, et donc de sa demande de protection internationale, ait été préalablement effectuée"*. Deuxièmement, et c'est une première, la Cour accuse la Grèce de se livrer à des *"refoulements systématiques"* de demandeurs d'asile vers la Turquie. Dans son arrêt, *"la Cour estime qu'elle dispose d'indices sérieux laissant présumer qu'il existait (en 2019) une pratique systématique de refoulements par les autorités grecques de ressortissants de pays tiers depuis la région d'Evros vers la Turquie"*. Jamais encore l'État grec n'avait été condamné pour une

affaire de refoulement de demandeurs d'asile.

Athènes a eu beau nié *"totalement la version des faits"* de la requérante - et les "pushbacks" de manière générale -, la Cour disposait de suffisamment de preuves pour condamner le pays européen. La jeune femme, arrivée dans la matinée du 4 mai 2019, avait été renvoyée en Turquie le soir-même. *"Il a été suffisamment démontré que la requérante a été présente en Grèce et, surtout, qu'elle a été vue pour la dernière fois sous la garde d'agents grecs à la place de Nea Vysa (région de l'Evros) en fin d'après-midi/début de soirée du 4 mai 2019, avant de réapparaître aux premières heures du lendemain matin du côté turc de l'Evros, où elle été arrêtée"*. La Cour européenne des droits de l'Homme a condamné la Grèce à lui verser 20 000 euros.

Dans une deuxième affaire similaire, jugée aussi ce jour-là, un Afghan n'a en revanche pas eu gain de cause, faute de preuves suffisantes liées à son expulsion depuis l'île de Samos vers la Turquie. Reste que ce *"double verdict a le mérite de livrer une vérité judiciaire que la justice grecque n'a pas l'indépendance de pouvoir exprimer, à savoir que les refoulements sont pratiqués à grande échelle à la frontière européenne"*.

Cette condamnation d'Athènes a ému les ONG de défense de droits de l'Homme. *"Il s'agit là d'une décision symbolique très importante (...). Ce verdict, c'est une reconnaissance pour toutes les victimes de refoulement et pour les nombreux réfugiés qui arrivent en Grèce - en particulier dans la région frontalière avec la Turquie - et qui se retrouvent, de manière systématique, privés du droit de déposer une demande d'asile"*, a commenté une avocate au sein du Conseil grec pour les réfugiés. Depuis des années, les rédactions internationales récoltent de nombreux témoignages d'exilés victimes de ces expulsions illégales en Grèce, qu'elles se déroulent dans la région de l'Evros ou en mer Égée.

"situation d'urgence" face à la hausse des arrivées d'enfants en 2024

Les arrivées d'enfants exilés en Grèce ont doublé en 2024. Plus de 13 000 mineurs sont arrivés dans le pays par la mer au cours des 11 premiers mois de cette année, selon le Haut-commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR). Parmi ces enfants, 3 000 sont des mineurs non accompagnés ou séparés de leurs familles. Soit le double de l'année précédente, au cours de laquelle 1 490 d'entre eux avaient débarqué en Grèce. Le pic d'arrivées s'est surtout concentré sur le premier semestre 2024, au cours duquel 6 400 enfants (isolés ou accompagnés) sont arrivés, soit quatre fois plus qu'à la même période en 2023. 86 % de ces enfants étaient âgés de moins de 15 ans, toujours selon les statistiques onusiennes.

"Ce à quoi nous assistons équivaut à une situation d'urgence pour les enfants comme nous n'en avons pas vu depuis des années", a déclaré la directrice de l'ONG Home Project, qui soutient les enfants migrants à Athènes. *"Il y a un nombre considérable d'enfants qui arrivent chaque jour sur des bateaux et il est urgent de créer davantage d'espaces sûrs pour les héberger"*.

Parmi les nouveaux arrivants orientés vers le projet Home figurent des enfants exceptionnellement jeunes en provenance de Syrie et d'Égypte. Les ONG constatent aussi une augmentation notable du nombre d'enfants empruntant la route migratoire allant de la Libye vers la Crète. Des centaines d'enfants se retrouvent désormais sur les îles de Samos, Leros et Kos, parfois sans vêtements ni chaussures adaptés et peu d'accès aux services essentiels, le tout à l'approche de Noël. Un rapport de Save The Children et du Conseil grec pour les réfugiés, paru le 11 décembre 2024, alerte sur le sort de ces enfants. Dans les camps réservés aux personnes migrantes, ceux-ci vivent dans des *"conditions alarmantes"*, affirment les ONG, qui pointent notamment le *"manque de services de protection"*, la présence de nuisibles ou encore *"une nourriture de mauvaise qualité"*.

À leur arrivée, les enfants, à l'instar des adultes, doivent souvent passer deux à trois semaines dans une *"zone sécurisée"*, avant d'être transférés dans des centres dédiés. Or, *"il n'y a rien*

à faire dans la zone sécurisée, aucune activité, récréative ou autre. Ils s'ennuient et l'endroit ressemble à une prison – ce n'est pas du tout adapté aux enfants. C'est un conteneur entouré de barbelés", dénonçait déjà en juillet 2024 une avocate pour le Conseil grec pour les réfugiés.

Une jeune fille de 16 ans, qui a fui l'Afghanistan avec sa famille, décrit la vie dans le camp de Katsikas, à l'ouest du pays, comme "étouffante". Les conditions de vie dans ce camp isolé pèsent aussi sur son jeune frère : "il n'a pas beaucoup d'amis et il se sent tellement seul. Nous l'avons emmené voir un psychologue dans le camp, mais c'est juste une brève rencontre et ensuite un 'au revoir'. Il est si triste qu'il se ronger les ongles. (...) Il veut une vie normale comme les autres enfants".

Le gouvernement grec a récemment annoncé que 500 places supplémentaires seraient créées pour des enfants dans des environnements protégés "une fois que le financement serait trouvé". Cette annonce a fait suite à une indignation collective suite au viol et aux violences dans le camp de Malakasa, en décembre. "Nous sommes tous choqués par cet incident", avait alors déclaré la vice-ministre des Migrations, tandis que la Cour suprême avait ouvert une enquête.

"Les enfants fuyant les crises humanitaires arrivent en Grèce dans l'espoir d'y trouver la sécurité, mais se retrouvent piégés dans une nouvelle crise", a commenté le directeur Europe de Save the Children. Après le transit dans les "zones sécurisées", "les centres d'accueil censés les héberger sont des lieux de peur et d'isolement, caractérisés par la violence, des conditions de vie alarmantes et un manque de services d'aide."

Les mineurs non accompagnés sont orientés vers des structures d'accueil dédiées : "des dispositions spécifiques sont prises en fonction de l'âge et de la situation familiale de l'enfant. Ils sont placés soit dans des hébergements à long terme pour mineurs isolés, avec un quotidien en semi-indépendance ; soit dans des familles d'accueil. En théorie, si un mineur isolé ne dispose pas d'un abri sûr, il peut appeler la ligne téléphonique du mécanisme national d'intervention en cas d'urgence. Celle-ci "se chargera immédiatement de vous placer dans un foyer pour mineurs", d'après le gouvernement.

En octobre, le Comité des droits de l'homme avait félicité la Grèce pour ses efforts en direction des mineurs non accompagnés. La mise en place du mécanisme national de réponse d'urgence a été particulièrement salué : celui-ci "a aidé des milliers de mineurs non accompagnés en situation précaire depuis 2021", selon le rapport du Comité. Depuis 2023, la Grèce a aussi introduit un système national de tutelle, dont l'objectif est de soutenir le déploiement de tuteurs légaux pour l'accès aux droits des mineurs non accompagnés.

Mais ces dispositifs ont une efficacité encore relative : en janvier 2024, la Cour européenne des droits de l'Homme avait épinglé la Grèce pour son incapacité à protéger un adolescent afghan demandeur d'asile, arrivé en Grèce en 2018, et resté sans abri pendant les six mois qui ont suivi.

Des avocats demandent une enquête plus approfondie sur le naufrage de Pylos

Au lendemain de l'annonce par la justice grecque de la fin de l'enquête préliminaire, les avocats des survivants et familles de victimes du naufrage de Pylos déplorent un dossier qui "contient de graves lacunes et omissions". Ainsi, ils réclament un examen juridique plus approfondi de l'affaire du naufrage meurtrier de l'Adriana survenu en juin 2023 près de Pylos, en Grèce. Le nombre exact de victimes de ce naufrage est encore inconnu. Seules 104 personnes ont survécu et 82 corps ont été retrouvés lorsque ce bateau de pêche parti de Libye à destination de l'Italie, avec jusqu'à 750 personnes à son bord, a chaviré le 14 juin 2023 dans les eaux internationales au large de la péninsule du Péloponnèse (sud-ouest de la Grèce). On estime que le bilan des victimes s'élève à plus de 500 morts.

Une enquête avait été ouverte par un tribunal naval local mais ses conclusions préliminaires ne semblent pas concluantes, selon le groupe d'avocats grecs qui représentent les

proches des victimes. Ceux-ci regrettent notamment que les responsables des garde-côtes ne soient pas assignés à comparaître, comme l'a été l'équipage du navire des garde-côtes qui surveillait le navire de migrants. "*L'absence de toute enquête sur les responsabilités des organismes de recherche et de sauvetage compétents et sur la direction des garde-côtes grecs est assourdissante*", ont-ils déclaré. Certains éléments de preuve importants n'ont pas été pris en compte jusqu'à présent, comme un enregistrement des communications entre tous les responsables impliqués dans l'opération en mer. Il est "*urgent de lever le secret des communications téléphoniques*" du centre de secours, et des "*organes hiérarchiques, y compris le chef et le chef adjoint des garde-côtes*", estiment les avocats.

En conclusion, ils regrettent qu'un an et demi après le naufrage, "*de nombreuses questions restent sans réponse, même en ce qui concerne l'évaluation des actions des autorités portuaires compétentes*". "*Il faut que la transparence et l'accès à toutes les preuves possibles soient assurés pour que les autorités judiciaires puissent enquêter sur ces faits, car, à ce jour, aucune explication raisonnable n'a été fournie pour les actes*".

Athènes a rapidement été accusée d'être à l'origine de l'accident. Les rescapés ont affirmé que les garde-côtes avaient fait chavirer le chalutier en tentant de le remorquer en dehors des eaux grecques. "*Les garde-côtes grecs ont demandé aux migrants de les suivre, mais ils n'ont pas pu*", avait à l'époque indiqué l'ancien Premier ministre après une rencontre avec les survivants. "*Les autorités ont alors jeté une corde, mais parce qu'ils ne savaient pas comment tirer cette corde, le navire a commencé à se balancer à droite et à gauche, avait-il raconté. Le bateau des garde-côtes allait trop vite, et le navire des migrants penchait déjà sur la gauche. C'est comme ça qu'il a coulé.*" Une enquête démontrait par ailleurs que le bateau bondé était à l'arrêt au large de la Grèce et nécessitait une aide urgente, contrairement à la version donnée par les garde-côtes grecs, selon laquelle les exilés faisaient route vers l'Italie à une vitesse régulière.

Les rescapés estiment que la Grèce a violé le droit international, celui des droits de l'Homme et celui de l'Union européenne (UE) en ne portant pas secours plus tôt aux exilés. Et ce, alors que le navire avait été repéré plusieurs heures avant qu'il ne coule par Athènes et Frontex.

Les autorités grecques, elles, continuent de soutenir leurs garde-côtes. "*Leurs actions sont conformes aux obligations internationales du pays*", avaient-elles déclaré quelques mois après le naufrage. Les agents travaillent "*24 heures sur 24, avec efficacité, un sens élevé des responsabilités, du professionnalisme*" et un "*respect absolu de la vie humaine et des droits de l'Homme*".

ITALIE

Un trafiquant de migrants libyen, sous mandat d'arrêt de la CPI, libéré en Italie et renvoyé à Tripoli

Le trafiquant libyen Osama Najim, également appelé Almasri, a retrouvé la liberté mardi 21 janvier 2025, quelques jours seulement après son arrestation sur le sol italien. L'homme avait été interpellé dimanche dans un hôtel de Turin, dans le nord de l'Italie, après une information d'Interpol. Il est sous mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI), émis la veille, pour "*crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis dans la prison de Mitiga depuis le 15 février 2011*". Des faits passibles de la réclusion à perpétuité. Numéro un de la police judiciaire libyenne et affilié à la puissante milice "*Force spéciale de dissuasion militaire*", il est surtout connu pour être un tortionnaire de migrants. L'homme a instauré un régime de terreur dans la prison de Mitiga, à Tripoli, qu'il dirige depuis 13 ans.

"*Certains d'entre nous ont subi des tortures dans le camp de Mitiga, ont vu des hommes innocents mourir sous nos yeux et des femmes violées*", écrit l'organisation Refugees in Libya - qui documente les exactions dont sont victimes les exilés dans ce pays d'Afrique du nord - dans un communiqué co-signé avec l'ONG de sauvetage en mer Mediterranean Saving Humans.

Les violations des droits des migrants en Libye ont été largement documentées ces dernières années par les associations ou les journalistes. Des pratiques qui perdurent encore aujourd'hui, rappelle l'ONU dans son dernier rapport sur la Libye parue le 10 décembre 2024. Dans le document, la police judiciaire dirigée par Osama Najim est la première à être accusée d'abus sur les migrants. "*Des cas de détention arbitraires par les agences de sécurité ont continué d'être signalés au cours des six derniers mois*", a déclaré le procureur de la CPI, au Conseil de sécurité de l'ONU le 14 décembre.

Mais Osama Najim échappe donc pour l'heure aux autorités de La Haye. La Cour d'appel de Rome a ordonné sa libération mardi pour "*vice de procédure*". Selon la presse italienne, l'arrestation est "*irrégulière dans la mesure où elle n'a pas été précédée de discussions avec le ministre de la Justice, chargé des relations avec la CPI*". D'après le procureur général de Rome, le ministre n'a été informé de l'incarcération d'Osama Najim que le lundi, soit le lendemain de son interpellation, alors qu'il aurait dû en être informé immédiatement. "*Les conditions de validation et, par conséquent, d'une demande visant à appliquer la mesure conservatoire ne sont pas réunies*", indique l'ordonnance de la Cour d'appel de Rome.

L'homme a ainsi pu regagner Tripoli mardi soir grâce à un avion affrété par l'Italie. Osama Najim y a été accueilli en héros. Sur des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, on peut voir le responsable libyen porté sur les épaules des manifestants, au son des cris de joie et au milieu des fumigènes. Cette affaire, révélée par la presse italienne, a immédiatement fait polémique dans le pays. L'opposition de gauche demande des comptes au ministre de la Justice. "*Le gouvernement doit immédiatement clarifier les raisons pour lesquelles Almasri a été libéré de prison et relâché*", a insisté la secrétaire du Parti démocrate (PD). Le parti +Europa a affirmé avoir présenté "*une question urgente au ministre Nordio afin qu'il vienne faire un rapport à la Chambre dans les prochaines heures*".

Certains militants accusent l'Italie d'avoir volontairement fait libérer le trafiquant libyen, alors que Rome collabore depuis de nombreuses années avec Tripoli sur la question migratoire. L'Italie finance et forme les garde-côtes libyens, afin qu'ils empêchent les exilés de traverser la Méditerranée et d'atteindre les côtes européennes. Cette libération est intervenue le lendemain de l'arrivée de 500 migrants sur l'île italienne de Lampedusa. Tous avaient pris la mer depuis la Libye quelques jours plus tôt.

le nombre d'arrivées de migrants par la Méditerranée a chuté en 2024

L'Italie a connu une baisse importante (58 %) des arrivées de migrants par la Méditerranée en 2024. **66 300 arrivées** ont été enregistrées en 2024, soit une baisse de 58 % par rapport à l'année 2023. Le Bangladesh (21 %), la Syrie (19 %), et la Tunisie (12 %) représentent les trois principales nationalités des migrants débarqués.

Le ministre de l'Intérieur italien s'est félicité d'avoir bloqué "*les départs de 192 000 migrants irréguliers en provenance de Libye et de Tunisie à destination de nos côtes*". Au mois de décembre 2024, quelque 2 780 personnes ont débarqué sur les côtes italiennes, principalement à Lampedusa, contre 8 124 au mois de novembre, en baisse de 66 %. La Libye reste le principal pays de départ avec 89 % des arrivées comptabilisées en Italie, devant la Tunisie et la Turquie.

La Première ministre a fait de la lutte contre l'immigration clandestine sa priorité pour ces prochaines années. Elle a multiplié les accords d'externalisation de la protection des frontières avec la Tunisie et la Libye (dont l'Italie est le premier partenaire économique) pour limiter les départs, en échange d'aide économique. Si les ONG s'indignent de la signature d'accords avec des pays où les cas de maltraitance concernant des migrants sont largement documentés, plusieurs dirigeants internationaux comme le ministre de l'Intérieur français, le Premier ministre britannique ou la présidente de la Commission européenne soutiennent désormais la méthode de Rome.

L'Italie a aussi décidé d'entrer en guerre contre les ONG qui opèrent dans le sauvetage de migrants en Méditerranée. Avec le décret "Piantadosi" (du nom du ministre de l'Intérieur italien), celles-ci sont forcées de se rendre "*sans délai*" au port de débarquement assigné par les autorités italiennes juste après un premier sauvetage. Impossible donc pour les bateaux de procéder à une autre opération de secours - sauf accord exceptionnel de Rome. En cas de désobéissance, les navires humanitaires font face à des risques d'amendes et immobilisations de leur bateau. "*Il est faux et offensant de prétendre que les sauvetages en mer, dans lesquels nos unités navales sont actives avec un engagement et un professionnalisme reconnus dans le monde entier, soient empêchés*", s'est récemment défendu le ministre de l'Intérieur .

Force est de constater que les ONG n'ont plus autant de libertés qu'avant. En 2023, Rome a procédé à 23 arrestations de navires de sauvetage. "*Cela revient à 540 jours de paralysie pendant lesquels les navires des ONG n'ont pas pu secourir [de migrants] sur l'une des routes les plus meurtrières au monde*". Entravée dans son activité, MSF a annoncé la fin des opérations de sauvetage de son navire Geo Barents en Méditerranée. La première ministre italienne a connu un revers à propos des centres de rétention pour migrants construits en Albanie et destinés à soulager le système d'accueil italien. Un tribunal de Rome a suspendu l'utilisation de ces centres et forcé le gouvernement italien à rapatrié les 24 migrants qui y avaient été envoyés en vue d'une expulsion vers un pays tiers. Le gouvernement Meloni a fait appel et la cour de Cassation doit désormais décider si les tribunaux peuvent conserver leur pouvoir discrétionnaire dans l'évaluation d'un "*pays sûr*".

Les suicides de migrants tunisiens dans les prisons italiennes sont en augmentation

Le nombre de décès par suicide de migrants tunisiens dans les prisons italiennes est en augmentation. C'est ce sombre bilan qu'a dénoncé un ancien député et militant de la société civile, sur les réseaux sociaux, le 30 décembre, après la mort d'un migrant tunisien dans la prison de Plaisance au nord de l'Italie. Lui et des ONG tunisiennes alertent depuis plusieurs années sur les conditions de détention des migrants tunisiens arrivés illégalement en Italie et les répercussions sur leur santé mentale.

Il s'agit du dixième décès tunisien dans les prisons italiennes pour l'année 2024, selon un militant. Le nom du migrant n'a pas été révélé mais l'ancien député a insisté sur le silence des autorités tunisiennes et italiennes sur ces morts suspectes. En novembre, une famille tunisienne enterrait un tunisien de 20 ans, décédé aussi dans une prison italienne d'un apparent suicide.

En mars, un père de famille tunisien de 29 ans décède aussi dans des circonstances suspectes pendant son incarcération. Si, en Tunisie, ces morts sont traitées comme des faits divers, de nombreuses associations tunisiennes et italiennes dénoncent depuis des années les mauvais traitements que subissent les migrants tunisiens dans les centres de détention administrative et les prisons italiennes.

Une enquête menée par Avocats sans frontières en 2022 suite à la mort de deux migrants tunisiens dans ces centres avait révélé que 88% des migrants tunisiens de retour d'Italie avaient subi des maltraitements physiques et psychologiques. Certaines pouvant pousser à l'automutilation et au suicide.

En juin 2024, un responsable tunisien à l'Institut national confédéral d'assistance en Italie a déclaré que 3 000 migrants tunisiens étaient détenus dans les prisons italiennes.

20 migrants portés disparus après un naufrage au large de Lampedusa

Vingt migrants sont portés disparus - dont cinq femmes et trois enfants - après le naufrage d'un canot survenu mardi 31 décembre 2024 en pleine mer entre la Libye et l'île de Lampedusa. Sept rescapés ont pu être secourus par les autorités italiennes, parmi lesquels un enfant syrien âgé de 8 ans

qui souhaitait rejoindre son père en Allemagne. Sa mère, qui l'accompagnait lors de la traversée, n'a pas été revue depuis le naufrage, rapporte le maire de Lampedusa. Les autres survivants sont deux adultes syriens, deux Soudanais et deux Égyptiens. Ils ont été transférés à Porto Empedocle, en Sicile.

Partie de Zouara au nord-ouest de la Libye dans la soirée du lundi 30 décembre 2024, l'embarcation a violemment tangué et de nombreux exilés à bord du bateau sont tombés à l'eau, selon le récit des rescapés. Leur canot, qui transportait 27 personnes, a commencé à prendre l'eau à 32 km au large de la Libye. Le bateau s'est ensuite mis à se balancer, créant un mouvement de panique et entraînant la chute de 20 exilés dans la mer. *"Nous ne comprenions plus rien, nous étions tous terrifiés"*, racontent les migrants. Un des six adultes survivants *"a serré fort"* le petit garçon syrien de 8 ans pour l'empêcher de tomber à l'eau. Malgré *"les fortes vagues et des vents violents"*, les sept rescapés ont réussi à atteindre les abords de Lampedusa mardi soir, avant d'être repérés et secourus par les garde-côtes locaux.

Après leur sauvetage, une opération de recherche a été lancée pour tenter de retrouver les disparus au large de l'île italienne, en vain. Les garde-côtes italiens ont finalement arrêté l'opération et signalé le drame aux autorités maltaises et libyennes pour qu'elles prennent le relais dans leur propre zone de recherche. *"Ils n'ont pas pu atteindre la côte. Savoir que ces pauvres âmes étaient si proches mais qu'elles n'ont pas pu y parvenir est d'autant plus douloureux"*, a réagi le maire de Lampedusa.

Dans le même temps, **278 exilés**, dont les sept rescapés du naufrage, sont arrivés à Lampedusa au cours des dernières heures. Plusieurs embarcations d'Égyptiens, Pakistanais, Bangladais, Syriens, Palestiniens, Marocains, Soudanais et Éthiopiens ont rejoint les côtes de l'île italienne entre mardi 31 décembre 2024 et mercredi 1^{er} janvier 2025.

D'autres migrants en revanche n'ont jamais atteint leur destination. Dimanche 31 décembre, après le naufrage d'un canot au large de la Tunisie, **deux corps** dont l'un d'un enfant de 5 ans, ont été retrouvés, tandis que **17 personnes ont pu être secourues** par les autorités tunisiennes.

En 2024, près de 1 700 migrants sont morts ou disparus en tentant de traverser la Méditerranée centrale pour rejoindre l'Europe, selon l'OIM.

SUEDE

Le gouvernement veut durcir l'accès à la citoyenneté pour les étrangers

Le gouvernement de centre droit a annoncé mardi 14 janvier 2024, un durcissement de l'obtention de la citoyenneté. Pour devenir suédois, un étranger devra avoir vécu huit ans en Suède - contre cinq ans actuellement -, passé un test de connaissances de la société et des valeurs suédoises et réussi un examen de langue, recommande une commission d'experts mandatée par le gouvernement. L'exigence de *"conduite honorable"* dans le pays devrait également être renforcée, selon cette commission. Concrètement, cela signifierait qu'une personne ayant commis un délit ou un crime, ou étant endettée ne pourra pas obtenir la citoyenneté aussi facilement qu'aujourd'hui, a précisé sa présidente.

"La citoyenneté doit se mériter, elle ne doit pas être accordée sans condition", a commenté le ministre des Migrations. *"Cela est particulièrement important à un moment où la Suède a accueilli des centaines de milliers de personnes provenant de nombreuses régions du monde ces dernières années"*. Il a également jugé *"crucial"* d'être *"toujours très clairs sur les valeurs qui doivent s'appliquer en Suède"*. *"La famille est importante, mais elle ne passe pas avant la loi, l'égalité règne entre les sexes, on peut se marier avec qui on veut, les filles et les garçons ont le droit de se baigner et de jouer au football. Si on n'accepte pas cela, la Suède n'est pas le pays pour vous"*, a insisté le ministre.

Après la venue massive de demandeurs d'asile en Suède lors de l'afflux de 2015, les

gouvernements de gauche et de droite qui se sont succédé ont renforcé les règles en matière d'asile. Soutenu par les Démocrates de Suède, parti d'extrême droite anti-immigration, le gouvernement a introduit des restrictions de plus en plus sévères depuis son arrivée au pouvoir en 2022.

En Suède, le nombre de migrants ayant obtenu l'asile à son niveau le plus bas depuis 40 ans

Le gouvernement suédois a indiqué vendredi 10 janvier 2025 que le nombre de migrants ayant obtenu l'asile dans le pays avait atteint, en 2024, le niveau le plus bas depuis 40 ans. Au total, 6 250 permis de séjour pour l'asile ont été accordés dans le pays scandinave l'année dernière, a affirmé le ministre des Migrations. Le gouvernement de centre droit dirigé par le Premier ministre a introduit des restrictions de plus en plus sévères depuis son arrivée au pouvoir en 2022. Il est soutenu par les Démocrates de Suède, parti d'extrême-droite anti-immigration. En 2024, le nombre de personnes ayant demandé l'asile en Suède s'est élevé à 9 645, soit le chiffre le plus bas depuis 1996 et une baisse de 42 % par rapport à 2022. Un chiffre qui n'inclut pas les Ukrainiens, qui ont bénéficié d'une protection temporaire dans l'ensemble de l'Union européenne. En 2015, au plus fort de la crise des migrants, la Suède avait enregistré quelque 163 000 demandeurs d'asile, soit le nombre le plus élevé par habitant dans l'UE.

"Si le nombre de demandeurs d'asile est historiquement bas, le nombre de personnes qui se voient accorder l'asile est également bas", a déclaré le ministre des Migrations. "Aujourd'hui, trois personnes sur quatre qui demandent l'asile en Suède ne sont pas considérées comme ayant des motifs suffisants pour obtenir un permis de séjour. Elles ne sont donc pas des réfugiées et doivent rentrer chez elles". Le faible niveau des demandes en Suède se distingue par rapport au nombre de demandeurs d'asile dans l'Union européenne, en Norvège et en Suisse qui a dépassé le million l'année dernière, approchant le niveau observé lors de la crise des migrants de 2015, note le ministre. Il a estimé que la Suède devrait continuer à réduire le nombre de ses demandeurs d'asile dans les années à venir. Début décembre 2024, le gouvernement suédois avait déjà introduit un projet de loi visant à limiter la possibilité pour les demandeurs d'asile déboutés de déposer une nouvelle demande sans avoir quitté le pays, souhaitant ainsi lutter contre la "clandestinité". Le texte prévoit aussi d'empêcher les demandeurs déboutés de solliciter un permis de séjour pour travail tout en restant en Suède. Au lendemain de la chute de Bachar al-Assad en Syrie, la Suède a également été l'un des premiers pays européens à annoncer une suspension des demandes d'asile dans le pays pour les Syriens.

La Suède se considérait autrefois comme un refuge pour les personnes victimes de guerre et de persécutions, mais elle a eu du mal, au fil des ans, à intégrer un grand nombre de ses nouveaux arrivants. Le pays nordique a pris des mesures récemment pour réduire l'immigration, comme l'octroi de permis de séjour temporaires aux demandeurs d'asile, le renforcement des exigences en matière de regroupement familial et l'augmentation des revenus exigés pour l'obtention d'un visa de travail pour les ressortissants de pays hors UE. Le gouvernement a également annoncé son intention d'offrir aux immigrants 30 000 euros pour quitter le pays. Il veut en outre faciliter l'expulsion des migrants en cas de consommation de drogues, de liens avec des gangs criminels ou s'ils "menacent les valeurs suédoises".

VATICAN

Des USA et de l'Italie

A l'occasion d'une interview sur une chaîne privée de la télévision italienne, le pape a qualifié un éventuel plan d'expulsion massive d'immigrés après l'investiture du président des Etats-Unis : de «*honte*», qui ferait «*payer la facture du déséquilibre aux pauvres misérables qui n'ont rien*». En ce qui concerne l'Italie, il a affirmé que lorsqu'une société ne fait plus d'enfants, elle doit accueillir des migrants.

EUROPE

BOSNIE- HERZEGOVINE

Un corps retrouvé près du poste-frontière d'Izačić

Le corps d'un ressortissant étranger, portant des marques de blessures, a été retrouvé tôt mardi matin 21 janvier 2025 aux abords du poste-frontière d'Izačić par la police du canton d'Una-Sana. Ce poste, non loin de Bihać, est un point de passage entre Bosnie-Herzégovine et Croatie. Le porte-parole de la police a indiqué qu'une autopsie avait été pratiquée et que des recherches étaient menées pour connaître les causes de son décès.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_44334-1.pdf

ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni suspend 6 500 demandes d'asile de ressortissants syriens

Au Royaume-Uni, à la fin du mois de février 2021, plus de 20 000 réfugiés syriens avaient été réinstallés dans le cadre d'un programme gouvernemental, d'après le Refugee Council. En 2019, environ 47 000 Syriens vivaient au Royaume-Uni, mais ce nombre serait depuis tombé à environ 30 000.

Environ 6 500 de dossiers de demandeurs d'asile syriens sont suspendus au Royaume-Uni, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur britannique dévoilés à la fin de l'année. Avec la chute de Bachar al-Assad le 8 décembre 2024, Londres a décidé de mettre en attente les demandes de personnes originaires de Syrie en attendant de voir comment la situation dans le pays évolue. Le Royaume-Uni n'est pas le seul État à avoir suspendu les études des dossiers d'asile syriens. À l'instar de Londres, Paris a annoncé dimanche 5 janvier 2025 qu'environ 700 dossiers d'asile syriens sont suspendus à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) "*en attendant d'en savoir plus*". En Autriche, ce sont 7 300 dossiers qui sont suspendus, parmi les quelque 100 000 Syriens vivant dans le pays. L'Allemagne aussi est en attente. Ces décisions européennes ont été rapidement critiquée par des ONG. "*Les pays devraient éviter de plonger les réfugiés syriens et les personnes en quête d'asile dans des situations d'incertitude et de précarité accrues. Bien au contraire, la sécurité des personnes demandeuses d'asile doit être placée au cœur de la prise de décision et non sacrifiée au profit de la politique anti-réfugiés qui s'empare actuellement de l'Europe*", avait déclaré la directrice du bureau d'Amnesty international auprès des institutions européennes.

Forte hausse des arrivées clandestines de migrants par la Manche en 2024

Au total, **36 816 personnes ont réussi** la périlleuse traversée durant l'année écoulée, soit 25% de plus qu'en 2023, mais moins que le record atteint en 2022, avec 45 774 arrivées. L'année 2024 affiche toutefois un triste record, avec au moins **76 personnes mortes** en tentant la traversée, dans une vingtaine de naufrages. Ce phénomène est devenu un enjeu majeur de la politique britannique, à la fois pour les précédents gouvernements conservateurs, qui avaient promis de « *reprendre le contrôle* » des frontières après le Brexit, que pour les travaillistes arrivés au pouvoir cet été.

Au total, **depuis 2018** et l'apparition de ces traversées dû au renforcement des contrôles des camions empruntant le tunnel sous la Manche, plus de **150 000 migrants** sont arrivés au Royaume-

Uni par ce biais. Ils représentent désormais l'essentiel des arrivées illégales détectées par les autorités. Sur le seul mois de décembre 2024, plus de 3 200 migrants ont effectué la traversée, avec 322 personnes arrivées le 28 décembre 2024 ou 451 le jour de Noël, et plus de 400 encore le lendemain. Les données complètes sur leur nationalité seront publiées ultérieurement, mais entre septembre 2023 et septembre 2024, les principaux pays d'origine étaient l'Afghanistan, l'Iran, la Syrie, le Vietnam et l'Érythrée.

Le gouvernement a ainsi mis sur pied un nouveau centre de commandement dédié à la "sécurité des frontières" et a renforcé sa coopération avec ses partenaires européens, dont Europol. Objectif : traquer ces groupes criminels aux activités souvent transnationales. Il a promis dans le même temps de renforcer la lutte contre les réseaux de passeurs, qu'il entend traiter "*comme des terroristes*". En décembre, il a signé des plans d'action conjoints avec l'Irak et l'Allemagne.

Le Premier ministre met en avant l'augmentation des renvois de migrants vers leur pays d'origine. Près de 29 000 personnes ont été expulsées du Royaume-Uni entre janvier 2024 et début décembre, soit 25 % de plus qu'en 2023 et un niveau inégalé depuis 2017, selon l'Observatoire des migrations, un centre de recherche de l'université d'Oxford.

Les familles séparées pendant la traversée de la Manche ne peuvent pas être réunies au Royaume-Uni, selon la justice

La justice britannique a refusé lundi 23 décembre 2024 la demande de réunification d'une famille kurde qui avait été séparée lors de la traversée de la Manche. En juillet 2024 deux parents kurdes - qui ont fui la Turquie à cause des persécutions à l'encontre de leur communauté - étaient à bord d'un "small boat" avec leurs deux enfants lorsqu'une bagarre a éclaté dans l'embarcation qui faisait route vers le Royaume-Uni. Emportée par les heurts, la mère de famille est tombée à l'eau. Son mari s'est ensuite jeté par-dessus bord pour la sauver, mais ils n'ont pas pu remonter, selon leurs témoignages. Leurs deux enfants ont donc atteint seuls le Royaume-Uni. À leur arrivée, les deux mineurs ont été pris en charge et placés dans une famille d'accueil avant de renouer le contact par téléphone avec leurs parents au bout de quelques jours.

Les parents ont intenté une action en justice afin d'obtenir le droit de se rendre au Royaume-Uni de manière légale et retrouver leurs enfants. Dans une première décision, un juge avait estimé que les parents devaient être autorisés à venir légalement au Royaume-Uni pour y déposer une demande d'asile, estimant que la séparation causait aux enfants "*de la détresse et des dommages psychologiques*". Mais craignant que cette décision fasse jurisprudence et incite les passeurs à faire embarquer plus d'enfants dans leurs embarcations, le ministère de l'Intérieur britannique a décidé de faire appel. Et a obtenu gain de cause.

Lundi 23 décembre, une Cour d'appel britannique a revu la décision initiale et décidé de refuser la demande des parents kurdes. "*Il est très triste que la séparation des enfants et de leurs parents se poursuive pendant au moins plusieurs semaines supplémentaires, ce qui semble désormais inévitable. Mais le secrétaire d'État a des raisons légitimes de refuser l'octroi de l'autorisation d'entrée*", ont déclaré les juges.

"*Il n'existe tout simplement aucune preuve suggérant que le fait de permettre aux parents de retrouver leurs enfants au Royaume-Uni pourrait d'une quelconque manière 'inciter' les passeurs*", a tancé le directeur de l'association Asylum Matters. Et d'ajouter : "*Il est inconcevable que quiconque puisse réagir à une expérience aussi traumatisante pour ces enfants sans ressentir du chagrin. Ils étaient dans un petit bateau, dans une mer déchainée, à regarder leurs parents lutter contre la noyade... Le fait que notre gouvernement, sachant cela, ait choisi de séparer ces enfants de leurs parents témoigne d'une insensibilité stupéfiante*".

"*Nous examinons ce jugement et il serait inapproprié de commenter les procédures*

judiciaires en cours", a déclaré un porte-parole du ministère de l'Intérieur. Le Home Office souhaite d'ailleurs renvoyer les enfants en France. Des discussions en ce sens ont eu lieu entre la ministre de l'Intérieur et son homologue français, qui a accepté un retour en France des deux enfants de 6 et 9 ans sans préciser de date.

Un précédent cas de séparation durant la traversée avait déjà eu lieu en février 2023. Une mère de famille érythréenne avait été séparée de ses enfants après avoir échoué à monter dans l'embarcation à cause d'un mouvement de foule provoqué par la présence de policiers sur la plage. Après une procédure intentée - en vain - avec l'aide d'un cabinet d'avocats, la mère érythréenne avait fini par refaire la traversée de la Manche afin de rejoindre ses trois enfants de 5, 9 et 14 ans au Royaume-Uni.

ASIE

THAILANDE

Une cinquantaine de Rohingyas découverts sur l'île thaïlandaise de Phuket

Mardi 21 janvier 2025, des habitants de l'île touristique de Phuket ont découvert près d'une plage, non loin du pont Sarasin qui relie l'île au continent, une cinquantaine de migrants rohingyas, dans un état de *"faiblesse et de fragilité"*. Ils tentaient la traversée du Bangladesh vers la Malaisie, selon la police thaïlandaise. *"Les résidents ont trouvé 49 Rohingyas et nous les avons emmenés au poste de police"*, a déclaré un responsable local des forces de l'ordre. Le groupe a indiqué à la police, par l'intermédiaire d'un traducteur, avoir quitté le Bangladesh à bord d'une embarcation transportant 75 personnes, en vue de rejoindre la Malaisie. Les survivants ont aussi évoqué des agressions et des décès durant la périlleuse traversée de la mer d'Andaman. Le groupe se trouve actuellement dans un refuge temporaire sous la responsabilité des autorités thaïlandaises, qui ont promis de les transférer dans un *"pays tiers"* sans préciser lequel.

Un nouveau signe de la détresse de cette minorité. Des milliers de Rohingyas, pour la plupart musulmans, persécutés en Birmanie, fuient les camps qui les hébergent au Bangladesh, et risquent leur vie dans des voyages en mer périlleux et coûteux pour tenter de gagner l'Indonésie ou la Malaisie, pays majoritairement musulmans.

En 2024, plus de 7 800 Rohingyas ont essayé de s'échapper de la Birmanie par bateau, soit 80 % de plus que l'année précédente, et plus de 650 personnes sont mortes ou ont été portées disparues en cours de route, a relevé le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

<https://www.france24.com/fr/asia-pacifique/20250121-cinquantaine-rohingyas-d%C3%A9couverts-%C3%A9le-tha%C3%AFlande-phuket>

AFRIQUE

ALGERIE

Plus de 30 000 migrants ont été expulsés par l'Algérie vers le Niger en 2024

L'ONG Alarme phone (APS) qui a publié, lundi 13 janvier, 2025 : *"Au moins 31 404 personnes (...) ont été expulsées d'Algérie à la frontière du Niger pendant l'année 2024"*, et dénonce les *"traitements violents"* voire *"mortels"* à l'encontre de ces exilés. Depuis 2014, des migrants irréguliers nigériens mais aussi d'autres pays africains, dont des femmes et des mineurs, sont fréquemment refoulés d'Algérie, point de transit vers l'Europe. Mais, en 2024, le nombre de personnes

expulsées par Alger a "dépass[é] tous les chiffres documentés des années précédentes", y compris celui de 2023 avec 26 031 refoulés.

es expulsions ont lieu après des arrestations massives de migrants dans le pays. Or, ces interpellations de masse sont de plus en plus fréquentes. *"Les forces de sécurité algériennes effectuent régulièrement des raids et des arrestations massives sur les lieux de vie et de travail des migrants"*, rapporte APS. *"On observe depuis 2023 une augmentation des expulsions en chaîne, au cours desquelles des personnes sont expulsées [depuis la] Tunisie, souvent après des pushbacks en mer, vers la frontière algérienne, puis par les forces de sécurité algériennes vers la frontière nigérienne"*.

Depuis 2014, de nombreux exilés ont été expulsés d'Algérie après avoir été arrêtés dans leur quotidien ou bien à la suite d'une tentative de traversée de la Méditerranée avortée. Les exilés sont alors déposés dans le désert au sud de l'Algérie et sommés de traverser la frontière à pied jusqu'à rejoindre la ville nigérienne d'Assamaka, où se trouve un centre de transit de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). En avril 2024, les autorités nigériennes ont convoqué l'ambassadeur d'Algérie pour "protester" contre "le caractère violent" de ces opérations de rapatriement et de refoulement. À son tour, Alger a convoqué l'ambassadeur du Niger tout en jugeant "sans fondements" les allégations des autorités nigériennes.

Mais les expulsions depuis l'Algérie ne sont pas les seules à inquiéter APS. Ces derniers mois, les expulsions de Libye vers l'est du Niger - et notamment vers la ville de Dirkou - se multiplient. Le 1er janvier 2025, 770 migrants nigériens refoulés de Libye ont "regagné le territoire national", selon l'armée nigérienne. Mais cette opération d'expulsion initiée par Tripoli a été "encadrée par une escorte (militaire) jusqu'à la localité de Dirkou", côté nigérien, précise l'armée qui indique que leur accueil a été "coordonné" par les forces de sécurité et l'OIM.

L'augmentation de ces expulsions et l'afflux de migrants à Dirkou créé un goulot d'étranglement dans le minuscule centre d'accueil de l'OIM qui ne compte qu'une trentaine de place. En conséquence, une centaine de personne s'est retrouvée à devoir dormir à l'extérieur du centre à partir de la mi-novembre. *"Certains sont même là depuis trois mois"*, alertait déjà le coordinateur de la plateforme d'APS au Niger. La situation s'est depuis aggravée. Dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 janvier 2025, 613 migrants nigériens sont arrivés dans la ville de Dirkou après avoir été expulsés de Libye. Pour les autorités de Dirkou et l'OIM, la seule solution de désengorgement est que ces personnes soient transférées vers Agadez. Mais les centres d'accueil de la capitale nigérienne manquent eux aussi de places d'hébergement.

CAMEROUN

Un nouveau partenariat établi avec l'OIM pour mieux accompagner les migrants de retour

Il est revenu chez lui à Douala en 2018. Ses deux ans de prison en Libye et les "horreurs inimaginables" qu'il y a vécues l'ont en effet poussé à rebrousser chemin via le programme de retour volontaire de l'OIM. *"Quand je suis rentré au Cameroun, je me suis senti totalement abandonné. Mes proches me reprochaient de ne pas avoir réussi à aller en Europe, ils m'en voulaient. Et puis mon atelier de menuiserie avait fermé, je n'avais plus rien. Je me suis senti très seul"*. Reprendre le cours de sa vie au Cameroun s'est avéré bien plus difficile qu'il ne l'imaginait. *"J'ai été très mal pendant trois ans. Tout le monde disait que j'avais échoué. Même mes enfants, sous l'influence d'autres personnes, étaient déçus de moi. Mes traumatismes sur la route et ce rejet dans mon pays m'ont détruit : en Libye, on m'a forcé à enterrer des morts, et chez moi, personne ne me comprenait. J'ai commencé à fumer et à boire, à me perdre"*.

Pour que cette histoire se répète le moins possible avec d'autres personnes, le gouvernement camerounais a signé le 6 janvier 2025 un nouveau partenariat avec l'OIM. Ce mémorandum d'entente conclu à Yaoundé en présence du ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, acte la mise en place "de mécanismes pour faciliter le retour volontaire et la réintégration"

des exilés, à travers des programmes de formation professionnelle notamment. Le projet prévoit une forte mobilisation du secteur privé, afin de créer des opportunités locales pour les migrants. Un dispositif de suivi sera également déployé pour évaluer l'impact du partenariat.

Ces nouvelles propositions s'ajoutent aux dispositions déjà existantes pour les migrants ayant effectué un retour volontaire avec l'OIM. Les exilés ayant fait le choix de rentrer au Cameroun avec l'aide de l'institution onusienne perçoivent dès leur arrivée sur le sol camerounais une enveloppe de 100 000 francs CFA, soit 150 euros, destinée à couvrir les frais de déplacements et de nourriture. Le programme prévoit ensuite le versement de 700 000 francs CFA, un peu plus de 1 000 euros, distribués en deux fois pour les migrants qui justifient d'un projet professionnel fiable. Le nouveau partenariat compte mettre l'accent sur l'entrepreneuriat local, souvent seule et unique opportunité qui se présente aux migrants de retour. Quinze conseillers en insertion du ministère de la Jeunesse, spécialisés dans l'accompagnement entrepreneurial, seront donc mis à disposition de l'OIM.

Une femme, de retour à Yaoundé depuis le 19 décembre 2024 après dix mois passés entre l'Algérie et la Tunisie, compte sur ce programme pour (re)construire sa vie chez elle. *"Une semaine après mon arrivée, j'ai passé un entretien avec l'OIM à Douala pour présenter mon projet, explique-t-elle. Mon objectif désormais, c'est d'ouvrir mon propre restaurant qui mêlera cuisine africaine et française"*. Cette ancienne étudiante en hôtellerie attend désormais un retour de l'organisation, qui doit la convoquer pour un nouvel entretien. *"Cet argent, j'en ai vraiment besoin. Sans le programme, je ne peux rien faire. Quand on rentre on n'a plus rien, c'est difficile de remonter la pente"*. Un jeune homme rentré au Cameroun, il y a plus de six mois après un passage très difficile par la Tunisie, ne voit, lui aussi, d'autre solution que la restauration pour s'en sortir. *"Mon rêve c'est de me former dans le secteur et devenir chef dans un grand restaurant. Ma passion, c'est la cuisine"*. Il a présenté son projet à l'OIM à son arrivée. *"Depuis, j'attends, et c'est long. Il n'y a pas de travail. Je fais quelques heures par semaine dans une boucherie mais je ne travaille pas à temps plein. Je suis vraiment dépendant de l'argent de l'OIM"*. Pour certains, l'accès à cette aide relève du parcours du combattant. L'an dernier, un Guinéen de retour chez lui après six ans en Libye, attend depuis 10 mois l'aide financière de l'OIM pour financer son projet.

Outre le volet professionnel, le nouveau partenariat signé avec Yaoundé propose aux exilés un *"accompagnement psychosocial"*. Une mesure bienvenue : *"J'ai parlé à un psychologue le jour de mon retour, mais c'est tout. J'aurais bien aimé avoir d'autres entretiens car mon moral n'est pas toujours bon"*, «en rentrant de Tunisie ou de Libye, certains migrants ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes".

Un camerounais n'a pas bénéficié d'une aide psychologique mais il a fini par *"remonter la pente"*. L'incompréhension de ses proches s'est dissipée avec le temps. Il s'est également plongé dans la création de son association de lutte contre toutes formes d'exclusions, y compris celles qui touchent les migrants de retour. *"Jusqu'ici, ni le gouvernement ni l'OIM ne s'attardaient sur cette question, mais il y a tellement à faire. Mon but désormais, c'est de soutenir ceux qui reviennent"*.

LIBYE

La mission de l'ONU en Libye réclame une enquête après la fuite des vidéos de torture

La mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a exprimé, mardi 14 janvier 2025, son inquiétude face à des images circulant sur les réseaux sociaux et dévoilant *"des tortures et des mauvais traitements brutaux"* infligés à des détenus dans le centre de détention de Gernada, dans l'est de la Libye. Elle condamne fermement ces actes qui constituent de graves violations des droits de l'Homme.

Dans des vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux, on voit des personnes qui sont, selon leur accent, de nationalité syrienne, égyptienne ou libyenne, en train d'être malmenées et torturées. Elles sont frappées à la tête, sur le dos et les jambes avec des tuyaux et des fils métalliques.

Selon une source des droits de l'homme en Libye, il s'agit des personnes arrêtées en 2019, lors de la tentative échouée du maréchal Haftar de prendre Tripoli avant d'être incarcérées à Gernada près de la ville d'al-Bayda. Les vidéos proviendraient d'anciens prisonniers qui ont quitté la Libye. Cette même source affirme que onze personnes sont mortes sous la torture à Gernada dont trois égyptiens et un Syrien.

La Manul appelle à une enquête immédiate sur ces accusations et affirme se coordonner avec le Commandement général de l'Armée nationale libyenne (ANL) pour "*permettre à ses spécialistes et à d'autres observateurs indépendants d'accéder sans restriction au centre de rétention de Gernada. La Manul réclame l'accès également à d'autres centres de rétention*" situés à l'est libyen. Ces images constituent selon l'ONU "*une illustration documentée de violations des droits de l'Homme à travers la Libye*". Les autorités libyennes n'ont pas commenté dans l'immédiat les vidéos qui circulent.

Plus de 600 migrants expulsés de la Libye vers le Niger

Dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 janvier, 613 migrants nigériens sont arrivés dans la ville de Dirkou, à l'est du Niger, a affirmé, lundi 6 janvier 2025, Alarme Phone Sahara, une organisation qui porte secours aux exilés dans les régions désertiques du pays. Parmi eux, on compte 63 mineurs. Sur des photos diffusées, on voit une foule de personnes assises sur le sable, capuches ou tissus sur la tête, certaines pieds nus, paraissant exténuées. "*Les membres d'Alarme Phone Sahara ainsi que d'autres représentants de la société civile, de l'État et de structures internationales ont soutenu les arrivants en leur offrant des dattes, des biscuits et de l'eau. Cependant, de nombreux besoins des personnes expulsées n'ont pas encore été satisfaits*", a indiqué l'organisation. Alarme Phone Sahara précise que ces 613 migrants ont été interpellés dans plusieurs villes de Libye, notamment Tripoli, Misrata (ouest) ou Sabha (sud). Ils ont été arrêtés dans la rue, les mosquées ou sur leur lieu de travail. "*Tous leurs biens, des portables et de l'argent, ont été confisqués par les forces libyennes*".

Les exilés devraient être transférés d'ici quelques jours à Agadez. La petite ville de Dirkou, d'environ 15 000 habitants, compte un centre de transit géré par l'Organisation internationale des migrations (OIM) mais il ne dispose que d'une trentaine de places et affiche déjà complet.

Faute de places suffisantes dans les structures d'hébergement de l'ONU, de nombreux migrants n'ont d'autres choix que de vivre dehors, dans les environs de Dirkou dans une situation d'extrême précarité. Les exilés manquent de tout : d'eau, de nourriture, de couvertures et de produits d'hygiène.

La majorité d'entre eux souhaitent retourner dans leur pays. Mais les transferts opérés par l'ONU est toujours au point mort. En effet, l'OIM est tributaire des processus imposés par les États d'origine pour délivrer les laissez-passer. Chaque nouvelle exigence de ces derniers - entretiens en vidéoconférence avec le migrant, vaccination Covid, formulaires rébarbatifs, etc. - entraîne un peu plus de retard pour les migrants originaires de ces pays, bloquant ainsi tout le processus et provoquant l'embolie du système d'accueil onusien sur le territoire nigérien. Les expulsions à grande échelle de ce type, depuis la Libye, sont relativement nouvelles dans la région de Dirkou. Ces dernières années, elles se concentraient généralement plus à l'ouest, vers Assamaka, à la frontière avec l'Algérie.

En 2024, 21 700 migrants interceptés et ramenés de force en Libye

En une année, les forces maritimes libyennes ont arrêté 21 700 exilés en mer Méditerranée. Le chiffre dépasse le bilan annuel de 2023 (17 000 personnes interceptées) mais reste inférieur à celui de 2022 (24 600 personnes interceptées). Parmi ces exilés ramenés de force en Libye – alors qu'ils tentaient de rejoindre les rives européennes - se trouvent 1 500 femmes et 700 enfants.

La totalité des personnes qui tentent la traversée de la Méditerranée embarquent sur des

canots vétustes en bois ou en métal, complètement inadaptés à de tels trajets en mer. Ils sont généralement arrêtés par les garde-côtes dans les eaux territoriales libyennes ou dans les eaux internationales – avec le soutien de l'Union européenne (UE). Depuis 2017, année de la signature d'un accord entre la Libye et l'Italie soutenue par Bruxelles, l'Europe confie aux autorités libyennes la charge de la coordination des sauvetages au large de leurs côtes (tâche qui incombait auparavant à Rome ou à La Valette, à Malte). Le but : "endiguer" les arrivées de migrants en Europe. L'accord de 2017 prévoit justement que l'Italie équipe et forme les autorités libyennes pour intercepter les exilés en Méditerranée.

Pour cette raison, il a toujours été fustigé par les ONG de défense des droits de l'homme. Parce que les interventions en mer peuvent être dramatiques en raison de l'inaction des autorités libyennes et de leur amateurisme. Mais aussi parce que les exilés ramenés contre leur gré en Libye se retrouvent généralement en prison où ils sont soumis à des traitements inhumains (tortures, passages à tabac, humiliations, viols, voire assassinats). Le 6 janvier 2025 a été diffusée de la photo d'une Éthiopienne bâillonnée et attachée dans une cellule. Ses ravisseurs réclament 6 000 dollars à sa famille pour sa libération. Les groupes armés n'hésitent pas à kidnapper des migrants d'Afrique subsaharienne en pleine rue, sur la route de l'exil ou dans leur appartement, à filmer les tortures qu'ils leur infligent dans le but d'extorquer de l'argent à leurs proches. Il n'est pas rare non plus que des gardiens des centres de détention officiels revendent eux-mêmes des migrants à des trafiquants.

MALI

Naufrage au large du Maroc : au moins 70 disparus dont 25 Maliens

Au moins 70 exilés ont disparu en mer dans le naufrage d'une embarcation au large du Maroc, le 19 décembre 2024. Parmi eux, 25 personnes sont, pour le moment, officiellement décédées. Le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine a confirmé jeudi 26 décembre, la nouvelle, en exprimant sa compassion aux familles. Pour l'heure, le gouvernement malien a en effet "*formellement identifié*" 25 de ses ressortissants parmi les victimes. Pour se faire, le ministère précise "*avoir procédé aux recoupements d'informations auprès de différentes sources, notamment les ambassades du Mali en Mauritanie et au Maroc, les parents des victimes, les élus des localités d'origine et de certains rescapés*".

Mais de nombreuses personnes restent portées disparues. Car les passagers de l'embarcation partie en direction de l'Espagne "*seraient au nombre de 80 au départ*", a déclaré le ministère malien. Un membre d'Alarme Phone Sahara, réseau bénévole prenant en charge des appels de détresse en mer, évoque un chiffre plus grand encore. "*La pirogue est partie de Mauritanie le 15 décembre*", avec "*92 personnes dont 88 hommes et 4 femmes*" à bord, selon un membre du réseau basé au Maroc. Seuls 11 survivants ont été retrouvés, dont neuf Maliens. Entre 69 et 81 personnes manquent donc à l'appel, selon que l'on se fie aux estimations des autorités maliennes ou du réseau Alarme Phone Sahara. Et parmi elles, seuls 25 Maliens ont pour le moment été identifiés.

Alarme Phone Sahara affirme avoir signalé l'embarcation en détresse dès le matin du 18 décembre aux autorités marocaines. Les personnes à bord venaient du "*Mali, Sénégal et Mauritanie*". Elles auraient toutes embarqué sur "*un bateau blanc, qui s'est retrouvé en manque total de carburant*".

En réponse à ce naufrage, le gouvernement malien a mis en place une cellule de crise pour accompagner les familles des victimes et coordonner les efforts d'identification en collaboration avec les autorités marocaines. Les exilés africains à bord tentaient de rejoindre les côtes espagnoles pour rejoindre l'Europe, empruntant cette route de l'Atlantique extrêmement dangereuse.

SENEGAL

un groupe Facebook pour venir en aide aux familles de migrants portés disparus

Créé en 2018, pour retrouver une pièce d'identité égarée, le groupe Facebook « *trouvé ou perdu* » est depuis devenu l'une des principales plateformes de recherche de migrants disparus en mer. *"Il y a des demandes presque tous les jours. Dans la semaine, on peut avoir cinq à six cas minimum de déclaration. On fait la publication avec l'image de la personne, et on parle de la période où la personne a pris la pirogue. C'est comme ça qu'on obtient parfois des informations."* Avec plus de 200 000 abonnés, le groupe Facebook s'est imposé comme la plateforme de recherche des disparus. Il y a trois mois, les treize administrateurs bénévoles de la page ont même créé une application pour accélérer l'identification des victimes, un site web est aussi en préparation.

"On travaille avec les hôpitaux, les sapeurs-pompiers et la gendarmerie, et le plus souvent, il nous envoie des images des gens qui sont repêchés dans la mer pour qu'on puisse faire la publication pour permettre aux abonnés d'identifier ces personnes." Une demande qui révèle l'ampleur du désarroi des familles qui se demandent si les migrants disparus ont été arrêtés, détenus, ou s'ils sont morts en mer. Du côté du ministère des Sénégalais de l'étranger, on confirme que les demandes de renseignement des familles de migrants sont nombreuses et que face à l'ampleur des départs clandestins, beaucoup de disparitions restent non élucidées. À ce jour, il n'existe aucun dispositif de l'Etat pour recenser les migrants morts ou portés disparus.

SOUDAN

8 millions de déplacés internes, plus de 3 millions de personnes ont fui le pays

Le conflit au Soudan a entraîné des déplacements massifs de populations : en plus des plus de huit millions de déplacés internes, plus de 3 millions de personnes ont fui le pays. Le nombre de réfugiés soudanais en Libye a ainsi doublé en 2024, indique une agence de l'ONU.

Conséquence de la guerre qui ravage le pays depuis avril 2023, entre 400 et 500 ressortissants soudanais franchissent la frontière de la Libye chaque jour, indique le Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR). L'agence onusienne recense actuellement 210 000 réfugiés soudanais en Libye. Un chiffre qui n'est qu'une estimation de leur nombre réel.

L'un des principaux points d'entrées : Al-Koufrah, dans le sud-est de la Libye. Les Soudanais font face à des conditions de vie difficiles, des prix très élevés. En cette période hivernale, le besoin de couvertures et de vêtements chauds se fait sentir. *"Je ne pense pas que le monde se rende compte de la gravité de la crise soudanaise et de son impact"*, estimait il y a deux semaines le coordinateur régional du HCR. L'agence de l'ONU en appelle à la communauté internationale pour pouvoir fournir aux réfugiés nourriture, l'eau potable, santé et éducation.

TUNISIE

7 250 migrants subsahariens sont rentrés "volontairement" dans leur pays en 2024

Sur l'ensemble de l'année 2024, 7 250 migrants subsahariens vivant en Tunisie sont rentrés *"volontairement"* dans leur pays via l'Organisation internationale des migrations (OIM), a indiqué mercredi 22 janvier 2025 le secrétaire d'État tunisien auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger. Le programme d'*"aide au retour volontaire et à la réintégration"* (AVR) de l'agence onusienne permet aux exilés d'être rapatriés chez eux et de bénéficier d'un soutien financier pour développer leur projet au pays. Ces *"retours volontaires"* opérés depuis la Tunisie sont en nette augmentation ces dernières années. En 2023, 2 557 personnes en avaient profité, ce qui représentait déjà une hausse de 45 % par rapport à 2022, où 1 614 exilés avaient bénéficié de ce programme. Depuis l'an dernier, le gouvernement tunisien espérait des départs de

migrants en masse. Rome et Tunis s'étaient déjà engagés à miser sur les "*retours volontaires*" pour lutter contre l'immigration irrégulière en "*impliquant les organisations internationales*".

La situation délétère en Tunisie pousse les migrants à fuir le pays par n'importe quel moyen, depuis le discours raciste du président accusant les Noirs d'être la source de violences et de crimes. Les exilés sont constamment harcelés par la population et les autorités. Partout en Tunisie, les Noirs sont de plus en plus empêchés de travailler, de louer des appartements et même d'utiliser les transports publics. Dès l'été 2024, des milliers de Subsahariens ont été interpellés, notamment à Sfax (centre-est), puis abandonnés dans le désert, à la frontière avec l'Algérie ou la Libye, sans eau ni nourriture. Selon les ONG, une centaine de personnes y sont mortes de soif.

Ces expulsions illégales, largement dénoncées par les ONG et les instances internationales, n'ont jamais cessé en Tunisie. Au contraire, elles ont même pris de l'ampleur. En mai 2024, des migrants signalaient une vague d'arrestations générales. Les exilés racontaient être traqués dans les cafés, dans les rues, dans les gares, dans les taxis, dans les commerces ou dans les appartements. "*Ils vont dans les maisons, cassent les portes, confisquent les passeports, volent tout ce qu'ils trouvent - téléphones, effets personnels, argent... - frappent les gens avec des matraques et les embarquent dans des bus*". Des hommes, femmes et enfants, à bout de force en plein désert sont accablés par la chaleur. Une femme enceinte de neuf mois, exténuée par la marche, se dénude en quête de fraîcheur. Un enfant dort à même le sol, sur des cailloux, contre sa mère. Plusieurs migrants montrent aussi des blessures et des bleus sur le corps, probablement causés par les coups portés par les agents tunisiens.

Les migrants, qui ont été chassés des centres-villes par les autorités, ont installé d'immenses campements informels dans les oliveraies à El-Amra, en périphérie de Sfax. Sans aucune assistance de l'État, la vie s'y organise de manière anarchique, sans eau potable ni sanitaires et dans un climat de violence de plus en plus alarmant. De nombreuses personnes ont été blessées à l'arme blanche ou à feu lors d'affrontements communautaires ou par des Tunisiens. D'autres souffrent de maladies graves telles que le choléra ou la typhoïde.

Ces derniers mois, une nouvelle pratique a été mise en place par le pouvoir : après avoir été interpellés, nombre de Subsahariens sont désormais condamnés pour "*séjour irrégulier*" en Tunisie, et incarcérés dans les prisons du pays aux côtés de détenus tunisiens de droit commun. Les audiences pour "*séjour irrégulier*" se déroulent à la chaîne. Lors de son passage au tribunal début novembre, un Guinéen dit s'être retrouvé au côté d'une trentaine de Subsahariens, dont deux mineurs, une dizaine de femmes et une enceinte de huit mois. Tous ont été inculpés car en situation irrégulière sur le territoire tunisien.

Les violences, les rafles, les abandons dans le désert, les condamnations... autant de facteurs qui sèment la panique au sein de la population migrante vivant en Tunisie. Fatigués de ce climat de terreur, beaucoup préfèrent faire marche arrière, même les personnes en situation régulière dans le pays.

"Ma décision de rentrer a été prise avec ma famille. Ce sont beaucoup de choses qui m'ont fait prendre ma décision : les complications administratives surtout, mais aussi l'ambiance qu'il y a ici maintenant...", expliquait en novembre 2024 un étudiant étranger vivant à Tunis. "*À l'université, la situation est normale mais c'est dans le reste de la ville que nous avons des problèmes. Je n'ai pas subi d'agression mais des insultes dans le métro ou le bus. Cette ambiance xénophobe, en plus des difficultés administratives pour obtenir un titre de séjour, c'est insupportable*".

Plusieurs migrants morts intoxiqués au monoxyde de carbone dans les oliveraies de Sfax

Le 27 décembre 2024 le seul médecin présent a constaté la mort d'une jeune femme Guinéenne de 26 ans, dans les campements des oliveraies autour de la ville de Sfax. "*Elle avait*

probablement eu très froid et elle a allumé un feu avec du charbon pour se réchauffer mais elle est morte intoxiquée par du monoxyde de carbone", a expliqué ce médecin anesthésiste originaire de Sierra Leone, lui-même candidat au départ. "Nous avons ensuite appelé la police et ils sont venus récupérer le corps."

Dans ces campements établis en pleine nature, le docteur s'emploie, avec cinq infirmières, elles aussi exilées, à soigner ce qui peut l'être. Pour cette petite équipe médicale, cela revient à faire de la médecine de crise avec un stéthoscope, un tensiomètre, quelques bandages et de quoi suturer des plaies lorsque le matériel a réussi à atteindre les campements grâce à l'aide discrète de Tunisiens ou d'exilés. Mais le médecin ne se contente plus de soigner, la prévention fait dorénavant partie de sa mission. Car la mort causée par le monoxyde de carbone n'est pas le premier drame. Le 19 décembre 2024, un Ghanéen de 23 ans, était déjà mort d'une intoxication, dans des circonstances similaires.

Un migrant vivant dans les oliveraies contacté explique dormir à cinq sous une tente de fortune, pour se tenir chaud, en vain. Ce Gambien, présent en Tunisie depuis un an et demi, explique n'avoir pas d'argent pour s'acheter une veste ou une couverture. Lui aussi dit avoir recours à des feux de camp parfois pour combattre le froid. Cette vie à la rue, il l'endure pour sa famille. *"Mon père est décédé, ma mère est vieille, et je suis l'aîné de mes frères et sœurs. C'est à moi de faire ce voyage pour les aider."* Les campements de migrants des oliveraies sont régulièrement détruits par les forces de l'ordre. Les migrants qui ont perdu leurs affaires risquent alors de vouloir se réchauffer en allumant des feux dans des abris reconstruits à la hâte.

Selon une étude réalisée en juillet 2024 par le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux auprès de 379 migrants interrogés dans trois gouvernorats (Tunis, Sfax et Médenine), *"40,1 % des migrants ne disposent pas d'accès à l'eau potable et près de 70 % affirment connaître des migrants en manque de nourriture"*. Face à ces conditions de vie et à la violence dont ils sont victimes dans le pays, les exilés sont de plus en plus nombreux à précipiter leur départ de Tunisie en bateau ou pour rentrer dans leur pays.

Les départs depuis les côtes de Sfax ont enregistré une augmentation record durant les premiers mois de l'année 2024, avec plus de 21 000 personnes ayant quitté clandestinement le pays par ses frontières maritimes, a indiqué la Garde nationale tunisienne. Les demandes de retour volontaire auprès de l'Organisation internationale des migrations (OIM) sont en hausse. Entre le 1er et le 25 juin 2024, 3 500 migrants en situation irrégulière ont demandé l'aide de l'OIM pour rentrer chez eux. Un chiffre 2 fois plus élevé par rapport à l'année 2023.

Vingt-sept corps de migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont été repêchés mercredi 1er janvier 2025 après le naufrage de deux bateaux au large des îles Kerkennah, a indiqué le directeur régional de la Protection civile à Sfax. Parmi ces corps *"figurent des femmes et des enfants"*. La Garde nationale, affirme qu'un bébé fait partie des victimes. Les garde-côtes ont tout de même pu **secourir 83 personnes**, dont 15 ont été conduites à l'hôpital. Parmi ces rescapés figurent 17 femmes et 7 enfants, d'après la Garde nationale. *"Des opérations sont en cours pour rechercher d'autres migrants portés disparus"*. Environ 110 personnes de divers pays d'Afrique subsaharienne avaient pris place dans ces deux embarcations de fortune, *"parties de la côte près de Sfax dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier"*. D'après la plateforme téléphonique d'urgence Alarm Phone, les deux embarcations comptaient respectivement 48 et 71 exilés. Les deux canots ont été trouvés quelques heures plus tard à environ cinq kilomètres des côtes des îles Kerkennah : l'un d'eux a chaviré tandis que l'autre a coulé, pour des raisons encore à déterminer.

"La politique frontalière a encore tué", a réagi Alarm Phone. "De nombreuses personnes sont mortes et ont disparu inutilement [ces derniers jours]. Quelle horrible façon de commencer la nouvelle année. Nos condoléances aux parents et amis des disparus".

Avec la Libye, la Tunisie dont le littoral se trouve en certains endroits à moins de 150

km de l'île italienne de Lampedusa, est le principal point de départ en Afrique du Nord des migrants cherchant à gagner l'Europe.

Deux corps repêchés et 17 migrants secourus par les autorités après un naufrage

La Garde maritime tunisienne annonce avoir repêché les dépouilles de deux exilés, dimanche 29 décembre 2024, après le naufrage d'un canot au large du nord du pays. Elle précise avoir également porté **secours à 17 migrants** tunisiens, après avoir répondu à un appel d'urgence signalant une embarcation en détresse en mer, qui était tombée en panne et qui prenait l'eau. Selon les autorités, "le canot transportait initialement 19 migrants tunisiens". L'opération de sauvetage a permis de secourir 12 personnes. Mais les garde-côtes ont aussi retrouvé le corps d'un exilé ainsi que la dépouille d'un enfant de 5 ans, initialement porté disparu. Cinq autres migrants "qui se débattaient dans l'eau pour survivre après avoir quitté le canot en panne" ont également été secourus. "Les premiers secours et des soins médicaux ont été prodigués aux rescapés, et sept personnes ont été transférées dans des hôpitaux pour être soignées". Ont été arrêtés quatre individus accusés d'être des passeurs et à l'origine du départ du bateau.

AMERIQUE

AMERIQUE DU SUD

Plus de 4,5 millions de migrants et de réfugiés originaires du Venezuela ont pu régulariser leur situation dans 17 pays d'Amérique latine et des Caraïbes depuis 2019. Ce résultat a pu être obtenu grâce aux mesures politiques volontaristes prises par les gouvernements d'accueil, et au soutien financier de la communauté internationale, qui leur ont permis d'accéder à des documents d'identité, à la régularisation de leur situation ou à la reconnaissance de leur statut de réfugié.

« *L'intégration des réfugiés et des migrants est essentielle pour construire des sociétés inclusives et résilientes* », a déclaré le Représentant spécial conjoint du HCR et de l'OIM pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens. « *Lorsque les migrants et les réfugiés ont les moyens de contribuer pleinement à la vie de leurs communautés, ils enrichissent la société tout en stimulant la croissance économique et l'innovation. En garantissant l'accès à certains services essentiels, tels que le marché du travail et les réseaux d'entraide, nous créons une situation gagnant-gagnant tant pour les réfugiés et les migrants que pour les communautés d'accueil* ».

L'analyse régionale des besoins des réfugiés et des migrants (RMNA) 2024 réalisée par la plateforme R4V estime que parmi les 6,7 millions de Vénézuéliens vivant en Amérique latine et dans les Caraïbes, 82 % occupent des emplois informels, plus d'un tiers sont en situation irrégulière et 53 % se heurtent à des obstacles pour accéder aux soins de santé. Nombre d'entre eux perçoivent également des salaires indécentes, si bien que 42 % sont incapables de nourrir leur famille et que 23 % sont contraints de vivre dans des conditions de promiscuité. Parmi les migrants et les réfugiés d'autres nationalités en transit dans la région, ces besoins sont encore plus importants, puisque jusqu'à 90 % d'entre eux manquent de nourriture, de protection ou d'un logement.

Sur les 6,7 millions de migrants et de réfugiés vénézuéliens résidant en Amérique latine et dans les Caraïbes, près de 68 % ont pu régulariser leur situation migratoire ou obtenir la reconnaissance de leur statut de réfugié, la plupart d'entre eux en Amérique du Sud. Environ 347 000 personnes ont été reconnues comme réfugiés et 1,2 million de demandes d'asile supplémentaires sont en attente d'examen par les autorités nationales.

<https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/communiqués-de-presse/une-nouvelle-strategie-pour-soutenir-lintegration-des-refugies-et>

MEXIQUE

Le Mexique se prépare à accueillir les migrants expulsés des Etats-Unis

Le nouveau président américain veut expulser un million de migrants chaque année. Aux États-Unis, plus de 11 millions de personnes sans papiers sont concernées. Il a ainsi déclaré « *un état d'urgence nationale* » à la frontière avec le Mexique et a annoncé le déploiement de troupes tout en promettant l'expulsion des « *étrangers criminels* ». Selon la Maison Blanche, quatre avions transportant des migrants expulsés sont en outre partis cette fin de semaine pour le Mexique, ce que n'a pas confirmé Mexico.

Côté mexicain, le gouvernement a lancé le plan « *Mexico t'embrasse* » pour recueillir les migrants dans ses six États frontaliers. Neufs lieux d'accueils vont être construits dont un au Chihuahua.

À Ciudad Juarez, ville frontalière, la municipalité est en train de monter un refuge temporaire. Annoncé depuis des semaines, situé à El Punto, tout près du mur de séparation entre les deux pays et d'un des stades de la ville, une grande tente capable d'accueillir 2500 personnes. Là, les migrants de retour des États-Unis seront accueillis et orientés au besoin vers l'un des 30 refuges que compte la ville. Les autorités locales ont précisé vendredi 24 janvier 2025 que ce dispositif était réservé aux expulsés de Donald Trump, qu'ils soient Mexicains, mais aussi au moins temporairement d'autres nationalités, principalement d'Amérique du Sud ou d'Amérique centrale.

Le Mexique ne veut pas être un pays tiers qui accueillerait tous les migrants, mais la présidente a déclaré qu'il pourrait tout de même recevoir les ressortissants d'autres pays et prévoir leur rapatriement volontaire.

<https://www.rfi.fr/am%C3%A9riques/20250125-le-mexique-se-pr%C3%A9pare-%C3%A0-accueillir-les-migrants-expuls%C3%A9s-des-etats-unis>

USA

Les premiers raids de la police anti-immigration

Les premiers raids anti-migrants ont été lancés au petit matin à Boston et à Chicago par des unités d'élite de l'ICE, la très redoutée police anti-immigration. Le choix de ces deux villes ne doit rien au hasard, car il s'agit de « *villes sanctuaires* », c'est-à-dire des mairies démocrates qui refusent de collaborer avec la police fédérale dans sa chasse aux migrants qu'elle entend traquer jusque sur leurs lieux de travail, leurs écoles et leurs églises. « *Ce serait inadmissible et répréhensible* », dit le maire de Chicago, qui refuse de se laisser intimider. Car en face, l'homme que le président a nommé « *tsar des frontières* », a menacé de poursuivre en justice le maire de Chicago s'il l'empêchait de mener à bien ces expulsions de masse.

En tout cas, ces premiers raids ne visent pas encore des familles, mais uniquement des individus condamnés et recherchés pour des faits de violences graves. L'administration Trump fait ainsi coup double en frappant dans des fiefs démocrates pro-immigration et en arrêtant des sans-papiers condamnés pour montrer que cette politique anti-immigration vise d'abord à assurer la sécurité des citoyens américains.

Près de **538 migrants clandestins ont été arrêtés** et des centaines ont été expulsés lors de cette opération de masse, a annoncé la porte-parole de la Maison Blanche, jeudi soir 23 janvier 2025. « *L'administration Trump a arrêté 538 migrants criminels illégaux* », « *des centaines* » avaient été expulsés dans des avions de l'armée.

Le décret sur le **droit du sol** signé le jour de son investiture est déjà **suspendu** temporairement par un juge fédéral de Seattle qui estime qu'elle est « *manifestement anticonstitutionnelle* ». Le droit du sol, c'est-à-dire le fait d'obtenir la nationalité américaine automatiquement en naissant sur le territoire américain, est consacré par le 14^e amendement de la Constitution. Un principe fondateur qui s'applique depuis plus de cent cinquante ans aux États-Unis.

Sa révocation promet une longue bataille judiciaire. Vingt-deux États américains et des dizaines d'associations ont déjà lancé des procédures pour la contester, mais l'objectif politique est déjà atteint pour Donald Trump qui a tenu promesse aux yeux de sa base, lui qui promet de mettre fin à ce qu'il appelle «le tourisme des naissances».

<https://www.rfi.fr/am%C3%A9riques/20250124-%C3%A9tats-unis-la-police-anti-immigration-lance-ses-premiers-raids-pour-expulser-des-sans-papiers>

La "méchante" évêque "gauchiste" critique le président lors de son investiture

"Je ne m'excuserai pas pour ce que j'ai dit". Au lendemain de son sermon remarqué lors d'un service religieux organisé à Washington en présence du président Donald Trump tout juste investi, l'évêque épiscopaliennne de la capitale américaine a assuré qu'elle ne reviendrait pas sur ses propos. "Je ne déteste pas le président et je prie pour lui".

Face au président, assis au premier rang et au vice-président, cette dignitaire religieuse n'a pas mâché ses mots, le 21 janvier 2025, exhortant le milliardaire à faire preuve de *"miséricorde"*. *"Il y a des enfants gays, lesbiennes, transgenres de familles démocrates, républicaines ou indépendantes, dont certains craignent pour leurs vies"*, *"la grande majorité des immigrants ne sont pas des criminels"*, en allusion aux décrets pris par le président républicain visant l'immigration clandestine et niant l'existence de personnes transgenres. *"Nous avons été un jour des étrangers sur cette terre"*, a-t-elle conclu d'une voix douce.

Donald Trump était resté impassible durant le service religieux, déclarant seulement ensuite qu'il *"aurait pu être bien meilleur"*. Mais mercredi 22 janvier 2025, dans un message sur son réseau social Truth, il s'était montré disert : *"À part ses déclarations inappropriées, le service était très ennuyeux et sans inspiration. Elle n'est pas très douée dans son travail !"*, a-t-il jugé, tout en fustigeant à nouveau les *"migrants illégaux"*. *"Cette pseudo-évêque (...) était une radicale de gauche, qui déteste Trump avec acharnement"*, s'est-il également indigné en lui demandant de s'excuser.

Un élu républicain à la Chambre des représentants, est même allé plus loin en proposant qu'elle soit *"ajouté à la liste des expulsions"*, un jour après que Donald Trump a commencé à signer une longue liste de décrets sur l'immigration. Il entend arrêter sans délai l'*"horrible invasion"* de clandestins et renvoyer *"des millions"* d'entre eux dans leurs pays d'origine. Sa porte-parole a également visé mercredi l'évêque, affirmant qu'elle avait choisi de *"transformer la chaire en arme"*.

Ce sermon restera dans les annales comme un premier acte de résistance à l'encontre de la politique menée par Donald Trump lors de son deuxième mandat. En temps normal, ce service religieux n'a pas de consonnance politique. *"La tradition d'un service de prière pour les présidents nouvellement investis remonte à la fondation de la nation"*. Depuis la première investiture du président Franklin D. Roosevelt en 1933, la plupart de ces temps religieux ont eu lieu dans cette cathédrale de Washington.

Pour le site National Catholic Reporter, contrairement aux investitures précédentes, le choix du prédicateur, a été annoncé dès l'été dernier *"avant l'issue du scrutin présidentiel"*. Cette décision visait peut-être à anticiper le genre de résistance à laquelle la cathédrale a été confrontée de la part des épiscopaliens de tendance libérale, lorsqu'elle a accepté d'accueillir le premier service de prière d'investiture de Donald Trump en 2017 y compris les critiques publiques exprimées par l'ancien doyen de la cathédrale. *"Cela aura pour effet de légitimer sa présidence, ce que je ne pense pas que la communauté chrétienne devrait lui accorder"*, avait ainsi affirmé ce dernier à l'époque.

En 2017, l'évêque épiscopaliennne était déjà présente lors de ce service de prière inaugural qu'elle avait également dirigé. Elle avait alors défendu la position de la cathédrale affirmant qu'il était nécessaire de s'adresser au nouveau président car elle *"essayait de créer une église où nous parlons réellement à des gens qui voient le monde différemment de nous"*.

Même si elle ne l'avait pas ouvertement critiqué lors de ce premier face à face, elle avait alors passé le reste de la journée à la Marche des femmes organisée à Washington pour promouvoir les droits des femmes, la réforme de l'immigration, et la question des droits LGBT+, et pour répondre aux inégalités raciales, aux problèmes des travailleurs, et aux problèmes environnementaux.

Deux ans plus tard, elle avait également cosigné avec d'autres membres de la communauté religieuse une déclaration condamnant *"l'escalade de la rhétorique racialisée du président des États-Unis"*. En 2020, elle l'avait accusé d'avoir instrumentalisé la Bible alors qu'il était apparu devant l'église St. John's à Washington, dans la foulée d'une manifestation Black Lives Matter que la police avait violemment dispersée. *"Le symbolisme de lui tenant une Bible... comme accessoire et se tenant devant notre église comme toile de fond alors que tout ce qu'il a dit est contraire aux enseignements de nos traditions et à ce que nous défendons en tant qu'Église. J'ai été horrifiée"*.

Âgée de 65 ans, cette femme mariée, mère de deux enfants et grand-mère, n'a ainsi eu de cesse au cours des dernières années de s'opposer à Donald Trump. Première femme nommée évêque du diocèse épiscopal de Washington, qui regroupe 86 congrégations, elle est décrite sur le site de la communauté comme une défenseuse *"des questions de justice, notamment d'équité raciale, de prévention de la violence armée, de réforme de l'immigration, d'intégration des LGBTQ+ et de la protection de la création"*.

Interrogée sur les réactions au vitriol qu'elle a reçu à la suite de son sermon de mardi, elle a répondu qu'elle essayait *"d'encourager un autre type de conversation"*. *"Vous pouvez certainement être en désaccord avec moi. Vous pouvez être en désaccord avec ce que j'ai dit ou fait. Mais pourrions-nous, en tant qu'Américains et frères enfants de Dieu, nous parler avec respect ?"*

<https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20250123-qui-est-mariann-budde-la-pseudo-%C3%A9v%C3%AAque-radical-qui-a-sermonn%C3%A9-donald-trump>

Réactions des archevêques américains

Le président de la Conférence épiscopale américaine a déclaré que certaines dispositions contenues dans les décrets, signés par le président Donald Trump au cours des premiers jours de son mandat, étaient *«profondément troublantes»* et auraient *«des conséquences négatives»*. En particulier *«ceux qui concernent le traitement des immigrants et des réfugiés, l'aide au développement, l'extension de la peine de mort et l'environnement»*. *«Nous espérons», «que les dirigeants de notre pays reconsidéreront ces actions qui ne respectent pas seulement la dignité humaine de quelques-uns, mais de nous tous»*. L'archevêque a conclu sa déclaration en disant qu'il prierait pour que, les actions des États-Unis puissent *«démontrer une véritable attention à nos sœurs et frères les plus vulnérables, y compris les enfants à naître, les pauvres, les personnes âgées et les infirmes, ainsi que les migrants et les réfugiés»*.

Le président du Comité pour les migrations de l'USCCB, a également abordé les décrets. *«L'intérêt national ne justifie pas des politiques dont les conséquences sont contraires à la loi morale»*. *«Le recours à des généralisations abusives pour dénigrer un groupe, par exemple en décrivant tous les immigrants sans papiers comme des «criminels» ou des «envahisseurs», afin de les priver de la protection de la loi, est un affront fait à Dieu, qui a créé chacun d'entre nous à son image.»* Il appelle le président Trump à travailler *«de bonne foi»* avec les membres du Congrès pour *«parvenir à une réforme sensée et bipartisane de l'immigration qui favorise le bien commun»*. *«Mes frères évêques et moi-même soutiendrons cela de toutes les manières possibles»,* ajoutant qu'ils *«continueront à accompagner nos frères et sœurs immigrants conformément à l'Évangile de la vie»*.

L'archevêque de Chicago, exprime son inquiétude et réitère son opposition aux expulsions massives : *«Il faut savoir que nous nous opposerons à tout plan prévoyant l'expulsion massive des citoyens américains nés de parents sans papiers»*. Il s'agit de personnes qui *«fuiet leur pays d'origine pour des rivages plus sûrs»* parce que *«c'est une question de vie ou de mort pour eux et leurs enfants»*, et il souhaite à la *«nouvelle administration»* de *«réussir à promouvoir le bien commun»*. Il s'est dit choqué et bouleversé par *«les nombreuses informations faisant état de déportations massives prévues dans la région de Chicago»*. *«Nous sommes fiers de notre héritage en matière d'immigration qui continue à renouveler la ville que nous aimons»*. *«Il n'y a pas une personne à Chicago, autre que les natifs, qui n'ait pas bénéficié de cet héritage»*. *«Nous nous opposerons également à tous les efforts déployés par les services de l'immigration et des douanes, et d'autres agences gouvernementales pour pénétrer dans les lieux de culte dans le cadre d'activités de contrôle»*. *«Personne ne devrait être rapatrié dans un pays où il risque de subir de graves violations des droits*

de l'Homme, voire la mort». Enfin un avertissement clair: «*Si la déportation massive et indiscriminée dont on parle devait être mise en œuvre, elle constituerait un affront à la dignité de toutes les personnes et communautés et nierait l'héritage de ce que signifie être Américain*».

<https://www.vaticannews.va/fr/monde/news/2025-01/trump-eveque-americains-decrets-troublants.html>

<https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2025-01/chicago-cardinal-cupich-opposition-expulsion-massive-immigres.html>

TEMOIGNAGE

Réunies en collectif, des femmes africaines brisent leur solitude

Lorsqu'elle passe la porte avec sa poussette, cette mère de 34 ans, à la carrure imposante, respire la joie de vivre. L'Ivoirienne se faufile au fond de la salle et salue chaleureusement plusieurs femmes assises sur des chaises installées le long d'un mur. "Elle, c'est ma sœur", lance-t-elle en montrant du doigt une autre mère de famille. "Elle vient juste pour me voir, elle m'aime trop", répond en rigolant son amie. Quelques minutes plus tard, elle entrouvre le manteau d'une autre femme laissant apercevoir son ventre arrondi. Les mots de félicitations fusent pendant quelques minutes.

Ce vendredi de janvier 2025, comme chaque semaine, plusieurs femmes originaires d'Afrique de l'Ouest se rassemblent à la Bourse du travail de Saint-Denis, en région parisienne. Réunies au sein du collectif Combat pour l'hébergement, elles sont ce jour-là une trentaine dans la salle mise à leur disposition. Le collectif a été créé au printemps 2024 par des migrantes, épaulées par deux sage-femmes de l'hôpital Delafontaine, à Saint-Denis, qui héberge régulièrement des exilées sans-papiers à l'accueil de la maternité. "Au moment de la fin de la trêve hivernale en avril dernier, ces femmes ont été remises à la rue, certaines avec des enfants. On s'est toutes retrouvées dans un jardin de la ville pour parler de leur inquiétude et de leur quotidien", explique une sage-femme qui a accouché plusieurs de ces exilées à l'hôpital. "En les écoutant, on s'est rendu compte qu'elles pouvaient porter une voix commune."

Lors de l'Assemblée générale (AG) du vendredi, La sage-femme mène les discussions mais ce sont les femmes immigrées qui prennent les décisions. Les principales revendications du collectif portent sur le droit à un hébergement digne. La plupart vit aujourd'hui dans des hôtels du 115 en Ile-de-France, mais toutes sont passées par la rue et leur situation reste très précaire. La majorité sont sans-papiers, d'autres en attente de régularisation.

Le collectif compte une centaine de familles : des femmes seules avec ou sans enfants, et parfois leur conjoint. "On vient du même pays [beaucoup sont originaires de Côte d'Ivoire], on parle la même langue, on vit les mêmes galères. Donc on se comprend. On a l'impression d'être de la même famille". La sage-femme se charge d'assurer un suivi personnalisé de chaque personne. "Madame C. n'a pas de logement, elle dort à la rue depuis un petit moment", dit-elle en lisant sa liste mise à jour. Pour l'épauler, la sage-femme peut compter sur Médecins du Monde (Mdm), qui apporte un soutien logistique et politique à l'organisation.

Depuis sa création, le collectif a été reçu à deux reprises par les équipes du maire de Saint-Denis. Et il a rendez-vous vendredi 24 janvier 2025 avec le conseil départemental de Seine-Saint-Denis ainsi que la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl). Les femmes réclament un logement décent mais aussi que la municipalité leur fournisse une domiciliation, assurée pour l'instant par Mdm. Avoir une adresse postale permet aux familles de recevoir leur courrier et de faire valoir leur droit - l'hébergement en hôtel étant souvent temporaire.

"Le collectif nous a beaucoup aidé, plusieurs personnes ont été logées. On espère qu'on gagnera d'autres combats", confie l'une des mères tout en berçant son bébé de quatre mois allongé dans la poussette. L'hébergement en hôtel reste mieux que la rue mais les difficultés persistent :

cafards, espaces étroits, toilettes insalubres, absence de cuisine, logement éloigné de l'école des enfants, isolement, manque de suivi social... sont les sujets qui reviennent inlassablement dans la bouche des exilées. Dans ce contexte difficile, le collectif Combat pour l'hébergement a permis à certaines femmes de ne pas sombrer.

Si au premier abord, l'ivoirienne joyeuse, la réalité est tout autre. *"Lorsque je suis arrivée en France en juillet dernier, je pleurais tous les jours"*, chuchote-t-elle pour ne pas perturber la réunion qui a commencé avec une heure de retard. *"Je dormais dehors avec ma fille d'à peine deux ans et j'avais très peur pour nous."* C'est finalement grâce à l'aide d'un passant que l'Ivoirienne contacte le 115 et obtient une place dans un hôtel avec sa fille. Mais la solitude perdure. Seule dans sa chambre, elle ne parvient pas à manger à sa faim et broie du noir. *"Moi je ne pouvais me nourrir qu'une seule fois par jour mais je ne voulais pas imposer cela à mon enfant. Quand je la regardais, je fondais en larmes."* Elle se rend régulièrement dans les locaux de l'association l'Amicale du nid qui organise des distributions alimentaires. Là-bas, des humanitaires lui parlent du collectif. *"Ça a changé ma vie. Maintenant, j'ai du soutien et des amis. Je ne suis plus seule. On cause, on voit les copines, on s'entraide"*. *"Quand tu sors, tu vois du monde, tu oublies un peu ce que tu vis. Le collectif m'a apporté du sourire."*

La sororité qui émane de cette organisation est bien réelle. Lors de l'AG, les enfants passent de bras en bras, les femmes prennent des nouvelles les unes des autres et échangent des conseils. Avec un objectif commun résumé par : *"Sortir de la galère et éviter que d'autres filles vivent la même chose que nous"*.

Abdoulaye, hébergé dans un centre d'accueil à Madrid : "Ici, on souffre"

Abdoulaye est hébergé depuis cinq mois dans le centre d'accueil pour migrants d'Alcalá de Henares, à Madrid. Les restrictions de liberté et le manque d'accès aux soins médicaux notamment pèsent sur le moral du jeune homme, déjà fragilisé par une traversée périlleuse sur la route des Canaries.

Abdoulaye* a pris la mer depuis les côtes ouest africaines et a atteint l'île de El Hierro fin juillet 2024, après une traversée qu'il a encore du mal à évoquer. Quelques semaines plus tard, il est transféré dans le centre d'accueil pour migrants d'Alcalá de Henares, dans la capitale espagnole. Le jeune exilé, ancien étudiant, rêvait de construire sa vie en Europe. Il attend aujourd'hui désespérément de pouvoir demander l'asile et de sortir du centre où il "étouffe".

"Avec mes camarades, ici, on souffre. Jamais je n'aurais pensé que ce serait si compliqué en Espagne. À mon arrivée dans ce centre, j'ai signé des papiers et on m'a dit : 'vous resterez trois mois maximum'. Force est de constater que la promesse n'est pas tenue. Ce que je souhaite moi, c'est déposer ma demande d'asile dans ce pays, avancer. Mais pour l'instant ça n'a pas été possible. J'ai demandé plusieurs fois à l'association dans le centre d'aller voir les autorités pour constituer mon dossier. Mais à chaque fois, on me dit que ça ne se fera pas, on me répond : 'c'est à cause du ministère [de l'Intérieur]. C'est à lui d'organiser le rendez-vous'."

Le centre d'Alcalá de Henares est une ancienne caserne militaire, d'une capacité de 1 500 places. Il dépend du ministère de l'Intérieur espagnol, mais l'association Accem sert d'intermédiaire entre les autorités et les migrants pour divers services, administratifs ou sanitaires.

Nous, on n'a pas le choix, on dépend de l'ONG pour lancer notre procédure. Je ne comprends pas d'où vient le problème. En plus, je ne touche plus rien maintenant. Quand on arrive ici, on nous verse 50 euros par mois, mais pour trois maximum. Au-delà de ce délai, vous n'avez plus rien. Alors je suis complètement bloqué. L'autre gros problème dans cette structure, c'est l'accès aux soins de santé. Je vous le dis, mieux vaut ne pas tomber malade, car on ne s'occupe pas de vous. Juste avant Noël, je me sentais mal, j'ai donc demandé à voir un médecin. Sauf que c'était la veille

de week-end, et ces jours-là, il n'y a pas d'équipe médicale. J'ai finalement obtenu un rendez-vous cinq jours plus tard. Moi, ce n'était pas grave, j'ai pu attendre. Ce n'est pas le cas de tout le monde ici.

Le 21 octobre, un malien est décédé dans le centre d'Alcalá de Henares. D'après l'Accem, il aurait succombé à une embolie pulmonaire. Mais avant de mourir, le jeune homme a subi une "longue agonie". Pendant six jours, il s'était plaint de douleurs intenses, soignées avec des analgésiques. J'étais là quand ce Malien est mort. J'ai peur depuis car je sais que s'il m'arrive quelque chose de grave, on ne prendra pas soin de moi.

Ce qui me pèse aussi, ce sont les restrictions de liberté. On peut sortir dehors, mais on est obligé d'être là à tous les repas, et de revenir à 21h au plus tard. D'accord, avoir un toit sur la tête, c'est une chance. Mais ce cadre n'est pas facile à vivre au jour le jour. Surtout quand vous n'avez aucune perspective d'avenir, comme moi maintenant. Je ne peux pas me projeter. Et ça me mine le moral.

En janvier 2024, d'autres témoignages d'exilés du centre allaient dans le même sens. Pour eux, Alcalá de Henares était "pire qu'une prison". "Nous sommes toujours enfermés ici, alors que nous voulons sortir et étudier l'espagnol pour gagner notre vie", déplorait l'un d'eux. "Tu es malade, tu dis que tu dois voir un médecin et ils te répondent 'demain'. Le lendemain, ils vous répètent 'demain'... Et ainsi de suite", racontait un autre.

Avec les autres occupants, heureusement on se soutient. On se sent frustré et impuissant, mais on s'entraide. Mon rêve, c'est de pouvoir continuer mes études. J'étais en master dans mon pays, j'aimais beaucoup ce que je faisais, mais j'ai dû tout quitter. Aujourd'hui, je ne préfère plus penser à mes problèmes, je veux oublier le passé et aller de l'avant. Les premières semaines en Espagne, je n'allais pas très bien, entre mes ennuis au pays et la traversée en mer. Mais maintenant, je me sens mieux. J'attends juste de pouvoir commencer ma nouvelle vie".